LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13658 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 25–LUNDI 26 DÉCEMBRE 1988

La participation d'Alsthom à la rénovation du réseau ferroviaire hispanique

La France s'ouvre en Espagne un marché potentiel de 25 milliards de francs

Le bon choix

L'Europe, ce n'est pas seulement un grand dessein. Elle se construit par des décisions pragmatiques plus que par des grands mots, et la façon dont le gouvernement de M. Gonzalez vient de régler la question de la modernisation des chemins de fer espagnols en fournit une éclatante démonstration.

On savait déjà, depuis le 9 décembre, que l'Espagne avait décidé d'en finir avec l'une des dernières séquelles de son splendide isolement d'antan en choisissant d'adopter pour son futur réseau de trains à grande vitesse l'écartement européen des voies de chemin de fer. C'était d'une certaine manière rattacher la Péninsule au Vieux Continent et permettre d'imaginer raisonnablement un futur réseau ferroviaire européen à grande vitesse qui relierait directement Madrid à Paris, Bruxelles, Cologne ou Londres.

On savait aussi que Madrid opterait pour une « solution européenne » dans l'attribution de l'énorme marché que ce plan de modernisation ouvrait aux industries ferroviaires, c'est-à-dire que Mitsubishi n'avait guère de chances devant ses concurrents français et allemand.

Il restait à M. Gonzalez la très délicate mission de départager Alsthom et Siemens, qui se livrent depuis des mois auprès des autorités madrilènes une très rude bataille. Les convoitises et l'impatience politique étaient à la mesure de l'importance du marché. Elles l'outre-passèrent même du côté français, et la presse espagnole eut quelque motif, à l'automne, de dénoncer les « pressions politiques » qui s'exerçaient de Paris.

La coopération franco-espagnole venait d'enregistrer un échec avec le choix fait par le gouvernement de Madrid de s'associer au projet d'avion de combat européen (avec les Anglais, les Allemands et les Italiens), plutôt qu'au projet Rafale. Alsthom voyait grand et réclamait pour elle seule la totalité du contrat pour les chemins de fer. On se laissa aller, dans les hautes sphères du pouvoir à Paris, à mettre en garde les Espagnols contre un éventuel partage du gâteau.

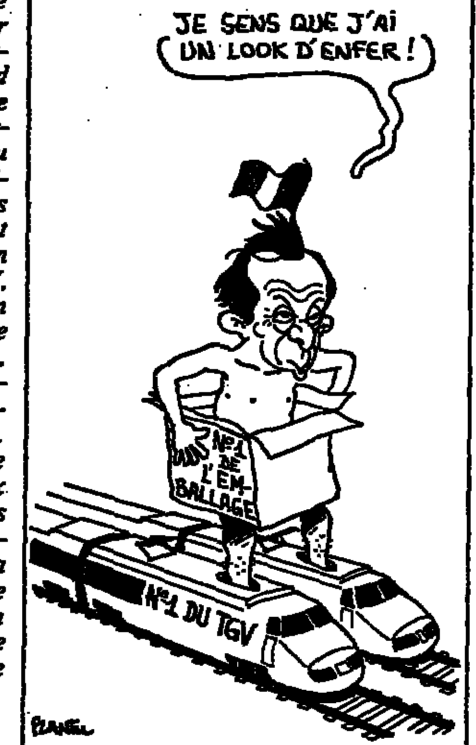
Cette impatience pressante avait fourni à M. Gonzalez l'occasion de donner, dans ces colonnes et lors de sa rencontre à Montpellier avec le président de la République, une sorte de leçon de sérénité et de maturité politique en rappelant que sa décision serait prise en vertu de critères « économiques, industriels et techniques », et de rien d'autre.

Cette décision, outre qu'elle a l'avantage de préserver un certain niveau de l'emploi en Espagne même, satisfait finalement tout le monde. Les deux entreprises concurrentes se voient reconnues là où elles sont le plus performantes. L'entreprise française a certes dû ramener ses ambitions à plus de raison, mais en prenant le contrôle des entreprises ferroviaires espagnoles c'est elle qui aura la haute main sur l'ensemble du projet.

Autant dire que cette solution, techniquement rationnelle, est aussi diplomatiquement très habile. La façon dont l'opération a été menée est, en tout cas, de bon augure au moment où l'Espagne s'apprête à prendre pour la première fois, et pour une période très difficile, la présidence de la CEE.

La Renfe, société des chemins de fer espagnols, et le gouvernement de Madrid ont décidé, le 23 décembre, de partager la rénovation du réseau ferré hispanique entre le français Alsthom, qui se voit confier la fabrication de vingt-quatre TGV, et le consortium conduit par la firme allemande Siemens, qui reçoit la commande de soixante-quinze locomotives. Alsthom prendra le contrôle de deux entreprises publiques de construction ferroviaire, La Maquinista et Ateinsa, et s'assure ainsi une part d'un marché potentiel de 25 milliards de francs.

(Lire page 13.)



L'urgence d'un règlement politique à Kaboul

Moscou dépêche un émissaire auprès de l'ex-roi d'Afghanistan

M. Vorontsov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères et ambassadeur d'URSS à Kaboul, devait rencontrer samedi 24 décembre, à Rome, l'ex-roi d'Afghanistan, Zaher Shah, qui vit en exil en Italie depuis 1973. La formation d'un gouvernement afghan de transition – qui se révèle désormais urgente pour M. Gorbatchev – devait être au centre de ces entretiens.

Le temps se rétrécit dangereusement pour M. Gorbatchev dans la crise afghane. Le numéro un soviétique s'est en effet engagé solennellement à en avoir terminé le 15 février prochain avec le retrait de ses troupes d'Afghanistan. Mais il est toujours à la recherche d'une solution politique susceptible de lui sauver la face et d'éviter que les dernières opérations de rapatriement ne se terminent en carnage, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir en politique intérieure. M. Gorbatchev, d'une certaine manière, est condamné à trouver une telle solution en forme de feuille de vigne, car il lui serait très difficile de revenir sur la date du 15 février : l'évolution de la politique soviétique en Afghanistan est à la base des nouveaux rapports Est-Ouest. Faire marche arrière reviendrait à rompre le pacte de confiance conclu avec les Occidentaux et donc à ruiner les acquis du gorbatchévisme de ces dernières années.

La mission de M. Vorontsov s'inscrit dans cette recherche d'une issue de secours. L'homme n'est pas en effet un ambassadeur ordinaire : c'est un diplomate de haut rang, qui bénéficie de la confiance de M. Gorbatchev – ce n'est pas un hasard si on lui a conservé le titre de vice-ministre des affaires étrangères – et qui a été nommé en octobre dernier à Kaboul avec pour mission de sauver ce qui doit l'être.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5.)

Plus de 70 % des habitants « vivent dans une pauvreté extrême »

Noël orphelin au Guatemala

A Guatemala, comme dans d'autres métropoles d'Amérique latine, des enfants de plus en plus nombreux livrés à eux-mêmes, survivent grâce à la mendicité et à la délinquance.

GUATEMALA
de notre envoyée spéciale

Mario est un petit chaperon rouge de cinq ans. Il est vêtu d'une robe de fille, d'un capuchon, parce que c'est tout ce que sa mère a trouvé pour l'habiller et que les nuits de décembre sont froides à Guatemala, la capitale. En dessous, il porte quelques lambeaux d'un pantalon survivant de l'époque où il était encore un garçon. Ce soir, il va dormir dans la rue, au Guatemala, pays de jungle et de volcans, dit « de veuves et d'orphelins », retourné à un régime civil en 1985 mais toujours sillonné par l'armée et toujours aussi pauvre.

Mario a la bouche et les ongles noirs, du sang séché sur les genoux et les oreilles piquées par la crasse. Sa mère possède, en tout et pour tout, deux couvertures et trois enfants. Et elle ne se soucie pas tous les jours de trouver de l'eau pour les laver. Mendiante à vingt-cinq ans, mendiante depuis vingt-cinq ans sans doute, et pour toujours. Il lui faut 4 quetzales quotidiens (1) pour nourrir la famille.

Lorsqu'elle ramasse plus, elle prend une chambre dans un des hôtels de la 9e Avenue, que se partagent, pour moins de 10 francs la nuit, les réfugiés d'autres conflits d'Amérique centrale, les sans-papiers, les sans-famille, les sans-scrupules et les prostituées.

Mais Mario a une balle verte et il en est fou. Les balles ont été distribuées il y a une semaine dans le parc de la Plaza Major. Il fallait faire la queue, et tous les enfants de la rue n'en ont pas eu. Cadeau de Noël du gouvernement, et unique cadeau pour nombre d'entre eux.

La nuit tombée, lorsque les vendeurs ambulants rangent leurs étals de lunettes, de vêtements, de cassettes, de coupe-ongles dans de grands paniers qu'ils emportent, attachés au front, vers les *colonias* de la périphérie, lorsque la place Bolivar se fait moins fréquentable, on croise dans les rues des ombres mal débarbouillées et leur petite balle verte en plastique mou.

C'est Noël à Guatemala. Deux millions d'habitants, un crime par jour et d'innombrables larcins. Alfonso Toledo Aparicio, entrepreneur, a été abattu le 18 décembre ; il avait mis la main à la poche pour chercher son argent : les voleurs ont eu peur. Juan Carlos Santa Maria, dix ans, est dans le coma, balayé le 20 décembre par des balles inconnues. Deux millions d'habitants et deux cent mille enfants dans la rue, selon l'organisation Childhope (2) qui a installé à Guatemala son siège mondial. Ils sont en âge scolaire, mais ils n'ont jamais vu un livre.

Ils sont envoyés là par leurs parents, car il n'est jamais trop tôt pour gagner sa vie dans un pays où, de l'aveu même du ministre du travail, Rodolfo Maldonado, 72 % des habitants *« vivent dans une pauvreté extrême »* (3).

Mille à deux mille d'entre eux, selon Childhope, sont sans abri et passent aussi la nuit dan la rue : orphelins, expulsés par leurs parents parce qu'ils coûtent trop cher ou installés à leur compte, comme ce garçon de douze ans qui ne supportait plus de voir sa paye ne servir qu'à fournir à son père du *« meilleur rhum »*. Ceux-là dorment à la gare des bus, dans les cinémas, tête-bêche dans une galerie marchande, toujours en bande.

Les enfants de la rue cirent les chaussures, vendent des tee-shirts, des fleurs, des pétards.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 8.)

(1) Un quetzal vaut 2,30 F environ.

(2) Childhope, mouvement international pour les enfants de la rue, a été créé en 1986 pour favoriser une prise de conscience mondiale de la situation des enfants et coordonner les aides.

(3) Le ministre a estimé à 231 000 le nombre de familles possédant le nécessaire, aors que le Guatemala compte 8 millions d'habitants.

Un entretien avec le professeur Jean Bernard

« Le Comité national d'éthique doit devenir un organisme autonome »

Existerait-il un malaise au sein du Comité national d'éthique après l'adoption par le Parlement de la loi relative « à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales », qui désavouerait pour partie le Comité, et l'absence d'avis rendu sur le dépistage systématique de la contamination par le virus du SIDA chez les femmes enceintes ? Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Jean Bernard, président du Comité, souhaite un changement de structure de cet organisme, de manière à renforcer son indépendance.

« Comment jugez-vous le fonctionnement du Comité d'éthique ? Les moyens dont il dispose vous paraissent-ils suffisants ?

– Non, ils me paraissent tout à fait insuffisants. Mais, et l'excellent rapport du Conseil d'Etat, *« Science de la vie : de l'éthique au droit »*, l'a bien montré, ce n'est pas tant un problème de moyens qu'un problème de structures, c'est-à-dire d'indépendance, qui se trouve posé. Je pense que le Comité d'éthique devrait avoir un statut juridique comparable à celui de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), c'est-à-dire être placé sous l'autorité directe du premier ministre. En disant cela, je ne souhaite en aucune manière faire acte d'ingratitude à l'égard de l'INSERM et de son directeur qui, depuis cinq ans, nous ont remarquablement accueillis dans leurs locaux. Mais, je le répète, il faudrait que le Comité national d'éthique devienne un organisme totalement autonome. Après tout, n'avons-nous pas été créés par décret, alors que les Comités d'éthique locaux viennent de voir reconnaître leur existence légale par une loi ?

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 8.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Il y a deux cents ans

Le Tiers Etat de Sieyès



POUR beaucoup, Sieyès est l'homme de trois mots. Le premier : *« Qu'est-ce que le Tiers Etat ? Tout »*..., on le place dans les premiers temps de la Révolution ; le deuxième : *« J'ai vécu »*, on le situe après la Terreur ; et le troisième : *« Il me faut une épée »* aurait précédé le Consulat. Chose rare pour des mots qui ont traversé l'histoire, ceux-ci sont authentiques.

Sieyès naquit à Fréjus en 1748, un an avant Mirabeau. Saint-Simon et Montesquieu ont encore sept ans à vivre ; Voltaire a cinquante-quatre ans et Rousseau trente-six. Sieyès a dix-sept ans quand Voltaire arrache la réhabilitation de Calas, vingt-quatre ans quand paraît *l'Encyclopédie* qui met en question les modes de pensée et d'être, qui révèle la précarité de croyances et d'institutions que l'on croyait éternelles.

Fils de bourgeois aisés, le jeune Sieyès ne va pas tarder à comprendre que la carrière ecclésiastique est la plus rapide pour accéder aux emplois importants. Licencié de théologie en 1774, il est déjà dans le monde. Tout permet de penser qu'il fréquente chez le duc d'Orléans, que Laclos sert d'intermédiaire entre le duc, futur Philippe-Egalité, et le jeune abbé. En 1775, Sieyès quitte Paris pour accompagner, en qualité de secrétaire ou de chanoine, M. de Lubersac, appelé à l'évêché de Tréguier. Sieyès à Tréguier : on rêve un instant. Moins de cinquante ans plus tard, dans ce petit village de Bretagne, naîtra Ernest Renan...

« Si la pensée était perdue »

Sieyès naît vraiment en 1788 – il y a deux cents ans. Sainte-Beuve qui a beaucoup lu et annoté les papiers de jeunesse de Sieyès nous le présente sous sa première forme, tel qu'il sera plus tard et jusqu'à la fin, tout d'une pièce quant à la pensée, voulant la liaison exacte, rigoureuse, le parfait enchaînement et l'ordre *un* dans tous les objets de chaque science et même dans la somme totale de nos connaissances : *« Sans cela*, dit-il, *on n'a que des cerveaux décousus dont les connaissances ne tiennent à rien : ils ne savent rien quoiqu'il y ait beaucoup dans leur mémoire et ne sont d'aucun usage »*.

Rien n'égale son mépris pour ces cerveaux décousus qui constituent malheureusement l'immense majorité des hommes et même des hommes distingués. Il les compare à des pièces de musique qui manquent de *l'unité de mélodie : « Les gens de lettres ressemblent trop à la musique sans unité »*. Pour Sieyès, et Sainte-Beuve le cite encore : *« Le genre humain est un corps gangrené d'une part et dont les mouvements sont convulsifs de l'autre. Les hommes qui pensent sont la partie vive et libre qui redonnera vie à tout le corps. Si la pensée était perdue, adieu le genre humain. »*

Sans doute sent-il, comme le cardinal de Bernis, que tout se décompose, mais il ignore comment tout se recomposera. Jusqu'à ce jour de juillet 1788 où le roi Louis XVI convoqua les Etats généraux. En novembre, l'abbé Sieyès publie *Essai sur les privilèges : « Tous les privilèges sans distinction ont certainement pour objet ou de dispenser la loi, ou de donner un droit exclusif à quelque chose qui n'est pas défendu par la loi. Ce qui constitue le privilège est d'être hors du droit commun* (...) *On ne fait pas des lois pour le plaisir d'en faire. Celles qui n'auraient pour effet que de gêner mal à propos la liberté des citoyens seraient contraires à la fin de toute association* (...) *On ne peut donner à personne un droit exclusif à quelque chose qui n'est pas défendu par la loi, ce serait ravir aux citoyens une portion de leur liberté »*.

Tout, rien, quelque chose

La société du XVIIIe siècle repose pour l'essentiel sur une architecture, sur une structure de privilèges. Tout titre de noblesse apporte des privilèges. Toute charge publique est porteuse de privilèges. Tout office ecclésiastique de quelque importance est porteur de privilèges. Les supprimer revient, ni plus, ni moins, à mettre à plat la société française. Quelques semaines après l' *Essai sur les privilèges* – quelques mois donc avant la réunion des Etats généraux, – Sieyès publie *Qu'est-ce que le Tiers Etats ?* Pamphlet électoral ? Quoi qu'il en soit, l'abbé Sieyès révoque en douce l'organisation des Etats généraux composée, selon la tradition, des trois ordres égaux en représentation. L'immense peuple qui n'est ni aristocrate ni ecclésiastique ne peut se contenter d'une représentation qui l'égalera seulement à l'un des premiers ordres. D'où l'interrogation liminaire de son essai.

« Nous avons trois questions à nous faire :

1° Qu'est-ce que le Tiers Etat ? Tout.

2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre public ? Rien.

3° Que demande-t-il ? A devenir quelque chose. » Plus loin Sieyès développe : *« On a dit au Tiers : « quoi que soient tes services, quoi que soient tes talents, tu iras jusque-là ; tu ne passeras pas outre. Il n'est pas bon que tu sois honoré ». Quelques rares exceptions senties comme elles doivent l'être ne sont qu'une dérision et les discours qu'on se permet dans ces occasions rares une insulte de plus. Si cette exclusion est un crime social envers le Tiers Etat pourrait-on dire au moins qu'elle est utile à la chose publique ? Eh ! ne connaît-on pas les effets du monopole ? S'il décourage ceux qu'il écarte, ne sait-on pas qu'il rend inhabile ceux qu'il favorise ? Ne sait-on pas que tout ouvrage dont on éloigne la libre concurrence sera fait plus chèrement et plus mal ? »*

Le roi a accepté que la représentation du Tiers soit égale à celle des deux premiers ordres réunis. Les Etats vont donc se réunir à Versailles en mai 1789. Sieyès sera un des trois députés à n'être pas élu par son ordre : il n'est pas député du clergé, mais du Tiers Etat.

En principe, après avoir entendu le discours royal, les trois ordres doivent délibérer séparément. Sieyès est de ceux qui s'opposent à cette séparation. Il demande la réunion des Etats et le vote par tête, non par ordre. Le Tiers décide de siéger en permanence. Bientôt viennent le rejoindre une bonne partie des élus du clergé et plus tard, quelques nobles libéraux. Cette assemblée, révolutionnaire par sa composition, se cherche un titre. Sieyès lui propose Assemblée nationale.

La première intervention de Sieyès concerne les Droits de l'homme, qu'il pose en préalables à la Constitution que l'Assemblée s'est engagée à donner à la France. Sieyès, père de nos Droits de l'homme : seules les Américains l'avaient précédé dans cette voie. Il intervient lors du débat sur la dîme, impôt prélevé par l'Eglise sur les paysans. Les constituants préconisaient son abrogation pure et simple : Sieyès, plus raisonnable, préconisait son rachat : il fallait, selon lui, que l'Eglise demeurât en état de faire face aux missions hospitalières ou éducatives qu'elle assumait seule dans le royaume. L'Assemblée ne le suit pas, et Sieyès, désabusé, confie : *« Ils veulent être libres et ne savent pas être justes »*.

En revanche sa position est radicale quand il s'agit de deux points essentiels des futures institutions : existerait-il une ou deux assemblées ? Le roi disposerait-il d'un droit de veto sur les textes législatifs ? A ces deux questions, l'abbé répondait par la négative. La seconde Chambre conçue à la manière anglaise ne serait qu'une reconnaissance des privilèges de la noblesse. Selon lui, l'Assemblée devait précisément refuser cette reconnaissance. Quant au veto royal, ce serait, dit Sieyès, *« une lettre de cachet lancée contre la nation entière »*.

Le regret de Mirabeau

On trouve trace des autres interventions de Sieyès à propos de la définition du corps électoral. Mais la plupart du temps, Sieyès se contentait d'écouter les débats. Mirabeau, son proche, s'en émut : *« Je ne cacherai pas mon profond regret que l'homme qui a posé les bases de la Constitution et qui a le plus contribué à notre grand ouvrage, que l'homme qui a révélé au monde les véritables principes du gouvernement représentatif, se condamne lui-même à un silence que je déplore, que je trouve coupable, à quelque point que ses immenses services aient été méconnus... Je l'ai pressé, conjuré, supplié, au nom de l'amitié dont il m'honore, au nom de l'amour de la gloire, ce sentiment bien autrement énergique et sacré, de nous doter de ses idées, de ne pas laisser cette lacune dans la Constitution : il m'a refusé, je vous le dénonce. Je vous conjure à mon tour d'obtenir son avis qui ne doit pas être un secret, d'arracher enfin au découragement un homme dont je regarde le silence et l'inaction comme une calamité publique. »*

La Constituante se sépara en interdisant à ses membres de se présenter à l'Assemblée suivante : la Législative, qui siégea d'octobre 91 à septembre 92. A la Convention alors réunie, Sieyès fut élu dans trois départements. Ayant choisi d'être député de la Sarthe – qu'illustra un siècle plus tard Joseph Caillaux – il persévéra dans son silence, à une exception près : le 21 juin, il refusa d'être considéré comme républicain. *« Je ne crierai pas contre eux à l'impiété, à l'anathème* (...) *mais je leur donnerai mes raisons ; et j'espère prouver, non pas que la monarchie est préférable dans telle ou telle position, mais que, avant toutes les hypothèses, on y est plus libre que dans la République. »*

« Je veux une retraite »

Quelques jours plus tard, Robespierre sembla lui faire écho : *« Qu'est-ce que la Constitution française ? C'est une République avec un monarque. Elle n'est donc point monarchie ni République ; elle est l'une et l'autre. »* Ces bonnes paroles n'empêchèrent point les deux conventionnels de voter sans hésitation la mort du roi. C'est sans doute peu après le 9 Thermidor (27 juillet 1794) qu'il prononça son deuxième mot : *« J'ai vécu. »*

Très vite, il fut choisi comme directeur. Très vite aussi, il comprit que ce régime bâti sur les décombres d'une révolution emballée, animée par d'anciens Jacobins devenus, quand ils le pouvaient, réactionnaires, très vite donc il comprit que ce régime ne durerait pas.

« Il me faut une épée », dit Sieyès qui pensait à Joubert. Joubert, né en 1769, avait participé aux côtés de Bonaparte à la campagne d'Italie, avait commandé en chef en octobre 1798. Sieyès le préférait de loin aux généraux jacobins Jourdan, Bernadotte, Augereau, qui rêvaient sans doute d'un coup d'Etat. Mais Joubert mourut lors du désastre de Novi (18 août 1799) : Sieyès dut se rabattre sur le général Bonaparte qui revenait d'Egypte, auréolé de gloire. Sieyès fut l'un des conjurés du 18 Brumaire (9 novembre 1799). *« Consul »* provisoire, il se retira après l'adoption de la Constitution de l'an VIII, disant à Bonaparte : *« Je ne souhaite pas être votre aide de camp. »* Bonaparte insiste, Sieyès s'obstine : *« Je veux une retraite. »*

Ici s'arrête la vie significative de Sieyès. Il deviendra préfet, comte d'Empire, banni de France en 1815 comme régicide. Autre régicide exilé, David le peignit à Bruxelles – sans doute les seuls portraits ressemblants que nous possédions de Sieyès. Il rentra en France en 1830, après l'accession au trône de Louis-Philippe, fils du duc d'Orléans de sa jeunesse. Mais à quatre-vingt-deux ans, la vie ne l'intéressait plus : *« Je ne vois plus ; je n'entends plus, je ne me souviens plus ; je suis devenu entièrement négatif. »* Il mourut le 20 juin 1836 à quatre-vingt-huit ans.

ROGER STÉPHANE.

★ Indications bibliographiques : d'abord Sainte-Beuve, encore Sainte-Beuve, puis la thèse de Paul Bastid de 1937 (Slatkine Reprint, Genève 1978) et bien entendu le *Sieyès* de Jean-Denis Bredin, Fallois éd. ; 1988.

Les conséquences de la nouvelle stratégie de la centrale palestinienne

M. Yasser Arafat a été reçu par Jean-Paul II avec des égards particuliers

ROME
de notre correspondant

Vingt minutes d'entretien privé ; honneurs et échanges de cadeaux. C'est presque comme un chef d'Etat que M. Yasser Arafat a été reçu, vendredi 23 décembre, au Vatican par le pape Jean-Paul II. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés à Rome en 1982, mais M. Arafat n'était alors que le chef d'une OLP qui n'avait pas encore reconnu le droit à l'existence d'Israël. C'est maintenant chose faite et le président de la centrale palestinienne, qui avait été reçu un peu plus tôt dans la journée au palais du gouvernement italien, a tenté de conforter sa nouvelle image de « dirigeant responsable ».

« *Quels que soient* » les auteurs de l'éventuel sabotage du Boeing de la Pan Am au-dessus de l'Ecosse, M. Arafat a, au cours d'une conférence de presse, « *condamné cet acte de terrorisme inhumain et criminel* ». Ayant présenté ses plus « *sincères condoléances* » aux familles des victimes – parmi lesquelles « *un ami très cher* », M. Bernt Carlsson, commissaire des Nations unies pour la Namibie, – le chef de l'OLP a « *regretté* », cependant, que les premiers soupçons de l'opinion internationale se soient portés, « *à partir de rumeurs, sur les Palestiniens* ». En réponse à une question, M. Arafat a affirmé que les hommes d'Abou Nidal ou proches de lui « *ne sont pas des Palestiniens.* » « *Ces groupes,* a-t-il poursuivi, *sont aux ordres de services étrangers, arabes ou autres.* » Le nom du MOSSAD israélien n'a cependant été prononcé qu'un peu plus tard, quand le numéro un de l'OLP a dit que les services secrets de Jérusalem avaient « *déjà reçu de leur gouvernement l'ordre de tout faire pour saboter le processus de paix amorcé par l'OLP* ».

Le chef de la centrale palestinienne a, en outre, commenté la formation du nouveau gouvernement israélien. « *Je vais demander à M. Pérès* », chef du Parti travailliste et ministre des finances dans le nouveau cabinet de M. Shamir, « *ce que sont devenus ses beaux discours de paix (...) Il a fait marche arrière. (...) Le programme du nouveau gouvernement n'est rien d'autre que celui du Likoud et des fanatiques religieux* ». Réaffirmant qu'il avait « *invité les Israéliens au dialogue* » et qu'il « *continuerait pour la paix, qui est pour nous une question stratégique et non tactique* », M. Yasser Arafat a poursuivi par une attaque. A Jérusalem, « *c'est un gouvernement de guerre qui dit toujours non, non aux Palestiniens, non à l'OLP, non à la négociation et oui aux implantations de colons dans les territoires occupés (...).* » « *J'ai cherché,* a continué M. Arafat, *en Israël un de Gaulle ou, à la rigueur, un Ian Smith* » pour faire la paix.

Enfin, le président de l'OLP, qui a offert à Jean-Paul II une crèche en nacre et qui a remercié publiquement le chef de l'Eglise de lui avoir offert « *l'opportunité de plaider la cause* » de son peuple, a conclu en souhaitant « *un joyeux Noël* » à tout le monde.

PATRICE CLAUDE.

Des opposants veulent créer un « nouveau commandement de l'OLP »

Plusieurs groupes palestiniens, pro-syriens et hostiles à M. Yasser Arafat, cherchent à créer une sorte d'*OLP-bis* », afin de « *poursuivre la lutte armée contre Israël* » en coopération avec les milieux islamistes palestiniens. Ces mouvements, nés de scissions au sein d'organisations membres de l'OLP et basés pour la plupart en Syrie, ont tenu une réunion à Damas en début de semaine pour dénoncer, après l'intervention de M. Arafat devant l'ONU à Genève, *la* « *trahison* » du chef de l'OLP. Ils ont, au sein d'un « *comité préparatoire* », entamé le processus de mise en place d'un « *nouveau commandement de l'OLP* ».

Selon eux, M. Arafat, qui préside la centrale palestinienne depuis 1969, en a abandonné la Charte de 1968, qui prône « *la lutte armée comme seule voie pour la libération de la Palestine* », en acceptant le principe de l'existence d'Israël et en renonçant au terrorisme.

Contacts avec le Jihad islamique

Ce comité doit appeler, le 27 décembre, à la réunion d'un « *congrès populaire* » qui élira ce nouveau commandement, selon un des participants qui a requis l'anonymat. A cet effet, des contacts ont été établis avec les deux mouvements intégristes palestiniens, Hamas et le *Jihad islamique* en Palestine, pour créer un « *front hostile aux solutions capitulardes* », a-t-il affirmé.

Le FPLP-CG de M. Ahmad Jibril, le Fatah-CP du colonel Abou Moussa, la Saïka, le Mouvement de libération populaire arabe de Nagi Allouche, le Parti communiste révolutionnaire palestinien et des personnalités opposées à la « *reconnaissance de l'ennemi sioniste* » ont participé aux travaux de ce comité.

Le Fatah-CR d'Abou Nidal devrait participer aux prochains travaux à Damas de ce « comité », a affirmé à l'AFP à Beyrouth un responsable palestinien pro-syrien qui a requis l'anonymat. La formation d'Abou Nidal n'a plus de bureau dans la capitale syrienne depuis juin 1987.

A Beyrouth, ces dirigeants du courant maximaliste, sauf ceux de la Saïka d'obédience syrienne, ont prôné, aux côtés de cheikhs libanais et iraniens, « *le Jihad* » (guerre sainte) et « *la libération de toute la Palestine* », au cours d'un congrès de soutien à « *Intifada islamique en Palestine musulmane* ».

Dans le passé, d'autres tentatives de créer une « *OLP-bis* » ou de détrôner M. Arafat sont restées vaines. Elles ont toujours eu pour origine une opposition fondamentale sur la stratégie palestinienne face à Israël : l'acceptation ou le refus d'une solution négociée du conflit. – *(AFP.)*

Selon un sondage

54 % des Israéliens favorables à des négociations avec l'OLP

54 % des Israéliens se prononcent en faveur de l'ouverture *de négociations* avec l'OLP à condition que l'organisation palestinienne *« tienne son engagement de cesser les actions terroristes »,* selon les résultats d'un sondage publié, vendredi 23 décembre, par le quotidien *Yedioth Aharonot*. Ce sondage a été effectué, au lendemain des déclarations de M. Arafat, à Genève, la semaine dernière, par l'institut Dahaf, *qui avait été* chargé des sondages pour la campagne électorale *du Likoud* de M. Shamir.

La Tunisie s'inquiète des menaces américaines contre la Libye

Le gouvernement tunisien a fait part, vendredi 23 décembre, de sa « *préoccupation* » à la suite des déclarations américaines sur une éventuelle action militaire contre la Libye, accusée par les Etats-Unis de posséder une usine de fabrication d'armes chimiques (*le Monde* du 24 décembre), indique une déclaration du ministère des affaires étrangères. Tout en soulignant son « *inquiétude* » suite aux menaces américaines envers la Libye, malgré les affirmations exprimées par ce pays sur l'inexistence d'une telle usine, le gouvernement tunisien « *appelle à la retenue et au non-recours à la violence* (...) *ou à tout ce qui nous détourne des efforts de paix* ».

A Rome, l'ambassadeur de Libye, M. Abdelrahman Shalgham, a affirmé que les autorités libyennes inviteraient les ambassadeurs étrangers et les journalistes à visiter l'usine incriminée « *dans trois mois, quand elle commencera à fonctionner* ». Il a précisé que Tripoli fournirait des explications sur cette usine si les Nations unies ou la communauté internationale le lui demandaient. Mais, a-t-il ajouté, « *nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait un gendarme du monde* ». M. Shalgham a enfin indiqué que son pays participerait à la conférence internationale sur les armes chimiques qui doit se tenir en janvier à Paris, et qu'il en accepterait toutes les conclusions.

Les Etats-Unis ont fait part jeudi de leur « *extrême préoccupation* » au sujet de la présence en Libye d'une usine de fabrication d'armes chimiques et ont affirmé qu'ils n'excluaient pas l'option militaire pour empêcher que de telles armes soient disséminées à travers le monde. Tripoli a qualifié les accusations américaines de « *campagnes diffamatoires* ».

Pour sa part, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a lancé un appel aux Etats-Unis pour qu'ils « *s'abstiennent de commettre un nouvel acte d'agression contre la Libye* » et à la communauté internationale ainsi qu'aux alliés des Etats-Unis pour qu'ils interviennent auprès de Washington afin qu'un tel projet soit abandonné. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Lettre d'un ami israélien à l'ami palestinien », d'Elie Barnavi

Retour de courrier

Voici cent quatorze pages au vitriol : *un coup de colère, à la fois* grave et passionné, peut-être un peu rapide, mais souvent décapant. L'auteur, l'Israélien Elie Barnavi, entreprend une tâche à la Sisyphe : démolir quelques-uns des clichés simplistes sur lesquels se forme une vision manichéenne du conflit israélo-palestinien. *Une* histoire qui gomme complexités ou singularités et que *l'historien* (Elie Barnavi enseigna à l'université de Tel-Aviv) entend démythifier.

Au départ, il y avait cette *Lettre à un ami juif* (1), publiée le printemps dernier par le Palestinien Ibrahim Souss, écrivain et représentant de l'OLP en France. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas s'être adressé à « *un ami israélien ?* », demande Barnavi. Ibrahim Souss invitait son correspondant anonyme à parler, à partager la souffrance des Palestiniens : « *Ton silence me meurtrit... J'ai pleuré tes morts. Penche-toi sur les miens.* »

S'estimant ainsi interpellé, « *l'ami israélien* », répond qu'il veut bien parler. Il ne s'est jamais voilé les yeux devant les souffrances des Palestiniens (pas plus, incidemment, que l'ensemble de la presse israélienne). Il dénonce avec virulence les poisons de l'occupation. Mais pas question de participer à un dialogue qui s'établirait sur le mode du procès à sens unique où, dès avant les débats, auraient été désignés les bons et les mauvais. « *Israël, un Etat sans merci* », disait Ibrahim Souss ? Et Elie Barnavi d'énumérer les occasions ratées par les Arabes, tous ces rendez-vous manqués avec « *la politique, cet art du possible* » *et qui, préférés à la guerre,* auraient peut-être depuis longtemps abouti à un partage de cette terre que revendiquent les deux nationalismes.

Ce n'est pas là pointillisme d'historien. Si Elie Barnavi s'escrime contre une réécriture de l'histoire prôné par Ibrahim Souss, c'est parce qu'il estime qu'elle participe d'une « *diabolisation ou démonisation* » d'Israël qui mine, à l'avance, toute tentative de dialogue. A quoi bon exhorter « l'ami juif » à parler si, dans le même temps, dans la même « *lettre* » pourrait-on dire, on s'attache à le présenter comme intrinsèquement mauvais, perpétuel agresseur et porteur de toutes les responsabilités ?

Elles sont au moins multiples, dit l'auteur. Et Barnavi, que l'on peut apercevoir dans les manifestations du mouvement « La paix maintenant », s'applique, tout aussi furieusement, à démanteler les mythes et les fantasmes *de ses compatriotes partisans* du Grand Israël. Impitoyablement, il dénonce cette manière « *d'autisme* » politique dans lequel s'enfermeraient nombre d'Israéliens.

Silencieux, « l'ami israélien » ? Certes non, et Barnavi le prouve – avec violence – en ouvrant à sa façon le dialogue avec Ibrahim Souss.

ALAIN FRACHON.

★*Lettre d'un ami israélien à l'ami palestinien*, d'Elie Barnavi, Flammarion, 114 pages, 55 F.

(1) *Lettre à un ami juif*, d'Ibrahim Souss, le Seuil (*le Monde* du 21 mai *1988*).

RWANDA : surpeuplement et SIDA

Quand l'Eglise fait de la « résistance passive »

KIGALI
de notre envoyée spéciale

Le Rwanda, célèbre pour ses gorilles et, plus accessoirement, pour l'uniforme rose que portent ses prisonniers, n'a jamais connu de ces remous spectaculaires qui font la une de la presse internationale. L'élection présidentielle du 19 décembre (candidat unique, le président Habyarimana, au pouvoir depuis 1973, a été réélu) et les élections générales du 26 décembre ne dérogent pas à la règle : le résultat de ces scrutins est *sans surprise*.

Si la présence inhabituelle de policiers en armes, contrôlant *les* automobilistes dans certaines rues de Kigali, a intrigué plus d'un habitant de la capitale, la campagne électorale ne s'en est pas moins *déroulée* dans le calme. On évoque bien, çà et là, le *« malaise »* qui marquerait depuis quelques mois la vie politique rwandaise. On rappelle, en coulisse, le *« choc »* provoqué, en avril, *par le mystérieux* assassinat du colonel Mayuya, un des proches *du chef* de l'Etat. Et *l'on* suppute, bien sûr, sur les méfaits *de la corruption et l'« influence néfaste »* de l'entourage présidentiel. *Mais ce ne sont là que broutilles*, comparé au traumatisme qu'ont constitué, *pour les Rwandais*, les massacres interethniques perpétrés au mois d'août chez le voisin burundais.

La majorité hutue, qui détient les commandes au Rwanda, ne pouvait pas rester indifférente au sort de ses « cousins » du Burundi : c'est au sud du Rwanda que les victimes des tueries – tous ou presque membres de l'ethnie hutue – ont immédiatement et naturellement trouvé refuge. D'un autre côté, le gouvernement du général Habyarimana *ne pouvait se mettre à dos* les dirigeants du Burundi : la *nécessité de maintenir* de bonnes relations diplomatiques avec Bujumbura *imposait* la plus grande mesure. D'autant qu'à *Kigali aussi*, la *question ethnique* reste un sujet sensible. L'apparte*nance ethnique n'est-elle pas* notée, au même titre que la date *et le lieu de naissance, sur les papiers d'identité ? Et le système* officieux de quota, limitant l'accès *de la minorité tutsie dans l'administration*, n'est-il pas toujours en vigueur ? *Les dirigeants rwandais* ont des milliers de raisons pour adopter, dans cette affaire, le profil le plus bas possible.

La pilule qui rend fou...

Il est pourtant d'autres sujets *qui agitent, de manière moins* visible mais tout aussi profonde, le « Pays aux mille collines ». Le péril démographique et, dans une moindre mesure, l'extension du SIDA, ont conduit le gouvernement à adopter un programme national de prévention, visant, d'une part, à limiter les naissances et, d'autre part, à faire reculer les ravages du virus parmi *une population* dont plus de 50 % a moins de dix-huit ans. La *contraception par injection* (depopovera) et la pilule ont désormais *l'honneur des brochures officielles*. Un million de préservatifs ont été commandés en 1988.

Quand on sait qu'une femme rwandaise met au monde neuf enfants en moyenne et que, en 1984, chaque famille ne disposait plus déjà que de 0,8 hectare de terre cultivable, quand on sait que 28 % de la population de Kigali, âgée de vingt à quarante ans, est *aujourd'hui porteuse du virus* du SIDA (au lieu de 18 % fin 1984), *on comprend aisément* l'inquiétude des dirigeants. Mais quand on *sait aussi la force et le crédit* dont jouit l'Eglise catholique dans ce *petit pays – à peine plus* grand que la Sicile, – on devine aussi les duels feutrés que la mise en route d'une telle politique ne peut manquer de provoquer.

Pour la hiérarchie catholique, qui prêche sans relâche pour une *« parenté responsable »* et considère la « méthode du calendrier » comme seule valable, il est hors de question de transiger sur les *principes. L'utilisation* de contraceptifs et l'usage des préservatifs *sont considérés comme « moralement irrecevables »* : aucun des centres de *santé gérés par* l'Eglise (soit plus de 40 % du total national) *n'est autorisé à en distribuer. Certains évêques n'hésitent pas à* effectuer des « descentes » dans *les dispensaires de leur diocèse*, histoire de s'assurer qu'aucun carton suspect ne traîne sur les étagères. Les rumeurs les plus insensées achèvent de semer le doute : ne chuchote-t-on pas, à l'ombre des clochers, que *« la pilule rend les femmes folles »* et que *« le stérilet finit par remonter et sortir par les yeux » ?*

Après des mois et des années *de batailles en coulisses, le ministère* de la santé vient pourtant de remporter sa première victoire. Lors d'une réunion bipartite, organisée en avril dernier, l'Eglise catholique s'est, en effet, engagée *« à promouvoir et à mettre en place un vigoureux programme de planification familiale par les méthodes naturelles, dans la tolérance et le respect des méthodes de planification familiale prônées par le gouvernement ».* Ce *statu quo* alambiqué, *que* les milieux gouvernementaux considèrent néanmoins comme *« un exemple éclatant de dialogue »,* risque d'aiguiser encore les contradictions au sein de l'Eglise.

La croisade menée par la hiérarchie catholique est-elle un *« combat d'arrière-garde »*, *comme l'affirme un rédacteur* de la revue chrétienne *Dialogue ? L'autorité des évêques, jusque-là* sans faille, est-elle en passe de *« se dissoudre »,* comme certains s'en réjouissent déjà dans les couloirs de l'(ONAPO) Office national de la population ?

A défaut de compromis, l'Eglise risquait, non sans raison, d'être accusée d'enfreindre les textes légaux et de provoquer, par là même, un conflit avec les *représentants de l'Etat*. Hypothèse impensable au Rwanda. Les *évêques en sont donc réduits à* faire, selon l'expression des mauvaises langues de Kigali, *de la « résistance passive ».* Jusqu'à quand ? L'avenir *le dira* : seulement 4 à 5 % des femmes rwandaises utilisent aujourd'hui un moyen contraceptif. Un taux qui devrait atteindre les 15 % d'ici à l'année 1992, espère-t-on au gouvernement.

CATHERINE SIMON.

Le Kenya renoue avec Israël

Rompues depuis 1973, les relations diplomatiques entre le Kenya et Israël ont été rétablies vendredi 23 décembre, a annoncé la radio officielle citant un communiqué de la présidence de la République. Sur vingt-neuf Etats d'Afrique a avoir rompu avec Israël à la suite du conflit du Proche-Orient, le Kenya est le sixième pays africain à renouer. Le Zaïre, le Libéria, la *Côte-d'Ivoire, le Cameroun* et le Togo ont repris leurs liens diplomatiques avec Israël, tandis que l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Malawi et le Swaziland ne les avaient jamais rompus.

En dépit de la rupture des relations diplomatiques, le Kenya n'avait pas empêché des intérêts économiques israéliens d'opérer sur son territoire, la compagnie aérienne El Al assurant par exemple un vol hebdomadaire entre Nairobi et Tel-Aviv. – *(AFP.)*

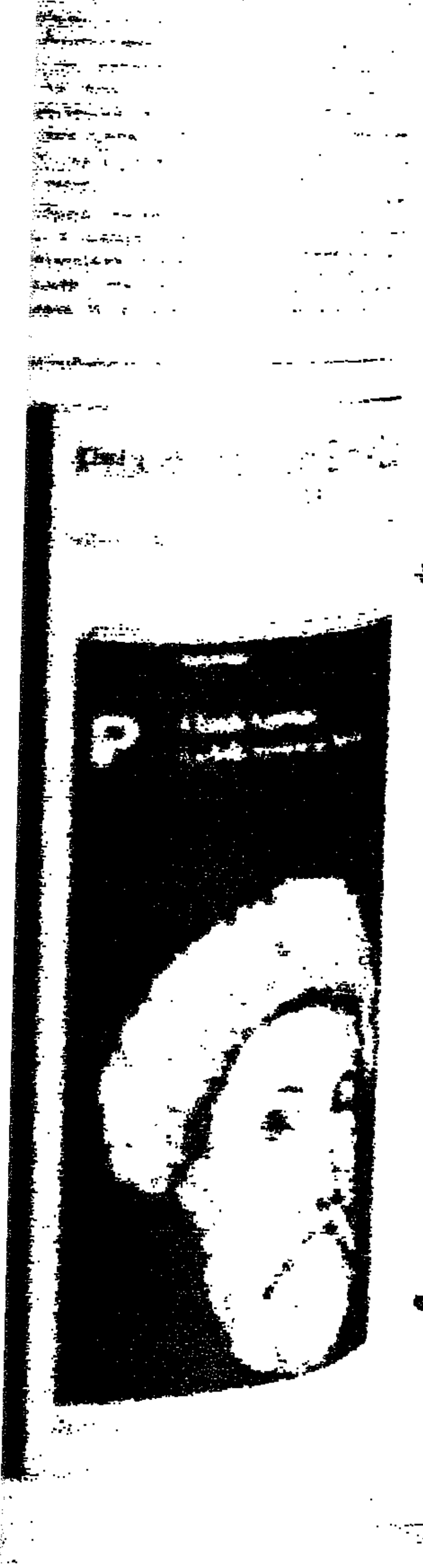
MAROC

Le gouvernement porte plainte contre « le Monde »

Le gouvernement marocain porte plainte contre *le Monde*, après la publication, dans son édition du jeudi 22 décembre, d'un article intitulé « Racket d'Etat au Maroc », a-t-on annoncé officiellement, vendredi 24 décembre, à Rabat. Cet article traitait notamment de la modalité de la souscription nationale visant à financer les travaux de la grande mosquée Hassan II de Casablanca.

Selon le communiqué, l'article est « *attentatoire à la dignité et à l'honneur de l'Etat marocain et contient par ailleurs des éléments contraires à la vérité et à la réalité de l'opération de souscription nationale relative à la grande mosquée Hassan II de Casablanca* ». – *(AFP.)*

[On peut comprendre que le terme de « racket » ait choqué les autorités marocaines, mais les faits sont têtus, et les témoignages à l'appui de nos affirmations innombrables : la mosquée de Casablanca n'est pas construite grâce seulement à des dons, mais surtout grâce à un impôt obligatoire et supplémentaire qui n'ose pas dire son nom.]



هكذا من الأصل

Europe

RDA : les résistances à la perestroïka

Berlin-Est pris de vitesse par l'évolution de l'URSS

L'interdiction, fin novembre, du magazine soviétique *Spoutnik*, puis celle de cinq films diffusés lors de la dernière semaine du cinéma soviétique, ont relancé en Allemagne de l'Est le débat sur la perestroïka. En mettant en cause la responsabilité de Staline et des communistes allemands dans l'arrivée de Hitler au pouvoir, la magazine soviétique a heurté un point particulièrement sensible, celui de la lutte antifasciste; la brutalité de la réaction témoigne de l'inquiétude croissante d'un gouvernement pris de vitesse par l'évolution actuelle de l'Union soviétique.

BERLIN-EST
de notre envoyé spécial

Diffusée à 180 000 exemplaires en RDA, en allemand, la revue *Spoutnik* avait précisément pour clientèle ces classes moyennes qui constituent les principaux soutiens du Parti communiste est-allemand; celles-là mêmes qui ont toujours été abreuvées de l'exemple du grand parti frère. Même s'il est difficile de mesurer *exactement l'ampleur du* phénomène, on ne dément pas à Berlin-Est que cette interdiction et celle de films, plus inexplicable encore, aient suscité des remous dans le parti et même provoqué des renvois de carte. Derrière un langage officiel, le jeune fonctionnaire de l'organisation de la Jeunesse communiste, rencontré au siège de la FDJ à Berlin, a du mal à cacher un certain trouble. Le drame a été évité de justesse lors du congrès de l'Union des artistes plastiques, où il s'en est fallu de peu que ne soit publiée une résolution condamnant ces interdictions, ce qui aurait été unique dans les annales de la RDA. Tout en s'élevant avec indignation contre le contenu des articles incriminés de *Spoutnik*, un écrivain comme Stefan Hermlin, certes critique, mais dont la fidélité au régime *ne peut être mise en cause*, reconnaît ouvertement le malaise.

L'inquiétude des dirigeants s'était traduite depuis longtemps déjà par une prise de distance à l'égard de la perestroïka et de la glasnost. L'idéologue officiel du régime, M. Hurt Hager, s'était rendu célèbre dès 1986 avec une petite phrase-choc *sur la non-absolue nécessité pour* deux amis de tapisser leur chambre avec le même papier. La perestroïka en Union soviétique, pourquoi pas ? Mais en RDA, champion de la stabilité à l'Est, pour quelle raison s'il vous plaît ? L'exemple de la Pologne et de la Hongrie ne montre-t-il pas, souligne-t-on avec complaisance à Berlin-Est, que toute politique de *réforme mal contrôlée est source* d'innombrables difficultés. Si d'autres pays de l'Est, estime-t-on, peuvent se permettre d'en prendre le risque, ce n'est certainement pas le cas de la RDA, située sur la ligne de front idéologique et géostratégique.

L'interdiction de *Spoutnik* est révélatrice du refus de se laisser imposer un réexamen critique de l'Histoire, affirme l'un des principaux idéologues du régime, M. Otto Reinhold, président de l'Académie des sciences sociales. M. Reinhold estime que si les Soviétiques ont quelques raisons de remettre en cause la terreur stalinienne chez eux, les communistes allemands ont *été les seuls à avoir refusé, tant* avant qu'après la guerre, de procéder aux purges réclamées par Staline, et n'ont donc rien à se reprocher. Quant à l'affirmation selon laquelle le refus des communistes allemands de s'allier aux sociaux-démocrates aurait permis l'avènement de Hitler, elle est non seulement *contraire, de son point de vue*, à l'Histoire, mais elle revient en outre à donner raison aux historiens « *revanchistes* » ouest-allemands qui voudraient dédouaner Hitler par les excès de Staline.

La prise de distance des communistes est-allemands n'avait pas paru jusqu'ici émouvoir particulièrement M. Gorbatchev. S'il s'était permis ces derniers mois quelques rappels à l'ordre à l'égard de l'encombrant roumain Ceausescu, le dirigeant soviétique avait au contraire à plusieurs reprises manifesté son soutien à M. Honecker, y compris lors de la dernière visite de ce dernier, en septembre à Moscou. Tout au plus les *Soviétiques, qui souhaiteraient* un meilleur fonctionnement du marché commun des pays de l'Est, le COMECON, font-ils ouvertement savoir qu'il serait bon que la RDA s'adapte, elle aussi, aux impératifs du marché mondial et améliore la qualité des produits qu'elle fournit à l'URSS.

En matière de politique extérieure, les intérêts de la RDA et de l'Union soviétique n'ont jamais paru aussi concordants. La réduction des *armements prônée par M. Gorbatchev* comble un régime est-allemand qui avait été le premier à souhaiter, à la fin de l'ère brejnévienne, que la crise des euromissiles ne dégénère pas en une nouvelle guerre froide. Il y a tout lieu de penser que, aux prises avec les difficultés qu'on lui connaît déjà, M. Gorbatchev a tout autant intérêt que M. Honecker au *maintien de la stabilité est-allemande*. Son message au chancelier Kohl, lors de sa visite à Moscou en octobre, sur l'impossibilité d'une réunification allemande, a été on ne peut plus clair.

Ne pas dramatiser

Officiellement, on se satisfait à Moscou de l'appui répété de Berlin-Est aux réformes en cours en Union soviétique, sans exiger davantage, au nom de la nouvelle doctrine de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays frères. Les diplomates bien informés de Berlin-Est affirment que les Soviétiques, s'ils *en ont bien éprouvé quelque agacement*, se refusent à dramatiser l'interdiction de *Spoutnik* en reconnaissant eux-mêmes que les thèses qui y étaient présentées auraient mérité d'être contrebalancées.

Cette interdiction a pourtant marqué un net changement de ton à l'égard des Soviétiques. On ne se contente plus d'afficher ses distances avec ce qui se passe en URSS. Les dirigeants est-allemands manifestent désormais au grand jour leur désaccord. Lors de la dernière session du comité central du Parti communiste est-allemand, les 1er et 2 décembre, M. Erich Honecker a assuré qu'il ne laisserait pas la RDA « *être gagnée par l'anarchie* ». Dans l'appréciation des relations entre la RDA et l'URSS, a-t-il ajouté, « *personne ne doit se laisser détourner par les coassements de petits-bourgeois devenus fous qui voudraient réécrire l'histoire du Parti communiste soviétique et de l'Union soviétique dans une perspective bourgeoise. Nous entendons aujourd'hui dire par des spécialistes de sciences sociales de pays socialistes que l'on doit voir l'évolution du capitalisme avec d'autres yeux que jusqu'ici et y puiser non seulement des idées de gestion, mais également des méthodes et des modèles de la démocratie bourgeoise. Ce n'est naturellement possible que si l'on refuse de voir la contradiction essentielle entre démocratie socialiste et démocratie bourgeoise* », avait renchéri M. Otto Reinhold.

« *Après tout,* Spoutnik *est un recueil de textes édités spécialement pour l'Allemagne de l'Est. Il était temps de mettre les points sur les i* », affirme un haut fonctionnaire est-allemand. Relayée par les médias audiovisuels ouest-allemands qui inondent en permanence la RDA de leurs émissions, la politique gorbatchévienne, que les Soviétiques le veuillent ou non, suscite trop d'espoirs dans le pays pour être purement et simplement ignorée. « *Jamais la population n'a été aussi favorable à l'Union soviétique qu'aujourd'hui* », constate l'écrivain Stefan Hermlin, en regrettant une attitude trop « *défensive* » des autorités.

Rien ne laisse prédire la direction qui sera prise. La vieille garde s'est assuré la haute main sur la préparation du congrès de 1990, dont la date vient d'être avancée d'une année.

La crainte des dérapages

Obsédés par la crainte des dérapages, les dirigeants essaient de maintenir le couvercle sur la marmite en lâchant prudemment du lest lorsque cela se révèle nécessaire. Y compris parmi les opposants, personne ne nie qu'une certaine libéralisation est intervenue au fil des années. *Les gens* ont de moins en moins d'appréhension à dire tout haut ce qu'ils pensent... y compris d'ailleurs, sur l'âge des dirigeants actuels.

La promulgation, mercredi 14 décembre, d'une nouvelle réglementation sur les voyages à l'étranger est venue confirmer un assouplissement observé depuis deux ans. Cette année, le nombre de voyages à l'Ouest a atteint 1,5 million — sans compter les retraités, — en augmentation sur l'année précédente, qui avait déjà marqué un tournant. Cette réglementation, qui concerne essentiellement des gens ayant de la famille à l'étranger, laisse encore une large latitude à l'administration mais elle introduit dans certains cas des possibilités de recours. C'est une importante novation. Jusqu'à présent les recours contre l'administration ne pouvaient être reçus que par l'exécutif lui-même.

La libéralisation est très variable selon les secteurs. Si la création artistique et littéraire bénéficie d'une assez large liberté de manœuvre, il n'en est pas de même dans le domaine de la presse ou de la télévision, où la langue de bois reste de rigueur. « *Ce n'est pas l'envie qui nous manque de changer, mais que faire ?* », se lamente un créateur.

La planification centrale

Depuis le début de l'année, le gouvernement a *clairement indiqué* à l'Eglise protestante les limites à respecter dans le domaine politique. Plusieurs paroisses abritant les activités de groupes écologistes ou de défense des droits de l'homme ont été perquisitionnées. La censure a resserré la vis sur les publications officielles d'une Eglise devenue, au fil des ans, un vecteur essentiel pour l'expression des aspirations de la société. Un rôle qu'elle n'entend pas abandonner, tout en s'efforçant, souhaite l'évêque de Görlitz, le docteur Rogge, un modéré, d'éviter l'affrontement.

Les bousculades de ces deux dernières années entre jeunes amateurs de rock et forces de l'ordre, à l'occasion de concerts de musique donnés à Berlin-Ouest, ont donné à certains des idées. Des groupes d'opposants ont tenté à plusieurs reprises cette année de manifester dans la rue, sous l'œil attentif des caméras occidentales. La réaction des forces de l'ordre a été brutale et plusieurs militants de la défense des droits de l'homme ont été expulsés vers l'ouest, selon une tactique devenue très prisée pour marginaliser les contestataires.

Cette stratégie des petits pas a été largement *rendue* possible par une certaine réussite économique et la satisfaction des besoins de consommation de la société. S'il est un domaine où les dirigeants estiment être en avance sur la perestroïka, c'est bien celui-là ! M. Reinhold fait valoir que la RDA n'a pas attendu M. Gorbatchev pour ouvrir la porte à l'initiative privée dans le petit commerce ou tenter de réformer le système de planification centrale. Longtemps citée en exemple à l'Est, la RDA offre à l'Allemagne de l'Ouest l'image d'un système attentif à ce que personne ne manque de rien. M. Honecker n'a-t-il pas été jusqu'à affirmer, dans son discours du 1er décembre, que le niveau de vie moyen en RDA était plus élevé qu'en RFA ...?

Cette importance de l'Etat providence explique l'extrême réticence des économistes de l'Est à disserter sur les bienfaits du marché. La planification centrale reste le credo des économistes officiels. L'autorisation *donnée l'année* dernière à seize combinats de pointe d'expérimenter certaines formes d'autonomie financière montre, cependant, qu'on est conscient de l'impossibilité de rester figé sur de vieux concepts. Les premiers signes d'essoufflement de l'économie ne laissent guère de temps pour réagir si on veut éviter de graves problèmes. En ce Noël 1988, la quasi-absence, sauf à Berlin-Est, de « fruits du Sud » — oranges de la Méditerranée, bananes, etc., — alimente bien des sarcasmes dans les chaumières.

HENRI DE BRESSON.

Un livre de l'ancien chef des services secrets roumains

Dans les coulisses de la « maison Ceausescu »

La prise était si grosse, le défecteur avait tant de choses à raconter que la CIA mit quatre ans à le « débriefer ». En Roumanie même, on limogea à cause de lui un tiers du conseil des ministres, vingt-deux ambassadeurs et tous les cadres de la direction de l'information extérieure (DIE), le service secret roumain. Quant à la principale victime, *le président Ceausescu, il tomba* dans une profonde dépression pendant plusieurs semaines.

On le comprend. Le général Ion Pacepa, qui se présenta un matin de juillet 1978 à l'ambassade américaine de Bonn, n'était pas seulement le chef de la DIE, il était aussi l'un des très rares confidents du dictateur, *son partenaire aux échecs*, l'exécuteur de ses moindre caprices comme de ceux de son épouse Elena pendant plus de dix ans. Son récit nous vient un peu tard, même par rapport à sa version anglaise, publiée en 1987 aux Etats-Unis. Mais comme rien n'a changé là-bas, sinon en pis, il reste dévastateur pour le « Conducator » et sa « maison Ceausescu » (1).

Comment devient-on dictateur ? Comment le reste-t-on ? Ion Pacepa explique d'abord le côté « *efficace* » de Nicolae Ceausescu : celui qui, dès son élection au poste de secrétaire général en 1965 (l'auteur ne manque pas de noter que l'arrivée au pouvoir de ce jeune dirigeant est accueillie avec la même faveur que celle de Gorbatchev à Moscou vingt ans plus tard), s'emploie à « *marquer* » ses rivaux de la *vieille génération*, utilisant toutes les techniques de l'espionnage — et toutes leurs faiblesses — pour les faire chanter et les écarter de sa route.

Puis vient le côté paranoïaque : en 1978, le dictateur rêve de mettre sur écoute dix millions de Roumains (comme inspiré par Orwell, il fixe la *date de 1984* pour parvenir à cet objectif), il exige que chaque Roumain fournisse un échantillon de son écriture afin d'identifier les audacieux qui écrivent à Radio Free Europe à Munich (où il a ses agents) pour dénoncer sa dictature.

Le reste, le côté anecdotique, n'est pas négligé non plus : Nicolae *Ceausescu, apprenons-nous*, est un maniaque de la sécurité et de l'hygiène, il renouvelle sa garde-robe complètement chaque jour et se lave les mains à l'alcool après chaque poignée de main. Il aime un certain vin jaune de Roumanie, les films de Kojak et la chasse à l'ours, il voudrait bien avoir un yacht, « *comme Nixon* ». Mais ses goûts sont presque modestes au regard de ceux de sa famille, seul et constant objet de son indulgence : le fils débauché Niku, dont les beuveries et les coucheries *s'étalent aux yeux de tous*, et surtout la redoutable Elena, numéro deux du régime, à la fois vulgaire et vindicative (chargée de surveiller la nomenklatura, elle se délecte à l'écoute des enregistrements des alcôves), exigeante et vaniteuse : une des missions de Pacepa est de l'approvisionner en bijoux — *aux frais de l'Etat bien sûr* — et de lui faire obtenir les diplômes « *honoris causa* » des universités étrangères les plus prestigieuses.

A la recherche d'« agents d'influence »

Autre leçon : les seules affaires qui marchent en pays totalitaire sont celles auxquelles le dictateur s'intéresse personnellement, et ces *affaires, dans le cas de la Roumanie*, relèvent presque toutes de l'espionnage. M. Ceausescu est-il reçu avec tous les honneurs aux Etats-Unis, tient-il à chaque étape le même discours sucré sur la paix et la détente ? A peine a-t-il fini qu'il donne des ordres pour « recruter » tel ou tel ingénieur (d'origine *roumaine*) qu'il vient de *rencontrer* à Texas Instrument ou chez Kodak.

Il entend aussi faire le siège du président Carter en transformant en « agents d'influence » son frère Billy (déjà très lié à son ami Kadhafi), voire le pasteur de son église baptiste. Et s'il rêve d'avoir à la Maison Blanche « son Brzezinski » (*un conseiller d'origine roumaine* comme le premier est polonais), il estime avoir déjà « dans sa poche » Nahum Goldman, le président du Congrès juif mondial, le frère du *shah* d'Iran et Rifat el-Assad, frère du président syrien.

Tout cela se déroule dans le cadre d'une vaste opération de « désinfor*mation* » lancée *en 1972* sous le *nom* de code « Horizon » et visant à mettre en valeur la politique « indépendante », voire « antisoviétique » de la Roumanie. Brejnev n'est pas dupe : il apprécie si *bien les services* de Ceaucescu, « mieux placé à Washington », qu'il le charge de voler à son profit les secrets américains de la guerre de l'espace. Déjà en 1963, c'est en apportant à Khrouchtchev les plans d'une usine ultramoderne de traitement des métaux pour missiles que *Gheorghiu-Dej, le prédécesseur* de Ceaucescu, avait obtenu l'évacuation des troupes soviétiques de Roumanie. Non sans empocher de surcroît un coquet bénéfice : Moscou paya ces plans 4 millions de dollars, alors que Bucarest n'en avait payé que 64 000 à ses espions...

Cela dit, le *général Pacepa en* savait tellement que tout ce qu'il dit est invérifiable, et l'on se demande parfois s'il n'en rajoute pas. On veut bien croire par exemple que le colonel Kadhafi est obsédé par les armes modernes, qu'un fructueux trafic de « vrais-faux passeports » se livre entre la Libye, la Roumanie et cer*tains PC occidentaux*, que les relations entre la Roumanie et l'OLP de Yasser Arafat ont été actives autant qu'ambiguës pendant les années 70. Mais on s'interroge en apprenant qu'Abou Nidal et son organisation auraient été inventés de toutes pièces par l'OLP, que les responsables de l'organisation palestinienne s'en vantaient devant les Roumains et qu'ils demandaient encore le soutien de Bucarest pour faire assassiner le roi Hussein de Jordanie. Ou encore que Tito « *soutenait militairement et financièrement* » les Brigades rouges italiennes, dans lesquelles il aurait infiltré ses agents dès 1970. Ce qui ne l'empêcha pas d'échouer dans son intervention pour sauver la vie d'Aldo Moro, à la demande de Ceausescu, en 1978.

Il est vrai qu'il est toujours difficile de savoir qui filoute qui au royaume de la truanderie tous azimuts décrit par Pacepa. Son livre est en tout cas un document à ne pas négliger.

MICHEL TATU.

(1) *Horizons rouges, dans les coulisses de la maison Ceausescu*, de Ion Pacepa, Presses de la Cité, 325 pages, 110 F.

BULGARIE : partisans de la glasnost

Plusieurs intellectuels sont persécutés par la police

Des intellectuels bulgares ont créé un « *club de discussion pour le soutien à la glasnost et àla perestroïka en Bulgarie* » au cours d'une réunion à l'université de Sofia le 3 novembre dernier, a-t-on *appris dernièrement de source* dissidente.

Parmi les quatre-vingts membres fondateurs de cette association, qui se veut informelle et indépendante, figurent de nombreux membres du Parti communiste, de l'Académie des sciences et de l'Union des écrivains, et des personnalités de renom tels le poète Christo Radevski, *le professeur de philosophie* Jelio Jelev, l'historien Nikolaï Gentchev, le caricaturiste Boris Dimovski, la poétesse Blaga Dimitrova et l'écrivain Radoï Raline.

L'objectif de ce club est de susciter un débat sur la situation économique du pays et le niveau de vie de la population, les droits de l'homme et les libertés civiques, *l'histoire contemporaine bulgare* et ses « *pages blanches* », ainsi que les problèmes démographiques, écologiques et culturels du pays.

« *L'activité du club sera strictement fondée sur le respect de la Constitution et des lois actuellement en vigueur* », ont déclaré ses membres fondateurs. L'un d'entre eux, M. Stefan Prodev, a *perdu son poste de rédacteur en chef* de la revue *Narodna Kultura* — une publication favorable à la glasnost, — suite à la création du club. D'autres membres ont été mis à la retraite anticipée ou menacés de licenciement, *les* plus influents ont vu leurs allées et venues surveillées, leur téléphone coupé.

Le 16 décembre, le domicile de l'écrivain Gueorgi Velitchkov, à Sofia, a été perquisitionné par la sécurité d'Etat. Plusieurs membres du club, qui se trouvaient chez lui à ce moment-là, ont été interpellés, interrogés pendant quatre heures de manière brutale et contraints à signer un avertissement.

Dans des lettres de protestation envoyées à la suite de cet incident à différentes institutions, le club a rappelé qu'il ne cherche « *pas de confrontation avec le pouvoir, mais l'accélération du processus de démocratisation* ».

URSS

La construction de six centrales nucléaires est arrêtée

Les autorités soviétiques ont ordonné l'arrêt de la construction de six centrales nucléaires en raison des conditions sismiques des terrains choisis, et aussi parce que les normes de sécurité ont changé après la catastrophe de Tchernobyl. La décision a été annoncée vendredi 23 décembre à Moscou par le minis*tre de l'énergie nucléaire*, M. Nikolaï Lukonine.

M. Lukonine a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que la perte de production — 28 millions de kWh — serait compensée par des centrales au charbon ou hydroélectriques, en attendant que des sites de remplacement pour les centrales nucléaires soient trouvés. Le ministre a précisé que des recherches étaient actuellement en cours pour une localisation en Carélie, à proximité de la frontière finlandaise.

Les centrales dont la construction a été suspendue se trouvent près de Minsk (Biélorussie), près d'Odessa (Ukraine), dans la ville de Krasnodar (sud de la Russie), en Arménie, en Géorgie et en Lituanie — où se trouve la plus grande centrale nucléaire soviétique, celle d'Ignalina, également située dans une zone sismique active — a indiqué M. Lukonine. — (*AFP, Reuter.*)

M. Gorbatchev devrait se rendre fin janvier à La Havane et à Londres

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, devrait effectuer fin janvier les visites qui avaient été prévues début décembre à Cuba et en Grande-Bretagne, a-t-on appris vendredi 23 décembre de sources soviétiques à La Havane et à Londres.

D'autre part, M. Gorbatchev serait parti discrètement en vacances, le 14 décembre, deux jours après *son retour* d'Arménie, ont indiqué à Moscou des diplomates occidentaux informés par des responsables soviétiques. — (*AFP, Reuter.*)

Europe

GRÈCE : l'enquête sur l'attentat du « City-of-Poros »

Un nouveau rapport officiel met toujours en cause un touriste français

ATHÈNES
de notre correspondant

L'instruction préliminaire, sur le sanglant attentat du 11 juillet dernier, contre le navire de croisière *City-of-Poros*, à une trentaine de kilomètres au large d'Athènes, est close. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le dossier remis, vendredi 23 décembre, au procureur du Pirée ne contient pas de conclusions formelles. *Il s'efforce de décrire*, en trois pages, les événements qui se sont produits à bord du bateau. Selon ce rapport, l'auteur de la fusillade, qui a fait neuf morts et une cinquantaine de blessés, serait Mohamed Adnan Sojand, né en 1967 et porteur d'un passeport libanais. Une explosion, dont l'origine n'est pas clairement établie, a causé sa mort.

Le document n'écarte toujours pas la culpabilité du jeune Français Laurent Vigneron. Le rapport fait état en effet d'un second individu *« qui se trouvait sur le pont et tirait contre les passagers »* et qui a été identifié comme étant Laurent Vigneron. *« Néanmoins*, est-il dit, *il n'y a pas d'indice de sa participation* (au massacre) *autre que les témoignages recueillis. »*. Sans récuser formellement les dépositions de sept passagers du *City-of-Poros*, qui auraient reconnu le jeune Français comme étant l'un des deux tireurs, les auteurs du rapport de la *capitainerie du Pirée, prennent quelque distance* par rapport à ces témoignages. Selon certaines informations parues dans la presse d'Athènes, le ministère de la marine marchande, qui *supervise la police des ports*, laquelle avait mis en cause Laurent Vigneron au lendemain de la tuerie, ne pouvait pas complètement ignorer ces témoignages. Ses plus hauts responsables auraient cependant, après plusieurs réunions, choisi d'utiliser des termes *« plus diplomatiques »* dans le rapport final.

Mais cette prudence n'est pas partagée par tout le monde. Le journal *Dimokratikos Logos*, par exemple, qui est très proche du gouvernement grec, continue d'accréditer l'hypothèse d'une complicité entre Laurent Vigneron et le Libanais Mohamed Adnan Sojand. Il ne met pas hors de cause non plus la fiancée du jeune Français, Annie Audejean, ainsi qu'Isabelle Bismuth, une autre touriste qui, selon ce quotidien, était fiancée au Libanais.

THÉODORE MARANGOS.

Me Gilbert Collard : « Ignoble »

A Paris, Me Gilbert Collard, l'avocat de la famille de Laurent Vigneron, s'est élevé contre le rapport de la capitainerie du port du Pirée. Interrogé sur Europe 1, vendredi 23 décembre, il a affirmé que la victime ne pouvait en aucun cas être le terroriste que les autorités grecques décrivent. Cette théorie, selon lui, *« est démenti complètement par le simple fait qu'il a été tué d'une rafale de mitraillette »*.

« Que la capitainerie du port, qui sait la responsabilité qu'elle a jouée dans cette dramatique affaire, vienne maintenant inutilement raviver la douleur de la famille avant Noël, est encore plus ignoble », a ajouté l'avocat. *Pour* Me *Collard, « les autorités grecques, et plus particulièrement les autorités de la capitainerie du port du Pirée, sont directement impliquées, par une forme de complicité, dans l'attentat du* City-of-Poros. *Il est trop tard maintenant pour elles de revenir sur les premières déclarations qui ont été faites »*.

Selon certains enquêteurs grecs, qui ont collaboré avec la police française, les auteurs de cet attentat seraient liés au groupe palestinien Abou Nidal (*le Monde* du 16 novembre).

ESPAGNE

M. Gonzalez va rencontrer les dirigeants syndicaux

Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a invité les dirigeants des deux syndicats organisateurs de la grève du 14 décembre à le rencontrer lundi 26. MM. Antonio Gutierrez, secrétaire général des Commissions ouvrières (CCOO, communiste) et Nicolas Redondo, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste) avaient refusé de répondre jeudi à une première invitation de M. Gonzalez, car le président de l'organisation patronale, M. Jose Maria Cuevas, était également convié. Mercredi, dans un discours devant les Cortes, le chef du gouvernement s'était déclaré prêt à faire certaines concessions aux syndicats, notamment au sujet du plan d'emploi pour les jeunes qui avait servi de détonateur au mouvement de protestation (*le Monde* du 23 décembre).

● **Un mort et cinq blessés *dans des attentats*.** — *Trois attentats*, attribués à l'organisation séparatiste basque ETA, ont été commis en moins de vingt-quatre heures dans le nord de l'Espagne, faisant un mort et cinq blessés, dont trois grièvement. Le propriétaire d'un bar de Zarauz, petite ville près de Saint-Sébastien (Pays basque espagnol), a *été assassiné dans la soirée du jeudi* 22 décembre, atteint de deux balles dans la tête par un inconnu. D'autre part, à Alasua (Navarre), des inconnus ont attaqué à la grenade, vendredi matin, la caserne de la garde civile, faisant trois blessés, tandis qu'à Arreta (Pays basque) un engin explosait au passage d'une *patrouille blessant un gendarme et* un civil — *(AFP.)*

● **Un putschiste gracié.** — Le gouvernement socialiste espagnol a gracié l'ex-général Alfonso Armada Comin, qui avait été condamné à vingt-six ans et huit mois de prison pour sa participation à la tentative de *coup d'Etat du 23 février 1981. La* décision a *été* annoncée officiellement après le conseil des ministres vendredi 23 décembre à Madrid. L'ex-général Armada Comin, interné dans un hôpital militaire, est atteint d'une grave maladie cardiaque. — *(AFP.)*

Diplomatie

La fin de la visite de M. Chevardnadze en Corée du Nord

Moscou et Pyongyang veulent mieux coordonner leurs politiques

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a quitté, samedi 24 décembre, Pyongyang pour regagner Moscou, à l'issue d'une visite de trois jours en Corée du Nord. Il a remis un message personnel de M. Gorbatchev au président nord-coréen Kim Il-sung.

Le ministre soviétique des affaires étrangères et son homologue nord-coréen se sont déclarés, selon l'agence Tass, *« satisfaits de la concordance de leurs positions de principe concernant les problèmes »* de la région Asie-Pacifique. Ils ont souligné *« la nécessité de rechercher, à cet égard, un degré plus élevé de coordination, de mener des consultations régulières sur les développements de la situation en Asie-Pacifique, sur les contacts avec les autres pays de la région »*.

D'autre part le gouvernement sud-coréen a décidé, samedi 24 décembre, d'accepter la proposition nord-coréenne de pourparlers politiques et militaires à haut niveau avancée le mois dernier par Pyong yang, a annoncé la presse locale. La *décision a été prise au cours d'une* réunion de cabinet à laquelle étaient présents les ministres des affaires étrangères et de l'unification nationale, a indiqué la radio gouvernementale. — *(AFP.)*

Asie

CAMBODGE : la préparation du dixième anniversaire du régime

Phnom-Penh s'efforce de gagner le « pari de la paix »

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Portes et fenêtres, grilles de magasins, jusqu'aux tenues des *conducteurs de cyclo-pousse*, la capitale du Cambodge s'est faite toute bleue à l'approche du dixième anniversaire du régime, le 7 janvier 1989. Chacun y va de son coup de pinceau. *« Auparavant on badigeonnait, maintenant on peint »*, constate un coopérant occidental.

Même dans cette ville squattérisée, au départ, par des paysans, voilà donc qu'on s'installe. Des restaurants ont été refaits. D'anciennes maisons d'hôtes se transforment naïvement en hôtels. Voitures et mobylettes neuves, importées en fraude de Thaïlande ou de Singapour, se faufilent déjà dans la foule des bicyclettes. De petits investissements, certes, mais qui soulignent un regain de confiance, à défaut d'effacer d'un trait l'incertitude de l'avenir.

Dix ans déjà. Le jour de Noël *1978*, les troupes vietnamiennes pénétraient officiellement au Cambodge. Deux semaines plus tard, elles faisaient leur entrée dans la capitale. Trente mille habitants à l'époque, entre sept et neuf cent mille aujourd'hui, dont une vaste majorité de Cambodgiens, *les* Chinois reprenant pied dans le commerce et les Vietnamiens, dans les petits métiers. Dix ans pour se remettre à vivre, commencer à retourner les ruines, à retrouver son chemin, à remettre en état les circuits d'eau et d'électricité. On en est maintenant à retapisser de goudron les grandes artères et à retaper les pagodes. Sur la route d'Oudong, à la sortie ouest de la ville, la communauté *musulmane des Chams* s'est regroupée, sans toutes ses mosquées, mais avec déjà des constructions en bois aux couleurs vives.

Depuis trois ans, comme la plupart des autres villes du Cambodge, Phnom-Penh vit en paix. Sans roquettes ni attentat. A tout hasard, mais sans doute aussi pour des raisons d'ordre, le couvre-feu nocturne n'y a été reporté que de 9 à 10 heures du soir. Une heure de gagnée, mais dont les gens n'abusent guère : les Phnompenhois sont des provinciaux, *tôt* debout, dans un beau tintamarre, et tôt couchés. On commence donc à y oublier le bruit des balles et la vie s'organise, tant bien que mal, avec ses riches et ses pauvres, ses écoles et ses hôpitaux encore en piteux état, ses fêtes et les pesanteurs du système.

Il y a, bien entendu, comme partout ailleurs, un *« comité d'émulation »* en charge du dixième anniversaire. Lycéens et lycéennes apprennent à marcher au pas. Tout ce petit monde défilera, mal, le 7 janvier. Les cyclos ont payé leur nouvelle tenue 320 riels — environ 13 F. Il y a aussi ses milliers de drapeaux — les cinq tours du temple d'Angkor, en or sur fond rouge — *accrochés aux fenêtres ou aux balustrades*. Et puis, tous ces efforts de dernière minute pour présenter une ville propre et un peu moins triste, histoire de cacher les stigmates le *plus voyants de la guerre* et l'abandon de la ville pendant les quatre années de domination khmère rouge. Le régime du jeune M. Hun Sen — qui n'a pas la quarantaine — entend s'accrocher et prouver, chaque jour davantage, qu'il peut gérer un Cambodge d'environ huit millions d'habitants.

La « nouvelle économie »

Cette volonté de prouver qu'on existe — et qu'on peut durer — est partout présente. Tandis que les troupes vietnamiennes se retirent, M. Hun Sen sillonne le pays pour faire avancer les choses, rappeler qu'il y a un gouvernement, avec son armée et son administration. Sur la frontière thaïlandaise à la veille de Noël, il sera le lendemain dans le Nord. Le Cambodge de M. Hun Sen, *materné par les Vietnamiens*, demeure isolé sur la scène internationale. Mais il tente de mettre les bouchées doubles pour s'organiser, occuper la place, quitte à faire de sérieuses entorses au dogme socialiste prôné par le parti unique, le *PRPK*, *Parti révolutionnaire populaire* du Kampuchea. Ici, le compromis s'appelle la « nouvelle économie », une conduite bien pragmatique dont le principal souci est d'éviter, autant que faire se peut, tous les dérapages.

Au Cambodge, traditionnellement, la terre, abondante, appartenait au dieu-roi. Dans les faits, elle était la propriété de celui qui la cultivait. On y revient. On rouvre même les rizeries privées. Le budget des paysans demeure malgré tout très maigre. *Ils* ont tendance, comme avant la guerre, à s'endetter *pour une fête*, un mariage ou un don aux bonzes, pour reconstruire la pagode, l'école ou le dispensaire. Les usuriers — Chinois le plus souvent — font leur réapparition, avec leurs taux *prohibitifs. L'Etat* a du mal à contrôler ces pratiques. Il tente de le *faire en octroyant aux paysans* des prêts pour les engrais et les semences.

Pour ravitailler les marchés et redonner le goût de vivre, le régime tolère, en outre, une importante contrebande, par le port de Kompong-Som et, surtout, à travers la frontière thaïlandaise. Une partie *de la population de Phnom-Penh a* ainsi tendance à vivre au-dessus de ses moyens. On profite encore de tout ce dont on a été privé sous le joug des Khmers rouges, et même pendant les quelques années qui ont suivi. A côté des enfants qui font les poubelles, sac au dos, il y a aussi le petit monde des buveurs de bière importée, des gens qui consomment *et investissent dans le secteur spéculatif*. L'incertitude sur l'avenir est encore bien présente. La vie reprend cependant, même dans les villes de province. Takeo, encore morte il y a *six mois, a retrouvé son animation.*

Pour rétablir la confiance et faire rentrer les devises, la diaspora cambodgienne — un demi-million de personnes, sans compter les trois cent *mille réfugiés sur la frontière thaïlandaise* — est autorisée non seulement à revenir, mais à envoyer de l'argent aux parents demeurés sur place, à un taux pratiquement libre. Du coup, le marché noir est quasi inexistant, et des millions de dollars sont injectés dans l'économie. En outre, les investissements étrangers sont encouragés. Des Japonais lorgnent déjà l'exploitation de l'immense réserve forestière, éveillant les craintes d'écologistes qui redoutent le pillage. Des Singapouriens s'intéressent aux anciennes plantations françaises d'hévéas, qui sont une source substantielle de devises. Comme le Vietnam, le Cambodge compte également, avec des investissements étrangers, se lancer dans l'exportation des crevettes et crustacés surgelés.

Marginaliser les Khmers rouges

La plupart de ces mesures de libéralisation sont intervenues cette année, ce qui explique sans doute que le Cambodge ait perdu, surtout depuis trois mois, un peu de sa tristesse. *« C'est une société qui marche à quatre vitesses : il y a les riches de la capitale, les paysans des zones agricoles favorisées, les pauvres de Phnom-Penh et, en dernière place, les ruraux des zones pauvres »*, estime un expert occidental. *« Les Cambodgiens ont évité nos propres erreurs »*, juge, pour sa part, un Vietnamien. Progressivement, sur les berges du Mékong, les paillotes malsaines, aménagées à même le sol, cèdent la place aux plus classiques et confortables maisons en bois sur pilotis. Le Cambodge a visiblement amorcé sa reconstruction, pour la première fois depuis 1970, quand, avec la chute du prince Sihanouk, il avait été avalé par la guerre.

En outre, après la pénurie alimentaire de 1987, due à la sécheresse, la *récolte de cette année s'annonce* bonne. Certes, les crues n'ont pas été assez élevées pour assurer une moisson correcte de riz flottant. Mais la récolte devrait tourner autour de 1,5 million de tonnes, soit un déficit de 100 000 tonnes qui sera compensé *par les récoltes des cultures subsidiaires*. En d'autres termes, après un déficit alimentaire de 200 000 tonnes en 1987, durement ressenti dans certaines provinces en dépit de l'importation d'environ 70 000 tonnes de grains, le Cambodge renoue presque, cette année, avec l'autosuffisance. Pour encourager la production, l'Etat a triplé le *prix d'achat du riz aux paysans en* un an (7 riels le kilo en août 1988 contre 2,5 douze mois plus tôt).

Bien sûr, tous ces résultats ne sont *ni définitivement* acquis ni entièrement gratuits. M. Hun Sen et son équipe occupent le terrain. Ils font tout pour renforcer leur parti et leur administration, pour faire aboutir *leurs réformes avant l'éventuel* jour J, celui du retour du prince Sihanouk aux termes d'un accord. Ils font vite, sachant que les troupes vietnamiennes, quoi qu'il advienne, seront parties à *la fin de 1990* au plus tard. Il reste donc deux ans au mieux pour ancrer le régime, prouver qu'on peut tenir les Khmers rouges à distance, organiser la vie urbaine et relancer une économie de subsistance. Tous les efforts et *toutes les entorses aux règles vont* dans ce sens.

Les gens d'ici sont conscients que l'intervention d'un règlement politi*que faciliterait le retour rapide* d'une aide internationale. Ils souhaitent donc qu'un terrain d'entente soit trouvé avec le prince, et sont prêts à lui concéder une partie du pouvoir. Mais ils s'apprêtent chaque jour davantage à encaisser le choc. *Ils banalisent la négociation avec* l'ancien monarque, et tentent de vider de tout sens une participation des Khmers rouges à un règlement. Ces derniers ne sont visiblement plus dans leur champ d'optique. Il s'agit de les réduire — dit-on à Phnom-Penh — *à la condition* de bandes errantes dans des montagnes éloignées. Et, ajoute-t-on aussitôt, pour peu que les Chinois leur suppriment toute assistance, le pari est possible. Pour le reste, en redoublant d'efforts, le régime de M. Hun Sen veut consolider suffisamment ses positions pour couper l'herbe sous *les pieds de ses éventuels partenaires* cambodgiens de demain qui sont, aujourd'hui encore, en exil. Le pari est pris. Il reste à le gagner.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Moscou dépêche un émissaire auprès de l'ex-roi d'Afghanistan

(Suite de la première page.)

Après avoir consacré les premières semaines de son proconsulat à une laborieuse reprise en main de l'armée et du Parti communiste — toujours profondément divisé par les luttes de clan, — il a pris langue avec les mouvements de la résistance afghane à Djeddah, en Arabie saoudite, au début de décembre. Ce premier contact n'a pas produit de grands résultats, mais un dialogue est amorcé ; il devrait se poursuivre non seulement avec les mouvements de la résistance installés au Pakistan, mais aussi avec ceux dont les bases arrière sont en Iran. Le différend majeur porte sur la place à réserver, dans l'Afghanistan de demain, au Parti communiste : les Soviétiques voudraient qu'il puisse participer à un gouvernement de transition ; la résistance s'y oppose toujours.

L'ex-roi Zaher Shah peut-il permettre de surmonter l'obstacle ? C'est toute la question qui est abordée à Rome, dans la villa isolée et très protégée où réside l'ancien souverain. Jusqu'à présent, Zaher Shah avait refusé tout contact avec les Soviétiques, pour ne pas perdre *la confiance de la* résistance dont certaines composantes *ultra-religieuses lui sont* d'ailleurs opposées. Des contacts *n'en existaient pas moins par* l'intermédiaire de l'Italie — il semble bien que l'entrevue de samedi ait été organisée par M. Andreotti, le ministre italien des affaires étrangères, — mais aussi grâce à l'ancien médecin du monarque détrôné, le docteur Fatah Najam, qui vit toujours à Kaboul.

Vers une « Loya Jirgah »

L'idée de M. Vorontsov, affirme-t-on de bonne source, serait de proposer à Zaher Shah de revenir très vite en Afghanistan pour présider une *Loya Jirgah*, c'est-à-dire une assemblée traditionnelle des chefs de clans *et de factions, qui serait chargée* de former un gouvernement de *transition. Grande inconnue :* M. Vorontsov demandera que le Parti communiste participe à cette *Loya Jirgah*, mais rien n'indique que l'ancien roi acceptera. Il s'est toujours déclaré opposé à l'idée de partager le pouvoir avec le Parti communiste. Une formule de compromis est-elle possible ? Certains le pensent, et il est sûr qu'à Moscou on a beaucoup travaillé sur l'idée d'une implication des Nations unies dans la phase transitoire.

Or, il y a quelques jours à peine, Zaher Shah déclarait à une télévision britannique que les Nations unies *« pourraient avoir un rôle important à jouer, que ce soit dans l'installation d'un gouvernement de transition, acceptable pour la majorité des Afghans, ou dans le retour des millions de réfugiés et dans l'aide à la reconstruction du pays »*. Et l'ancien souverain de profiter de l'occasion pour rappeler qu'il est toujours disposé à reprendre du service *« dans n'importe quelle fonction pour restaurer un Etat afghan indépendant et non aligné, à condition qu'il soit réellement indépendant, que son intégrité territoriale soit maintenue ainsi que son droit à l'autodétermination »*.

L'équation que M. Vorontsov doit résoudre pour s'acquitter de sa mission n'est pas facile, d'autant que les résistants intégristes sont hostiles à un recours à Zaher Shah, et raisonnent en termes maximalistes. Mais les options dont disposent les Soviétiques sont maigres et s'amenuisent chaque jour.

JACQUES AMALRIC.

[Zaher Shah, qui est âgé de soixante-quatorze ans, est monté sur le trône en 1933, après l'assassinat de son père, Mohammed Nadir. Partisan de la neutralité de son pays, il s'est toujours déclaré ami des Soviétiques, *« mais pas au point qu'ils occupent* [son] *pays »*. Il a été renversé en 1973 par son cousin qui était alors premier ministre, Mohammed Daoud, et vit depuis cette date dans un discret exil italien. Après avoir aboli la monarchie et s'être proclamé président de la République, Daoud a été renversé à son tour en 1978 par des militaires soutenus par Moscou. C'est ce régime qui déclencha la rébellion des tribus, qui devait conduire l'Union soviétique à envahir l'Afghanistan en décembre 1979, après toute une série de « coups » sanglants entre factions du Parti communiste.]

Amériques

SALVADOR

La guérilla intensifie ses attaques dans la capitale

La guérilla salvadorienne a attaqué, vendredi 23 décembre, l'état-major général de l'armée de terre à San Salvador, faisant deux morts et dix blessés, selon le ministre de la défense, le général Eugenio Vides Casanova.

L'attaque a eu lieu dans la partie ouest de San Salvador. Le commando a fait exploser une voiture *piégée devant l'entrée principale de* l'immeuble qui abrite l'état-major de l'armée de terre et le ministère de la défense, tout en lançant des cartouches de dynamite sur la façade.

Deux civils, dont un conseiller juridique de l'armée, ont été tués, et sept autres qui passaient devant l'immeuble ont été blessés, ainsi qu'un médecin et deux employés qui se trouvaient à l'intérieur.

C'est la deuxième fois, cette semaine, que la guérilla mène une opération à San Salvador, mardi dernier, trois voitures piégées avaient explosé devant le quartier général de l'armée de l'air, faisant trois blessés.

Mercredi, le ministre de la défense avait annoncé le rejet par les *forces armées d'une proposition de* trêve, entre le 23 décembre et le 1er janvier, présentée par les guérilleros du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). — *(AFP.)*

● **BRÉSIL : assassinat de l'un des militants écologistes les plus célèbres de la cause amazo*nienne*.** — *Figure de proue de la lutte* contre le dégradation des forêts d'Amazonie, Francisco Mendes, qui était âgé de quarante-quatre ans, a été tué, jeudi 22 décembre, par des inconnus alors qu'il venait de sortir de chez lui dans la ville de Xapuri, à 190 *kilomètres au sud de Rio*-Branco, la capitale de l'Etat d'Acre.

La victime se savait menacée depuis longtemps en raison de ses accrochages fréquents avec les grands propriétaires terriens. Selon la police de l'Etat les principaux suspects du meurtre de Mendes seraient deux éleveurs de bétail.

M. Mendes avait bénéficié ces dernières semaines d'une escorte policière, mais il était apparemment seul au moment de sa mort. Son action en faveur de l'environnement lui a valu plusieurs distinctions internationales, dont le Prix Global 500 *du programme des Nations unies* pour l'environnement en 1987. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

Politique

La préparation des élections municipales

La droite divisée à Saint-Denis de la Réunion

Saint-Denis-de-la-Réunion
de notre correspondant

La bataille pour la mairie de Saint-Denis (cent vingt mille habitants) a été lancée avec l'annonce de la troisième candidature du maire sortant, M. Auguste Legros (app. RPR).

M. Legros a procédé à la mise en place d'un comité de soutien dont plusieurs membres pourraient être ses colistiers en mars prochain. Comme il l'avait fait pour les dernières élections législatives, le maire de Saint-Denis a choisi de brusquer les choses pour tenter de mettre en difficulté, non seulement son principal adversaire socialiste, M. Gilbert Annette, *mais aussi ses propres amis* de la majorité qui ont poussé le président du conseil général de la Réunion, M. Eric Boyer (div. dr.), à constituer, lui aussi, une liste concurrente.

En fait, depuis un an au moins, M. Boyer songe à détrôner M. Legros dont il est l'un des principaux adjoints. Homme de dialogue et d'ouverture profondément attaché à l'identité et à la culture réunionnaises, M. Boyer avait tu, *in extremis*, ses prétentions aux dernières *législatives* en *échange* du soutien du maire de Saint-Denis à sa candidature à la présidence du conseil général.

La gauche aussi

Au sein même de la majorité du conseil municipal, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer un renouvellement des hommes et surtout l'abandon d'une *« politique de clan »* qui a contribué à l'émergence d'un courant socialiste non négligeable à Saint-Denis. Une politique qui *s'est encore manifestée au cours des* dernières élections cantonales lorsque M. Legros a tenté d'imposer, dans différents cantons de Saint-Denis, des hommes et des femmes sûrs contre ses propres adjoints.

Ces derniers font bloc derrière M. Boyer, qui est également rejoint par des jeunes du RPR et de l'UDF. M. Louis Virapoullé, le sénateur UDF-CDS, qui n'est *« pas indifférent »* à ce qui se passe à Saint-Denis, pourrait, lui aussi, soutenir M. Boyer et même prendre place sur sa liste. Si le président du conseil général concrétise sa candidature, il mettrait M. Legros en sérieuse difficulté. A gauche, M. Gilbert Annette peut, lui aussi, fonder des espoirs de conquérir la mairie, compte tenu de la division de la *droite. Mais M. Annette devra* convaincre les communistes de le soutenir, ce qui est loin d'être acquis.

Alors que la fédération socialiste et le PCR avaient fait des listes d'union en mars 1983, les deux formations partiront en ordre dispersé l'an prochain, et n'ont toujours pas mis fin à la polémique qui les oppose *depuis l'échec de M. Paul Vergès* contre M. Jean-Paul Virapoullé (CDS) dans la circonscription de l'est de l'île, un échec que le PCR attribue à la *« trahison »* des socialistes. Lors de la désignation du président du conseil général, en octobre dernier, le PCR avait voté, pour le RPR et l'UDF contre les socialistes et les barristes. Il n'est pas impossible qu'en mars prochain, les communistes de Saint-Denis, qui sont très minoritaires dans la commune, appellent une nouvelle fois à voter pour M. Boyer.

ALIX DIJOUX.

Brest : un challenger UDF pour le maire RPR

BREST
de notre correspondant

M. Georges Lombard (UDF), sénateur, ancien maire de Brest, président de la communauté urbaine, a annoncé, jeudi 22 décembre, son intention de constituer une liste. M. Lombard invite M. Yannick Marzin, adjoint au maire de Brest, conseiller général UDF et président du Syndicat national des pharmaciens, à en prendre la direction. Il contrecarre ainsi les projets du RPR et d'une partie de l'UDF du département de faire conduire une liste par *l'actuel maire, M. Georges Kerbrat* (RPR).

M. Lombard déclare que *« le Brestois* [qu'il est] *ne peut admettre que l'avenir de Brest dépende des décisions parisiennes »*. Il reconnaît que cette décision risque d'entraîner deux listes à droite en mars. Mais il en renvoie la responsabilité au RPR.

Cette compétition pour reprendre la tête d'une liste de droite à Brest a pour conséquence d'accentuer les divisions au sein de l'UDF du département, déjà secouée par l'élection à la présidence du conseil régional en octobre, et dont les deux leaders *sont M. Jean-Yves Cozan* (CDS), député, élu à la première vice-présidence de l'assemblée départementale avec l'appui du RPR, et M. Ambroise Guellec (CDS), député, ancien secrétaire d'Etat à la mer, disciple de M. Raymond Barre. *M. Cozan soutient la candidature de* M. Kerbrat. De son côté, M. Guellec estime que la tête de liste revient à Brest à un UDF, en l'occurrence M. Marzin.

G. S.

● **Rouen : M. Michel Bérégovoy, candidat du PS.** — M. Michel *Bérégovoy, frère du ministre de* l'économie et des finances, et député socialiste de la première circonscription de Seine-Maritime, a annoncé sa candidature à Rouen face à M. Lecanuet. M. Michel Bérégovoy, ancien agent commercial à la SNCF, avait *été élu député lors des élections* législatives de juin dernier. Il avait également rempli ce mandat entre 1981 et 1986. M. Michel Bérégovoy est en outre conseiller municipal de Rouen, et conseiller régional de Haute-Normandie.

Le cœur de M. Lang continue de balancer entre Paris et Blois

Les socialistes parisiens préparent eux aussi leur campagne pour les élections municipales de mars prochain. Le 19 décembre, les principales têtes de liste désignées par le PS *dans les différents arrondissements* de la capitale se sont réunies avec le premier secrétaire fédéral, M. Jean-Marie Le Guen, et le publicitaire Jacques Séguéla, pour étudier l'orientation et le matériel de la campagne. Participaient notamment à cette réunion MM. Pierre Joxe (tête de liste dans le 12e arrondissement), Paul Quilès (13e), Georges Sarre (11e) et Jack Lang (3e).

La présence du ministre de la culture est apparue comme le signe qu'il aurait choisi de se présenter *dans la capitale où il avait déposé sa* candidature *« à titre conservatoire »*, dans le troisième arrondissement, et dont il est conseiller sortant. Dans l'entourage de M. Lang, on maintient, toutefois, que celui-ci n'a pas encore décidé s'il se présentera à Paris ou bien à Blois, dans le Loir-et-Cher, département dont il est l'élu depuis trois ans à l'Assemblée nationale.

La commission exécutive fédérale du PS, à Paris, s'est réunie également le 19 décembre pour avaliser les listes de candidatures adoptées par les militants. Toutes les listes ont été approuvées, sauf celles des dixième et dix-neuvième arrondissements. Dans le dixième, où la tête de liste est une militante rocardienne, les responsables fédéraux souhaitent *pouvoir désigner un chef de file* ayant une plus grande notoriété... Dans le dix-neuvième, la non-adoption de la liste formée par M. Roger Madec, qui avait été désigné comme tête de liste, résulte du conflit entre, d'une part, le courant *Socialisme et République, dont* M. Fadec fait partie, et M. Alain Billon, soutenu par les proches de M. Laurent Fabius, et, d'autre part, les responsables fédéraux proches de M. Lionel Jospin.

P.J.

POINT DE VUE

La pensée du PCF reste stalinienne

par Lilly Marcou
chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques

GEORGES MARCHAIS est content. L'entretien qu'il a accordé au *Monde* du 7 décembre nous rassure à ce sujet. Lui et son parti, *sous sa direction, n'ont* jamais fait d'erreur, de faux pas ni de mauvaise appréciation. Donc point de déchirement, de révision et d'autocritique. Quant à la perestroïka, il souligne que, *« depuis des années et des années »*, le PCF l'appelle de ses vœux. Quelle belle leçon d'escamotage et d'occultation de la vérité à l'heure où l'URSS *est en pleine refonte et où le peuple* soviétique retrouve, enfin, sa mémoire ! Le PCF, lui, selon son secrétaire général, n'en a guère besoin.

Passons sur la vingtaine d'années qui ont été nécessaires aux dirigeants du PCF pour condamner le stalinisme. Passons sur la « réhabilitation », pour les besoins *de la cause, de Jean Kanapa.* Passons sur l'hommage tardif rendu à l'ouvrage collectif, *l'URSS et nous*, cautionné par le bureau politique avant d'être rapidement mis au rancart.

Appelons un chat un chat ! Le PCF, après avoir couvert les pires excès et les immenses erreurs du brejnevisme (Afghanistan, Cambodge, Angola, Pologne, etc.), passe allègrement du soutien de Brejnev à celui de Gorbatchev. Mais ce soutien à la perestroïka est de surface, et le PCF est loin d'accepter, encore moins d'intégrer et d'assimiler, *« la nouvelle mentalité politique »*, qui constitue, aujourd'hui, l'acquis le plus concret du gorbatchevisme.

Georges Marchais a précisé récemment, à Lisbonne, que la perestroïka n'était pas un modèle à suivre. Il s'agit simplement, pour lui, d'une série de réformes propres au système soviétique. Mais la « nouvelle pensée » *s'adresse à tout le* monde : les Etats et les partis, les mouvements et les dirigeants. Les *grandes mutations* de l'idéologie soviétique et leur impact sur la diplomatie sont passés sous silence dans *l'Humanité* et dans le discours des principaux chefs du PCF. Où sont l'humanisme, la reconnaissance des erreurs du passé, l'ouverture vers la *social-démocratie et le* rapprochement avec l'Etat d'Israël ? Le PCF ignore tous ces apports.

Concessions, dialogues, nouvelle diplomatie, équilibre des intérêts, principe du libre choix : ces valeurs et ces normes ne sont guère prises en considération. Fidèle à une lecture stalinienne de l'histoire ou de *l'actualité, on passe sous silence* ce qui dérange. D'où un « oui » à Gorbatchev en paroles et un « non » dans les faits.

Une certaine conception du pouvoir

Michel Rocard a raison d'évoquer cette *« vision stalinienne de l'avenir »* à laquelle le PCF reste attaché. Doit-on apprendre à Georges Marchais que le stalinisme est un phénomène qui dépasse largement sa dimension meurtrière ? Personne, et Michel Rocard, me semble-t-il, pas plus que les autres, n'appréhende les dirigeants du PCF comme des assassins en puissance. Le stalinisme est aussi une certaine *conception du pouvoir, de la direction* du parti, de la lecture du marxisme. En clair, une certaine manipulation de l'Histoire.

Or le fonctionnement du PCF avec l'exclusion des hommes et des *idées, les fondements de sa politique* étrangère, les thèmes qu'il défend dans la société, sa politique *face à la* gauche européenne en général, et à la gauche française en particulier, tout cela relève des mœurs léguées par le sixième congrès du Komintern (1). Ce dernier considérait, notamment, les socialistes comme des ennemis plus dangereux que *la* droite. *D'où le* désarroi, la déroute, l'incompréhension des militants sur ce qui se *passe en URSS. Les informations et* les analyses que leur offre la lecture des *Nouvelles de Moscou* n'ont rien à voir avec ce qu'ils trouvent dans *l'Humanité.* Force est de constater que le PCF — ou ce qu'il en reste — collectionne les rendez-vous manqués : la déstalinisation, l'eurocommunisme et la « nouvelle pensée ».

(1) La troisième Internationale créée par Lénine et utilisée par Staline jusqu'en 1943.

Création d'un « pôle économique et culturel »

Trois villes du Cher se regroupent

BOURGES
de notre correspondant

Les maires des trois plus grandes villes du département du Cher, en signant mardi 20 décembre, un protocole d'accord visant à une coopération économique, ont réduit au silence les ricanements des pessimistes. MM. Jacques Rimbault, député, maire communiste de Bourges, Fernand Micouraud, maire communiste de Vierzon, et Serge Vincon, maire RPR de Saint-Amand-Montrond, en se retrouvant assis autour de la même table, en terrain « neutre », à Bigny-Vallenay, à quelques kilomètres du centre géographique de la France, ont fait voler les étiquettes politiques, à *deux mois des municipales.*

Rien de très précis pour l'heure n'est inscrit à la suite de cet accord nord-sud. L'ouverture de l'autoroute A 71, prévue pour la fin de l'année 1989, a prévalu. Ayant longtemps souffert d'un enclavement dû, en bonne partie, à certaines erreurs du passé, le département découvre là une voie royale, qu'il lui serait fatal de rater. Son tracé traversant *longitudinalement le Cher, chacun a* vu l'occasion de l'élargir jusqu'à une vallée industrielle.

Sous le regard impassible (et sous verre) du chef de l'Etat (*« le seul socialiste présent »* n'a pas manqué de lancer le maire de Bourges), les *trois maires ont écarté toute velléité* politique, déclarant haut et fort que ce protocole ne tendait qu'à servir l'intérêt général du département pour un développement global.

M. Rimbault a souligné que *« l'on peut développer l'autonomie des communes sans pour autant y voir des dessous politiciens »*, insistant sur un appel en grâce : *« Que l'on nous laisse un fonds de sincérité. »* M. Micouraud a reconnu que *« l'on parle beaucoup tourisme en oubliant un peu trop l'industrie », tandis que M. Vincon se félicitait* de l'éclatement du triangle économique (sous-entendu communiste) Bourges-Vierzon-Saint-Florent.

Le nouveau-né s'appelle « Pôle économique technique et culturel du Centre ». D'ores et déjà des demandes de subventions ont été déposées auprès du département, le but étant de développer le réseau de communication, qu'il soit routier ou ferroviaire, afin de brancher directement le Cher et ses villes sur les régions voisines.

La ville de Montluçon (Allier) pourrait prochainement rejoindre les trois villes. On remarquera que le maire de cette ville, M. Goldberg, est également communiste. Quel département en France a déroulé un tel tapis rouge pour accueillir les industriels ?

PATRICK MARTINAT.

● **Nord : annulation d'une cantonale.** — Le tribunal administratif de Lille a annulé, le vendredi 23 décembre, l'élection cantonale dans le canton de Dunkerque-Ouest où avait été élu, le 2 octobre dernier, M. Gaston Tirmarche (PS), maire de Saint-Pol-sur-Mer, conseiller sortant. Cette annulation est intervenue à la suite d'une requête de deux anciens adjoints de M. Tirmarche qui leur avait retiré leur mandat d'adjoint à Saint-Pol puis ne leur avait pas confié de présidence de bureau de vote lors des consultations récentes, ce qui est contraire à l'application de l'article R 43 du code électoral.

Mme Geneviève Yavchitz nommée directeur de cabinet du secrétariat d'Etat chargé des handicapés

M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, a définitivement constitué son cabinet.

Directeur de cabinet : Mme Geneviève Yavchitz ; *chef de cabinet chargé des relations avec le Parlement :* Mme Michèle Zwang-Graillot ; *chargés de mission :* MM. Jean-Louis Segura (emploi), Henry Lafay (éducation), et Marcel Piton (sourds) ; *conseillers techniques :* Mmes Catherine Scholastique et Andrée-Emilie Le Guen, MM. Philippe Didier-Courbin, Patrick Sansoy, Philippe Saint-Martin et Alain Monteagle ; *presse :* Mme Valérie Sanders.

[Diplômée de sciences économiques, mariée et mère de trois enfants, Mme Yavchitz, quarante et un ans, a été successivement, de 1976 à 1985, au ministère des affaires sociales, chargée de mission, chef de service, puis conseiller technique auprès du ministre. Sa carrière s'est poursuivie à la Banque centrale des coopératives et mutuelles puis à la Caisse des dépôts.]

La fin de la session parlementaire

Un budget sans recours en annulation

M. Michel Charasse est *heureux*. Le ministre du budget peut savourer, en connaisseur, une grande première : depuis 1974, c'est la première fois que l'opposition ne dépose pas un recours *devant le Conseil constitutionnel* à propos de la loi de finances.

Quand il était permanent du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Charasse n'avait pas son pareil pour dénicher dans les budgets de la droite les failles susceptibles de tomber sous le coup des décisions des neuf « sages ». Cette année l'opposition est restée muette. Peut-être est-ce *le* résultat d'une certaine lassitude (l'adoption définitive du budget 1989 à l'Assemblée s'est faite devant un maigre parterre), ou *peut-être celui d'un accord* tacite entre la majorité et l'opposition également soucieuses de ne pas voir la ligne budgétaire consacrée au financement des formations politiques (qui s'est promenée d'un ministère à un autre durant la discussion) faire éventuellement les frais d'une remise en cause. A moins que cela ne soit le produit du savoir-faire du nouveau ministre du *budget*.

Toujours est-il que le Conseil constitutionnel, qui, dans sa *sagesse, avait réservé le* 29 décembre pour examiner un éventuel recours sur le budget, va pouvoir disposer d'une journée de repos supplémentaire. Il en aura besoin car le mois de janvier sera chargé : devront être examinés les recours sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le projet de loi sur diverses mesures d'ordre social (DMOS) et l'application dans les DOM-TOM d'une convention sur l'organisation internationale du travail.

P. S.

EN BREF

● **CORSE : un nouveau maire à Calvi.** — M. François Zanotti, qui était seul candidat, a été élu vendredi 23 décembre maire de Calvi avec 12 voix pour contre 10 votes blancs (ceux de la gauche) et une abstention. M. Zanotti, libéral modéré succède au maire démissionnaire M. Xavier Colonna, *étiqueté divers gauche.* — *(Corresp.)*

● **Quatre cantonales validées.** — Le tribunal administratif de Bastia a validé, jeudi 22 décembre, quatre élections cantonales contre lesquelles des recours avaient été déposés. Il *s'agit des cantons de Bastia 2, Bastia 4,* Moita-Verde et Vescovato. La juridiction administrative a rejeté tous les recours en annulation déposés par des candidats battus ou des tiers électeurs et mis en garde les éventuels plaignants contre des recours abusifs. — *(Corresp.)*

● **Les nationalistes dressent un bilan négatif du gouvernement.** — M. Léo Battesti, l'un des élus, à l'assemblée régionale corse du groupe *A Cunculta Naziunalista*, a estimé, lundi 19 décembre, à Bastia, que son groupe *« ne peut que dresser un bilan négatif de la politique du nouveau pouvoir ». « En l'espace de sept mois,* a continué M. Battesti, *rien de fondamental n'a changé en Corse. Le gouvernement s'est réfugié dans la politique de l'apparence. Au-delà de quelques réformettes habilement présentées comme gages d'une attention particulière pour la Corse, tout est au point mort. »* A propos des *« prisonniers politiques »* corses, les élus nationalistes jugent que *« l'Etat semble vouloir entretenir une politique des otages pour exercer un chantage sur l'ensemble du mouvement national corse ».*

● **Renforcement des délégations parlementaires pour les Communautés européennes.** — *M. Jacques Genton, sénateur centriste* du Loir-et-Cher, vient de déposer une proposition de loi visant à augmenter de dix-huit à trente-six le nombre des membres élus au sein de chaque Assemblée (Assemblée nationale et Sénat) pour faire partie des délégations parlementaires pour les Communautés européennes. M. Genton justifie cette demande par la nécessité de *« permettre* (à ces délégations) *de désigner en leur sein des rapporteurs spécialisés chargés de fournir aux commissions permanentes les éléments d'information et d'appréciation nécessaires à un examen correct de tous les projets de loi de transposition du droit communautaire dans le droit interne ».*

M. Genton souhaite également que les délégations ne se contentent pas de déposer tous les six mois leur rapport d'information sur les activités des institutions des Communautés européennes (comme le prévoit la loi du 6 juillet 1979), mais qu'elles y ajoutent des *rapports et des conclusions sur des « thèmes précis, adaptés à l'actualité de l'achèvement du marché unique ».*

● **M. René Garrec (UDF) choisit son mandat de député.** — M. René Garrec, député UDF-PR de la sixième circonscription du Calvados, vient de décider de conserver son mandat de député. Le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 6 décembre, avait déclaré incompatible le cumul de son *siège de député avec la présidence du* conseil d'administration de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC). M. Garrec avait quinze jours pour régulariser sa situation.

● **Nomination d'un « Monsieur Strasbourg ».** — M. Claude Villain a été officiellement nommé, vendredi 23 décembre, par M. Michel Rocard, chargé de mission auprès de Mme Édith Cresson, ministre des affaires européennes. La mission de M. Villain, inspecteur général des *finances, vise à « renforcer durablement le rôle européen de Strasbourg »* (*le Monde* du 16 décembre).

M. Villain devra remettre ses propositions au premier ministre d'ici le 31 mars. Il aura aussi une fonction *« d'animation et de coordination »* des différentes actions que le gouvernement pourrait entamer afin de défendre le maintien du Parlement européen à Strasbourg, *« en étroite liaison »* avec les collectivités locales.

● **SÉNAT : convocation de la commission de contrôle.** — Le président du Sénat, M. Alain Poher, a convoqué pour le jeudi 5 janvier les *vingt et un membres de la commission* de contrôle de l'action des organismes publics dans les opérations financières sur le capital des sociétés *privatisées (le Monde du 24 décembre).* Ils désigneront ce jour-là leurs président, vice-présidents et rapporteur. Avant que le Sénat ne décide de *la* création d'une commission de contrôle sur l'action des organismes publics sur le capital des sociétés privatisées (*le Monde* du 22 décembre), M. Paul Loridant (PS, Essonne) avait expliqué, au nom de son groupe, qu'une telle initiative était *« sans objet »* et *« gravement inopportune »*. Il jugeait que ceux qui *« trouvent anormale la présence de la Caisse des dépôts et consignations »* dans le capital de *Marceau Investissement* (qui a participé à l'achat de titres de la Société générale) faisaient *« un curieux procès »*. M. Loridant avait *rappelé que c'est M. Balladur qui avait* décidé de faire entrer la CDC dans le noyau dur de la Société générale, de lui demander de soutenir le cours de cette dernière, de l'autoriser à entrer, en 1987, dans le capital de Marceau Investissement, qu'il a fait entrer ensuite dans le noyau dur de la Société générale. Pour M. Loridant, le Sénat n'avait pas à se substituer, en outre, à la COB, *« indépendante et efficace »*, à qui il revient de saisir la justice si elle constate une irrégularité.

Remue-ménage au CDS

M. Monory demande d'« urgence » une « réunion d'explication » UDF-RPR

M. René Monory, sénateur UDF de la Vienne, membre du bureau politique du CDS, ancien ministre de l'économie et des finances, a demandé, vendredi 23 décembre, que *« se tienne d'urgence une réunion élargie d'explication de tous les partenaires de l'UDF, comme ceux du RPR, afin de clarifier une situation qui apparaît très préjudiciable ».*

Estimant que le CDS est visé par une *« tentative de déstabilisation (...) dont la presse se fait l'écho depuis quelques jours »*, M. Monory *« tient à mettre en garde tous ceux qui en sont à l'origine contre les effets désastreux de telles attaques : l'affaiblissement de l'opposition tout entière et un faux départ dans sa reconquête du pouvoir ».*

Cette demande de l'ancien ministre a été exprimée après l'annonce de la démission du CDS de Mme Louise Moreau, député UDF, maire de Mandelieu (Alpes-Maritimes), qui déclarait le même jour, dans *le Figaro*, que sa décision devait être perçue comme *« un signal »* et *« un appel à la clarification »*. Critiquant la stratégie des autres dirigeants du CDS, Mme Moreau indiquait notamment : *« Je n'aime pas les valses hésitations. Dans la Ve République, il faut choisir son camp. Moi, je l'ai choisi depuis longtemps et en juin j'ai reçu mandat de mes électeurs pour être un député d'opposition au gouvernement actuel. Pour moi, être tout à la fois au centre et dans l'opposition, c'est rester à l'UDF, mais quitter le CDS. Je ne me reconnais plus du tout dans la démarche politique de mes amis, Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot. »*

L'Etat et les siens

Police : le lamento des « plantes vertes »

Après avoir passé en revue les agents des transports publics, les postiers, les employés de la Sécurité sociale et les professeurs (*le Monde* des 21, 22, 23 et 24 décembre), nous évoquerons, pour achever l'enquête sur « l'Etat et les siens », le sort des gardiens de la paix qui, notamment à Paris, *souffrent* du contraste entre l'idée qu'ils se faisaient de leur métier, quand ils l'ont choisi, et la terne réalité quotidienne...

A entendre leurs syndicats, et surtout le principal d'entre eux, le Syndicat général de la police (SGP), membre de la Fédération autonome (FASP), les gardiens de la paix parisiens sont unanimes : ils se soucient *moins de leur paie que de leur* service, moins du « bifteck » que du contenu de leurs missions qui les laissent profondément insatisfaits. *Ils avaient rêvé de défendre la veuve* et l'orphelin, de se rendre utiles à la société, de rassurer leurs concitoyens par leur présence permanente *dans la rue. Présents,* il le *sont, mais* comme plantons – ce que dans le jargon de la préfecture de police on nomme les « plantes vertes » – *devant* les édifices publics ou les palais nationaux, chauffeurs de commissaires, détachés à diverses tâches administratives, surveillant des *prisonniers* dans les locaux d'autres services ou devant la porte des hôpitaux, les accompagnant d'un bâtiment à l'autre tout au long *de leur périple judiciaire.*

Rien d'exaltant. Une fois ces tâches accomplies et réservés les effectifs pour les missions prioritaires que sont police-secours et l'*accueil du public*, les *gardiens* de la paix peuvent seulement alors se consacrer à leurs autres missions, celles que, seules, ils considèrent *comme* l'expression de leur *métier* : la lutte contre la délinquance.

Depuis des années, les théoriciens de la sécurité publique donnent pour acquis que l'îlotage est la méthode *la plus appropriée pour lutter contre* la petite délinquance dans les grandes métropoles. Seule cette méthode, en multipliant les contacts du gardien avec *la population dans* laquelle il évolue et, si possible, vit, serait en mesure de prévenir les petits délits répétés qui constituent la principale cause du sentiment d'*insécurité en milieu* urbain. C'est d'ailleurs sur cet aspect des choses qu'après les calamiteuses affiches vantant, à la fin des années 70, le « *métier d'homme* », les *campagnes* de recrutement de la préfecture de police ont mis l'accent ces dernières années.

Or la réalité du jeune gardien parisien est assez différente. Plus instruit que ses camarades des générations précédentes – le bac, voire plus, *est désormais commun dans* les brigades, – le gardien de la paix novice vit une réalité faite de servitudes *frustrantes*, sans commune mesure avec l'idéal complaisamment dépeint lors de son incorporation. On lui avait promis un métier de contact et une *activité* utile, il subit un service routinier dont il perçoit peu l'intérêt et qui ne mobilise aucun savoir-faire.

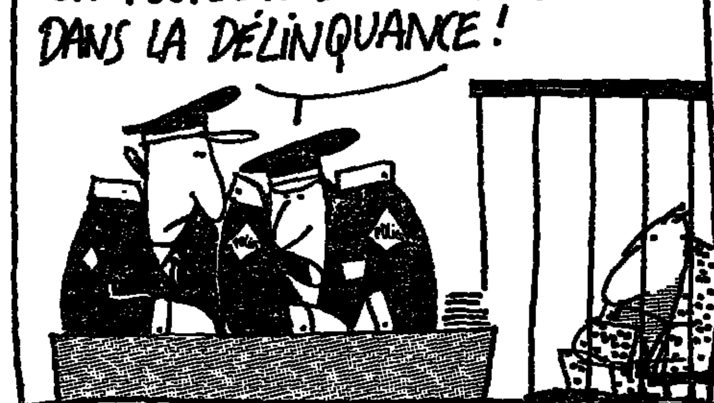
Une étude poste par poste faite récemment *par* le SGP dans tous les commissariats parisiens indique l'ampleur du mal. Tous les arrondissements parisiens ne sont pas atteints de la même façon mais tous sont touchés. Selon cette étude, dans les 6e, 7e, 8e et 16e arrondissements de Paris, la *présence* en *grand nombre* de ministères, bâtiments officiels ou appartements privés de ministres impose une surcharge de gardes *statiques* au *détriment* des autres missions, police-secours excepté.

Dans le 13e arrondissement, c'est l'hôpital de la Pitié qui impose sa *loi : dans cet établissement où sont* soignés les détenus de la région parisienne dont l'état nécessite des soins que l'hôpital des prisons ne peut *assurer, la majorité des effectifs sont* utilisés à surveiller les malades devant la porte de leur chambre. Le 4e arrondissement fait face au même problème avec l'Hôtel-Dieu, où une zone à l'intérieur de l'hôpital, la salle Cuzco, est réservée aux détenus.

Dans le 14e arrondissement, les policiers ont *l'œil fixé sur* la prison de la Santé, dont il faut impérieusement surveiller les abords. Si, dans le 1er arrondissement, le Forum des Halles mobilise de gros bataillons d'îlotage, nombreux sont les gardiens affectés à la garde des gardés *à vue de la brigade des stupéfiants* et du proxénétisme (BSP) qui, débordée, se trouve dans l'impossibilité de surveiller elle-même ses prisonniers.

Quant aux 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements dont la taille justifie la présence de troupes plus nombreuses qu'ailleurs, ils sont les seuls à pouvoir fournir les renforts que les aléas de la vie parisienne exigent. *Qu'un prince britannique* honore Paris de sa visite et c'est là que seront prélevés les gardiens pour renforcer le service d'ordre et *accroître le nombre de patrouilles* sur le trajet du cortège officiel. Lors du récent transfert de la dépouille de Jean Monnet au Panthéon, cérémonie *à laquelle assistaient onze* chefs d'Etat des pays membres de la Communauté, des renforts ont été mobilisés dix jours à l'avance pour reconnaître le terrain et préparer le jalonnement.

Autant de servitudes que les jeunes gardiens vivent moins bien *que leurs aînés. Mieux formés et* professionnellement plus exigeants, ils ne se doutaient guère que leur



métier pouvait, aussi, être *fait* de *tâches ingrates*, à l'utilité douteuse n'exigeant aucune compétence. Motivés pour lutter contre la criminalité, ils vivent trop souvent leur situation comme celles de pions prisonniers d'une routine administrative inchangée depuis des lustres. Les rapports des missions d'inspection dénonçant le gaspillage des *effectifs ont eu le temps de s'accumuler* sur les bureaux des ministres ou des préfets de police, mais rien, ou peu, n'y fait : l'inertie demeure *forte, reportant sur* la police parisienne, en bout de course, le poids des tâches qu'aucune autre administration ne veut ou n'est en mesure de prendre en charge.

Dans la police parisienne, l'enrichissement des tâches n'est qu'un idéal apparemment inaccessible. *Provinciaux transplantés dans* la capitale, les gardiens parisiens ne s'y trompent d'ailleurs pas : sur les quelque 23 000 gardiens affectés dans *Paris et* les *trois départements* de sa petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), ils étaient, en 1986, 8 700 à *demander* leur mutation en province ; deux ans plus tard, ils sont 9 500, attendant, selon les départements demandés, de cinq à dix ans avant *que* leur candidature puisse être satisfaite.

Le blues des inspecteurs

Les policiers en civil que sont les inspecteurs poussent, eux, une tout *autre complainte : le lamento* des carrières. Dans les années de la précédente décade, ils se plaignaient du manque de moyens pour travailler, *trouvaient obsolètes* leurs *armes* et leurs véhicules et jugeaient dérisoires leurs frais de mission. S'ils n'ont pas abandonné certaines de ces revendications, *notamment* celles qui concernent les frais de mission, leur carrière bloquée concentre depuis les années 80 toute leur morosité.

Le mal *remonte* à 1977, lorsqu'à la demande des syndicats, tous les inspecteurs sont devenus, de droit, officiers de police judiciaire. Or *cette qualification, qui s'obtenait* jusque-là par concours, était le sésame ouvrant la porte de la promotion. Ne pouvaient devenir inspecteurs principaux, puis inspecteurs divisionnaires, que les officiers de police judiciaire. Depuis la réforme de 1977, *sous la pression* alternée des inspecteurs, des commissaires et des ministres, sept différents *systèmes de remplacement ont* décidé de l'avancement des policiers en civil, témoignant du caractère particulièrement sensible de la question. *Ancienneté, mérite,* combinaison des deux, notations, tableaux d'avancement : toutes les méthodes *ont été utilisées dans un parfait* désordre et sans prévoir les conséquences à plus long terme sur la gestion des effectifs.

Les conséquences sont là : avec *une structure hiérarchique* totalement déformée, le corps des inspecteurs offre désormais à la promotion un *nombre* dérisoire de *postes par* rapport aux ayants droit. Sur un effectif de quinze mille inspecteurs de tous grades, ils sont cinq mille six cents *inspecteurs qui, en entrant* dans la carrière, n'ont aujourd'hui qu'une chance infime de devenir inspecteurs principaux. Ces derniers, *au nombre de trois mille cinq* cents, ont tout aussi peu de chances de rejoindre le groupe des quelques six mille inspecteurs divisionnaires qui *coiffent la pyramide.* Compte tenu de la jeunesse actuelle des inspecteurs divisionnaires, émanant pour la plupart des grosses promotions *des années* 70, les départs à la retraite des prochaines années ne libéreront que peu de postes. Or le grade commande à la *fois* la *rémunération et la fonction,* c'est-à-dire le type de travail demandé. Conséquence : un jeune inspecteur sait dès le départ que son avenir est, sinon *bouché, du moins sérieusement* obéré.

En période de pénurie, toute promotion qui bénéficie à l'un est vécue par l'autre, souvent à juste titre, *comme l'effet de l'arbitraire.* Ainsi s'explique que plus de mille inspecteurs, chiffre encore jamais vu, ont protesté contre leur non-inscription *au tableau d'avancement en* déposant un recours devant les tribunaux administratifs ! Apparemment non sans raisons : le tableau d'avancement de 1984 *a été cassé* ; ceux de 1985 et 1986 ont de bonnes chances de l'être bientôt ; les derniers, ceux de 1987 et 1988, font déjà l'objet de nombreux recours contentieux.

GEORGES MARION.

Vos notes !

Témoin de la susceptibilité qui gouverne les rapports hiérarchiques *entre commissaires et inspecteurs*, le syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), principale organisation de la corporation, *lance une campagne* sur la *notation* dont les inspecteurs, comme tous les fonctionnaires, sont l'objet par leurs supérieurs.

Le syndicat a ainsi fait distribuer parmi ses adhérents une *feuille de notation. Apparent* décalque de celle que remplissent les commissaires de police lorsqu'ils doivent apprécier les *qualités humaines et professionnelles de leurs subordonnés*, cette feuille s'applique cette fois aux « patrons » et doit être remplie par la section syndicale.

Dans la catégorie *« éléments d'appréciation »*, les rubriques *(moyens physiques, courage,* jugement, initiative, connaissance, etc.) sont identiques à celles des véritables feuilles de *notation. En revanche la catégorie « aptitudes manifestées dans les fonctions »* décline les principaux reproches que les commissaires endurent de leurs inspecteurs, *invités à évaluer l'empressement* que montrent leurs patrons à pratiquer *« l'assistance à huissiers »* et les *« vacations funéraires »*, à *nouer dans leurs fonctions des « relations mondaines »*, à pratiquer le *« tourisme régional »* ou à règner par le *« mandarinat »*. Une rubrique *« homme de main des élus locaux »* et une autre *« utilisation des bons d'essence »* est également à l'appréciation des inspecteurs.

Deux réponses sont *proposées* pour rendre compte du style de commandement : *« En avant ! (je reste derrière) » et « Suivez-moi ! (je suis devant) »*. L'usage des véhicules de service est ventilé entre *« familial/tourisme », « personnel/courses » et « professionnel »*. Quant à l'utilisation des fonds publics de gestion, les réponses proposées s'étagent de *« après concertation » à « sans concertation »* en passant par... *« surprenante »*.

G. M.

RELIGIONS

Interdisant la fécondation « in vitro »

Le Vatican condamne la « rébellion » de certaines universités catholiques

L'Osservatore romano a publié en première page, vendredi 23 décembre, un article non signé mettant en cause la *« très grave rébellion »* dont se seraient rendus coupables, selon l'organe officiel du Vatican, des universités catholiques *qui* ne respectent pas les dispositions de l'instruction *« Donum vitae »* du 10 mars 1987. Celle-ci interdisait *toute forme de fécondation* « in vitro », y compris entre deux conjoints stériles désirant un enfant.

Bien qu'elles ne soient jamais *citées dans* l'article, les universités catholiques de Lille, de Nimègue (Pays-Bas), de Louvain (Belgique) sont visées par ce vigoureux rappel à la discipline. Déjà leurs recteurs avaient été convoqués, le 9 janvier 1988 au Vatican. Les fécondations « in vitro » *effectuées dans ces établissements* le sont à des conditions très strictes (au profit d'un couple marié et stable ; sans manipulation d'embryons). *« Leurs responsables,* écrit *l'Osservatore romano, ont qualifié de licites sous certaines conditions des pratiques que, sous les mêmes conditions, le magistère de l'Eglise a qualifiés d'illicites. Un tel désaccord doctrinal est contraire aux bonnes règles de la communion catholique »*.

« On ne voit pas comment on peut refuser à l'instruction « Donum vitae » *l'obéissance, pour ce qui est du jugement et de la pratique, que les fidèles sont tenus d'assurer à l'autorité légitime de l'Eglise »*.

Faut-il désormais s'attendre à des sanctions ? Déjà, au début de 1988, l'équipe médicale du docteur Chartier avait été contrainte de démissionner de l'hôpital catholique Notre-Dame de Bon-Secours à Paris, sous la pression de l'archevêché de Paris. Elle était à la pointe des techniques de fécondation artificielle.

JUSTICE

L'affaire Tangorre

L'empreinte génétique n'a pas pu être réalisée

L'empreinte génétique qui devait permettre de dire si Luc Tangorre, actuellement inculpé dans une affaire de viol dont furent victimes, en mai dernier, deux étudiantes américaines, est bien l'auteur de ces *faits, n'a pas pu être réalisée.*

Luc Tangorre avait lui-même demandé cette recherche scientifique et accepté de se soumettre à l'expertise. Selon son défenseur, Me François Vidal-Naquet, les prélèvements n'auraient pas été correcte*ment effectués* et ensuite conservés dans de mauvaises conditions, ce qui a rendu tout examen impossible.

L'avocat, qui *apparente* cette impossibilité de dire scientifiquement si son client fut l'auteur des viols, comme une *« preuve négative » de son* innocence, a annoncé qu'il demandait dans ces conditions la mise en liberté de Luc Tangorre. Ce dernier, âgé de vingt-neuf ans, avait été arrêté, inculpé et écroué le 24 octobre. Au mois de février précédent, il avait bénéficié d'une grâce *présidentielle* qui lui avait permis de quitter la prison où il purgeait la condamnation à quinze ans de réclu*sion prononcée pour viol* par les assises des Bouches-du-Rhône.

● **Nominations de magistrats.** – *Par décret publié au Journal officiel* du 23 décembre, sont nommés : conseillers à la Cour de cassation : MM. Jean-Claude Laplace, Pierre Mabilat, *Olivier* Renard-Payen, Michel Edin, *présidents* de chambre à la cour d'appel de Paris et M. Pierre Blin, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens. Sont nommés premier *président* de la cour d'appel de Bordeaux : M. Michel Vigneron, président du tribunal de grande instance de Marseille ; premier président de la cour d'appel de *Toulouse* : M. Raymond Exertier, directeur de l'école nationale de la magistrature ; premier président de la cour d'appel de Reims : Mme Madeleine Sabatini, vice-président au tribunal de grande instance de Paris.

M. Jean Comet perd son référé contre Henri Amouroux

Mme Huguette Le Foyer de Costil, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a rejeté, vendredi 23 décembre, la requête en référé présentée par M. Jean Comet qui souhaitait obtenir la censure de plusieurs passages du tome VIII de *la Grande Histoire des Français sous l'Occupation* d'Henri Amouroux, publié au mois d'octobre sous le titre *Joies et douleurs du peuple libéré.*

Ancien magistrat, actuellement membre de la commission justice du Front national, M. Comet a été le greffier de la cour martiale qui siégea au Grand-Bornand (Haute-Savoie), les 23 et 24 août 1944, et prononça la condamnation à mort de soixante-seize miliciens. Il contestait la manière dont Henri Amouroux a raconté cet épisode mais dans son ordonnance le magistrat observe que le récit de l'historien *« correspond en tous points aux éléments mis par Jean Comet lui-même à la disposition d'Henri Amouroux »* avant de déclarer : *« L'imputation selon laquelle Jean Comet aurait participé à une œuvre de justice jugée d'avance ressortit au pouvoir de l'historien qui est en droit de porter sur de tels faits l'appréciation qui est la sienne. »*

M. P.

● **Pétition pour Jean-Louis Casabonne.** – *La section académique* toulousaine du Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES) a adressé, *vendredi 23 décembre*, un télégramme au président de la République pour lui demander d'intervenir en faveur de Jean-Louis Casabonne, condamné à six ans de prison par la justice espagnole (*le Monde* du 23 décembre). *Celle-ci* l'a déclaré coupable d'aide et d'assistance à l'ETA. Pour le SNES-Toulouse, *« scandalisé par ce jugement »*, le gouvernement français doit *« tout mettre en œuvre auprès des autorités espagnoles afin d'obtenir la libération immédiate de Jean-Louis Casabonne »*.

Mineurs en prison

Une campagne contre l'incarcération des moins de dix-huit ans

Le mouvement Riposte, qui s'est donné *pour but de « lutter contre l'exclusion des jeunes les plus en difficulté »*, vient de lancer un appel en faveur de l'abolition de l'incarcération des mineurs, qui se termine par ces mots : *« Agissons pour qu'au pays des droits de l'homme il n'y ait plus, le 14 juillet 1989, un seul mineur en prison. »* En 1987, près de 4 000 jeunes de moins de *dix-huit ans ont été* mis en détention provisoire, et en 1986 (derniers chiffres connus) 6 000 mineurs ont été condamnés à des peines de prison ferme.

Cette année, comme tous les ans, environ 900 mineurs passeront les fêtes de Noël en prison. Et cela, non dans des « prisons *dorées* », souligne le mouvement Riposte, mais dans celles de leurs aînés, celles *« de la promiscuité, de la violence et de la détresse ». « L'incarcération n'est jamais une solution,* a souligné le président du mouvement Riposte, M. Dominique Tricaud. *Les jeunes qui ont raté leur intégration n'ont aucune chance de mieux la réussir après leur sortie de prison. Nous ne pensons pas que ce soit là une façon de régler le problème de la marginalité. »* Et de rappeler l'objectif de cette campagne : obtenir par la loi l'interdiction de toute incarcération de mineur.

Dans ce domaine, le mouvement Riposte n'en est pas à son coup d'essai. L'association a *lancé une première campagne* dès 1987, année de sa création. Il s'agissait alors d'obtenir – avec d'autres – un amendement de l'*ordonnance de 1945, afin* d'interdire l'incarcération des mineurs de treize ans et de limiter à la procédure criminelle la possi*bilité d'incarcérer préventivement* les mineurs de seize ans. Une pétition avait alors réuni trois mille signatures, et Riposte avait *remis à chacun* des députés et sénateurs un appel aux parlementaires accompagné d'un dossier.

Inventer de « nouvelles réponses »

L'amendement devait être voté au cours du débat parlementaire *sur la réforme de l'instruction* de décembre 1987, mais l'objectif demeure aujourd'hui l'abolition pure et simple de l'incarcération *des mineurs.* Les timides avancées proposées par le texte sur la détention provisoire de Pierre Arpaillange *ne suffisent* pas aux membres de Riposte, tant s'en faut. Un texte *« terriblement décevant »* pour M. Dominique Tricaud, *qui ne semble pas regretter* le report de l'examen du projet à la session de printemps. Toutefois, la présidente du Syndicat des avocats de France (SAF), Mme Sylviane Mercier, signataire de l'appel, s'est montrée moins sévère pour le *texte du garde des* sceaux : un projet « modeste » certes, mais qui a le mérite d'être *un peu plus strict qu'auparavant : « Il faut remarquer que la courbe des peines de prison ferme coïncide avec celle des détentions provisoires,* a-t-elle noté. *Les peines fermes servent parfois à « couvrir » la détention provisoire. Une loi sur la détention préventive a donc son utilité. »*

Riposte ne renonce pas pour autant au principe de la « sanction », mais voudrait inventer de *« nouvelles réponses »*. Pourquoi ne pas explorer plus sérieusement la piste de la *« réparation »*, a suggéré M. Yves Douchin, chargé *de mission à la délégation interministérielle* pour l'insertion des jeunes, ou s'appuyer plus largement sur le réseau des missions locales qui *offrent* à ces jeunes des dispositifs d'insertion ? M. Maurice Pourriot, vice-président du mouvement, ainsi ainsi responsable d'une entreprise intermédiaire baptisée Ergal (galère en verlan). Installée à *Choisy-le-Roi dans* le Val-de-Marne, cette entreprise de bâtiment, mais aussi de transport emploie – et rémunère au SMIG – *des jeunes en difficulté. « Il n'y a pas de miracle,* explique-t-il ; *quand on peut les faire travailler, les salarier et les loger, les problèmes s'effacent. On n'a pas forcément besoin de la prison. »*

ANNE CHEMIN.

★ Riposte, 108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris. Tél. : 48-22-82-05.

● **Un avocat de Montpellier inculpé de proxénétisme.** – Avocat au barreau de Montpellier, Me Louis Niang, vingt-huit ans, vient d'être inculpé de proxénétisme pour avoir eu des intérêts dans un établissement de massage de la ville, dont il était le conseiller juridique et financier. Il a été laissé en liberté.

Société

Des retraités au secours du tiers-monde

Il y a quelques jours, au Sénat, une centaine de personnes, cheveux argentés ou crânes dégarnis, suivaient d'austères exposés *sur les embarras financiers des pays du* tiers-monde. Un colloque sénatorial ? Un cours de l'université du troisième âge ? Pas du tout. Pour le 5e anniversaire de leur mouvement, les membres de l'Association générale des intervenants retraités (1) s'offraient une session de mise à jour. L'AGIR : ce sigle en clin d'œil dit tout leur programme. En cinq ans, ces Français et Françaises exclus du monde des actifs par la limite d'âge ont été donner bénévolement 20 000 journées de travail et des trésors de compétence dans 35 pays en développement.

Leur association est née d'une frustration. En 1983, alors que déferlait la vague des mises à la retraite anticipée, quelques cadres, soudain condamnés à l'oisiveté, eurent l'idée de se *grouper pour* proposer leurs capacités désormais inemployées aux pays en difficulté. D'anciens *dirigeants* de *société*, de hauts fonctionnaires avaient déjà accompli la même démarche. *Cette fois, il s'agissait plutôt* d'envoyer outre-mer des hommes de terrain : artisans, *techniciens, administrateurs,* praticiens du commerce, enseignants. Des professionnels capables de remettre en marche ces équipements et organismes dont les nations pauvres ont tant de mal à assurer la maintenance.

2 400 volontaires

Aujourd'hui, dans les bureaux de l'AGIR — quelques mansardes dans le vieux Paris entre les Folies Bergère et une synagogue, — on a mis en fiches 2 400 volontaires (dont 25 % de femmes) qui attendent qu'on fasse appel à leurs services.

Les opérations d'assistance sont rarement simples. Par *exemple des autocars livrés par* la France sont en panne en Birmanie. Comme l'AGIR n'a pratiquement *pas de fonds propres* (son budget total est de 1 million de francs par an), il faut obtenir que *les affaires étrangères* payent le voyage et l'entretien sur place d'un ancien mécanicien de Berliet. Djibouti a besoin d'un agronome et d'un potier pour former des nomades récemment sédentarisés. Bien entendu, il n'y a pas un centime. Un couple de Pyrénéens ferait l'affaire. Pour financer l'opération, il doit organiser au préalable une kermesse dans sa ville.

Comme les retraités piaffent d'impatience, ADIR à mis sur *pied depuis peu un service* d'assistance aux organismes français impécunieux. Ici comme *ailleurs elle prend le plus grand* soin de ne pas supplanter les firmes privées. *« Travailler gratuitement pour des gens qui peuvent payer et créer ainsi du chômage serait une politique de gribouille »*, fait remarquer Madeleine Faucher-Hébrail, la vice-présidente. *« Mais les petits boulots, parfois de quelques heures, qui ne mangent le pain de personne, sont nombreux. Là une enquête sur les étrangers, pour un organisme social, là une expertise de comptabilité pour les scouts, ailleurs une visite d'entreprise pour des écoles. »*

Bien sûr, ce dont rêvent les retraités, qui ont du dynamisme à revendre, c'est de partir au loin pour une mission d'importance. Si elles ne sont pas quotidiennes, les occasions ne manquent pas. Une coopérative scolaire d'Abidjan appelle au secours. Robert de Buhan, soixante-six ans, ancien fonctionnaire des finances, est désigné pour partir. Il se retrouve dans une méchante case, au cœur d'un quartier populaire et devant une immense pagaille. Deux mois de remise en ordre. En fait, il devra faire encore deux « campagnes » au cours des années suivantes pour remettre la coopération sur les rails.

Un ancien architecte a repris ses crayons pendant de longs *mois au Nigéria pour achever une* cathédrale en panne. Même lorsqu'elles paraissent simples, les missions connaissent parfois des prolongements inattendus. Un pâtissier tunisien demande qu'on lui apprenne à filer le chocolat. Un pâtissier retraité d'Ile-de-France prend l'avion. Puis il fait venir son épouse pour montrer au commerçant comment tenir ses livres. Les voisins de Tunis accourent. Ils ont besoin d'un bon verrier et d'un spécialiste de la confection. Deux autres professionnels partent de France.

Même enchaînement pour ce Père blanc du Bénin qui ne savait pas par qui faire construire une morgue convenable. AGIR lui expédie un retraité du bâtiment qui s'envole avec sa femme. Celle-ci, une fois sur place, s'emploie au dispensaire et découvre d'immenses besoins. Bientôt partent à sa suite un diéseliste, une ex-infirmière, un vieux médecin... Consigne à tous : *« Ne restez que le temps de votre dépannage mais profitez-en pour former sur place le maximum de gens. »*

Rester utile

Expédier ainsi des hommes et des femmes de plus de soixante *ans, dans des pays au climat difficile*, pour des aides d'urgence et le plus souvent dans l'inconfort ne va pas sans risque. Les volontaires le savent. L'association souscrit toujours pour eux une assurance rapatriement... et les fait accompagner par leur époux(se) si la mission dépasse quelques semaines. L'an dernier, un avion est allé chercher au Tchad un agronome terrassé par une hépatite virale. Le retraité courageux a été sauvé *in extremis* par l'hôpital de Toulouse, et son remplaçant est parti sur-le-champ. Mais Gilbert Fournier, un retraité des Deux-Sèvres qui était allé remettre en route des machines textiles à l'île Maurice, *a payé de sa vie son* dévouement. Accablé par le climat et le travail intensif, il a succombé *en 1985 à une crise cardiaque*. Il en faut davantage pour arrêter les militants d'AGIR. *Comme dit ce retraité : « Rester utile jusqu'au bout, que souhaiter de mieux ? Notre récompense, c'est d'entendre nos petits-enfants dire à leurs copains : « Grand-père, je te garantis que c'est pas un croulant. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) AGIR : 8, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris.

ASTRONOMIE

Collision entre deux galaxies

Des astronomes français du laboratoire de radioastronomie millimétrique de l'Observatoire de Paris et de l'*Ecole normale supérieure* viennent de montrer que la forme très tourmentée d'une galaxie — ensemble d'étoiles — de l'amas de la Vierge (NGC 4 438) pourrait être le résultat d'une rencontre gravitationnelle entre deux galaxies. A l'appui de cette thèse, l'observation grâce à la grande antenne de 30 m de l'Institut de radiostronomie millimétrique du pico Veleta (Espagne) du *« chauffard galactique »*, une petite galaxie, NGC 4435, qui est aujourd'hui située à une distance de 85 000 années-lumière de sa victime et qu'elle aurait percutée en plein centre voici cent millions d'années. Tout cela a pu être démontré à l'aide *d'un modèle de simulation numérique* mis au point par les deux équipes après une série d'observations menées en avril de cette année.

Noël orphelin au Guatemala

(Suite de la première page.)

Ils vendent et ils revendent tout ce qui s'achète et se vole, à l'unité. Ils balaient, à sept ans, les toilettes publiques de la *Plaza Mayor*. *Ils* sont à trois dans un carton devant un étal de bougies. Ils chantent aux arrêts de bus de la 18e Rue. Le maire, M. Alvaro Arzu, qui ne voulait plus voir des cracheurs de feu de douze ans aux carrefours de sa ville, en a entraîné quelques-uns comme surveillants de voitures dans les parkings. Mais on peut voir encore place Bolivar une gamine en robe courte s'allonger sur un tapis de verre brisé pendant que son frère lui pèse des deux pieds sur l'estomac et *que la foule applaudit*...

Ces enfants disent qu'ils voudraient aller à l'école, puisque les *gringos* s'étonnent toujours qu'ils n'y soient pas. Mais la rue, déjà, les a happés. Ils finiront peut-être délinquants, comme les grands de dix-huit ans qui arrachent les colliers *des femmes dans un bond de jaguar* en laissant à la place l'empreinte de leurs doigts sales.

A la veille de Noël, les enfants sont moins nombreux dans les rues que d'habitude, selon Mark Connolly, un Américain de vingt-huit ans qui passe des soirées avec *eux depuis 1983*, *muni* d'un sac de pansements et de désinfectant pour faciliter les contacts. La police est passée par *là*, comme *avant le* voyage du pape, comme avant chaque fin d'année, avec ses autobus, ses camions, pour « nettoyer » la ville et rassurer les acheteurs de Noël. Nombre d'enfants ont été placés en centres d'éducation surveillée. Quelques-uns s'en sont déjà échappés, d'autres y resteront, parce qu'ils aiment jouer au football.

Angel et le « Dauphin »

Il arrive aussi, selon l'éducateur américain, qui est également l'un des coordinateurs de Childhope, que la police emmène les enfants pour avertissement, et qu'elle les lâche à cinq heures de route de Guatemala. *Quand elle ne les brutalise pas*. Mais les enfants s'incrustent. Il n'est qu'à monter au premier étage de la galerie marchande de Centro Capitol, pour en croiser une trentaine, fascinés par les machines électroniques à 10 centavos la partie, des deux salles de jeux vidéo. Mario, le petit chaperon agité, est là, avec une grande de dix-sept ans, qui a déjà eu deux enfants de pères qui furent aussi ses clients, et un garçon lunaire, dont personne ne sait rien. On pense qu'il est muet. A nouveau, *il en arrive tous les jours*.

Il y a aussi Angel, le Salvadorien à fossettes. Quatorze ans, dont cinq dans la rue ; ses parents ont été tués dans un massacre de paysans au Salvador. Il a ensuite été confié, avec sa jeune sœur, à un frère, *soldat* dans l'armée régulière, et il a vécu dans une base militaire. Un jour, ce frère n'est pas rentré d'une opération anti-guérilla, et les militaires ont conduit Angel, selon ce qu'il a affirmé, à la frontière du Guatemala. Il dormait dans un parc de la capitale, mais un matin, sa *sœur* a disparu. Il ne l'a jamais revue. Il a été longtemps accroché au dissolvant, mais il semble *qu'il ait arrêté la drogue*. Il a rejoint, il y a six mois, le centre éducatif de la Novena. Il sera peut-être charpentier.

Trois avenues plus loin, dans la 9e, *un bruit de bagarre s'échappe de* l'hôtel Central. Un orchestre joue dans les bars ouverts toute la nuit, et l'accordéoniste est coiffé d'un panama. Le « Dauphin », vingt ans, vient de passer vingt-quatre jours en prison pour vol. Il a eu la jambe broyée par l'un de ces autobus qui portent de jolies peintures de volcans sur l'arrière, mais qui foncent *dans une fumée d'enfer*. *Et puis*, on l'a surnommé le « Dauphin » à cause de sa démarche. De son tee-shirt dépasse un sac plastique *rempli* de colle, de colle à respirer, et ce soir la démarche du « Dauphin » est encore plus louvoyante. Entre l'hôtel Hernani et la cafétéria du Nouveau-Monde, une mère de dix-sept ans a la joue balafrée : les filles se battent aussi à la lame de rasoir.

Une Jeep de l'armée stationne devant le restaurant chinois. C'est là que Mark Connolly a fêté Noël l'an dernier, avec une quinzaine d'enfants. Ils ont été si contents *qu'ils sont* allés *féliciter* le cuisinier et qu'ils ont invité la serveuse à manger avec eux. Mais quand l'addition de 80 quetzales est arrivée, *ils ont* voulu partir sans payer. Et même un soir de Noël, justement un soir de Noël, ils ont volé des feux d'artifice pour terminer la fête. Des rapines, mais les enfants ne sont pas impliqués dans des crimes, comme en Colombie, selon le jeune Américain qui y a aussi travaillé.

Une fille est allongée à l'entrée de la cathédrale, une timbale à la main. A côté d'elle, un flacon de dissolvant, la drogue de la rue, dure pour la tête et pour les poumons. Les enfants l'appellent « Tinner », selon *une traduction libre de l'anglais*. Julio, son frère, paraît avoir sept ans, mais il en a onze, et il parle comme un adulte déprimé. *Il parle*, et on ne peut plus l'arrêter, il parle des larmes qui lui coulent souvent — et ses yeux en portent les traces, — d'une maladie de peau qu'il a eue, de ce Noël qui sera triste. Il veut qu'on lui tienne la main. Et quand on essaie de le calmer, de le tranquilliser, *il croit qu'on ne veut rien* entendre de son malheur, et il se remet à pleurer.

CORINE LESNES.

Les pensionnaires de la jungle

EL NARANJO (Etat du Peten)
de notre envoyée spéciale

Les soldats ont planté leurs miradors sur d'anciens sites mayas recouverts d'arbustes. *Perdu dans le nord du Guatemala*, El Naranjo est le dernier village avant la frontière mexicaine. La garnison compte cent cinquante hommes, ce qui n'a pas empêché, la semaine dernière encore, la guérilla d'attaquer sept camions desservant les compagnies pétrolières qui forent la jungle à 80 kilomètres de là. Et de tuer un chauffeur.

Dans cette partie occidentale de l'Etat du Peten — un tiers de la superficie du pays, — où tout arrivant est reconnu propriétaire de la terre qu'il défriche, on se déplace en bateau sur le rio San-Pedro. Un petit ferry transporte quelques véhicules vers la piste ouverte pour rejoindre les postes de forage. Deux hommes pagaient dans leur embarcation, creusée dans un tronc d'arbre. L'eau est lisse et les bruits sourds.

Sur cette terre de mission, où il faut se lever à 2 heures du matin, faire un quart d'heure de bateau et huit heures de bus pour aller acheter, par exemple, une paire de ciseaux, Florès et Vincent, Zuléna et Pescatore, couples américano-guatémaltèques, ont fondé un orphelinat il y a un an et demi : la Ferme de l'enfance. Deux maisons au toit de palmes séchées, une école octogonale avec douze bancs en bois et une cloche au-dessus du tableau. Et puis un potager. Et, depuis peu, un générateur qui fournit quelques heures d'électricité par jour.

Dix-sept enfants vivent là, *orphelins de guerre, enfants* abandonnés, perdus, ballottés. Il y a les deux jumeaux, Luis et Rudy, *treize ans tout juste, que l'on distingue* parce que Rudy a eu le nez cassé par une belle-mère alcoolique. Luis, à son arrivée, a raconté partout qu'il était séquestré. Il court maintenant 21 kilomètres en 2 h 15. Yan, six ans, fils d'une prostituée de Belize, enfant rêveur, parle au petit singe-araignée qui ne veut pas descendre de son arbre.

Ebarista la sorcière

Le plus jeune pensionnaire a un an et demi, la plus âgée seize ans, et le plus calme est posé sur une racine avec sa boîte à musique. Quatre-vingts enfants d'El-Naranjo (cinq mille habitants) viendront suivre la classe avec les orphelins, dès la rentrée de février, puisque l'école du village ne compte que trois instituteurs et cent cinquante élèves pour six *cents en âge scolaire* dans les environs.

La Finca del Nino vit un combat permanent contre les serpents, la malaria et les habitudes locales, qui ne s'effraient pas de ce que les cochons partagent les jeux des enfants, qui veulent que l'on consulte Ebarista, la sorcière, avant d'accepter un médicament contre la dysenterie. Le premier mariage dans le village a eu lieu l'an dernier.

Les ressources de la Ferme proviennent à 80 % du Guatemala, ce qui est exceptionnel dans un pays où, malgré les appels émouvants de la presse et de la télévision à l'approche de Noël, la solidarité compte peu dans les préoccupations des conducteurs de Mercedes de la capitale. Le terrain a été offert par *le propriétaire d'une agence de* voyage, Rafael Segastume, qui ne voyait pas pourquoi il ne donnerait pas un peu *« après avoir beaucoup reçu »*. Quinze soldats ont aidé à nettoyer la forêt vierge pendant un mois. L'armée continue d'assurer gratuitement le transport des produits de première nécessité, et le président Enrique Vinicio Cerezo Arevalo a *apporté une petite contribution* à la construction d'une clinique. 20 % des fonds viennent de l'étranger, notamment du New-Jersey dont est originaire Vincent Pescatore, ancien comptable à Washington, et aussi de France, par l'intermédiaire du voyagiste Carrefour du Mexique.

Deux enfants attendent une place à la Ferme de l'enfance : leur père est mort, et leur mère les a quittés pour Belize. Pour les accueillir il faut trouver un troisième couple qui accepte de vivre au milieu des moustiques du Rio. Les parents doivent savoir lire, s'engager à élever huit enfants jusqu'à leur majorité, et avoir la foi. Car il faut en avoir pour défier la jungle du Peten.

C. L.

MÉDECINE

Un entretien avec le professeur Jean Bernard

(Suite de la première page.)

— La composition du Comité d'éthique vous paraît-elle satisfaisante ? Certains ont critiqué le trop grand nombre de médecins qui en font partie.

— Le décret de création du Comité d'éthique prévoyait que la proportion de médecins et biologistes ne devait pas dépasser la moitié du nombre total de membres du Comité. Mais un certain nombre d'organismes se sont trompés dans la désignation de leurs représentants. Ainsi, les deux assemblées ont-elles cru bon de désigner deux médecins pour les représenter. Si éminents soient-ils, la désignation de deux non-médecins aurait été selon moi préférable. Autre exemple : la communauté *israélite est représentée* par un médecin très remarquable, le professeur Henri Atlan. Peut-être *aurait-il mieux valu qu'elle désigne* un théologien rabbin. Cela dit je pense que le vrai déséquilibre concernant la composition de notre comité se situe ailleurs : il y a deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes et cela est dommage.

— Comment jugez-vous la loi relative à la protection des personnes se prêtant à des recherches biomédicales qui vient d'être adoptée par le Parlement ?

— Avant tout, je dirai que l'existence de cette loi est une très bonne chose. Nous la demandions depuis longtemps. Cela dit elle me paraît moins bonne qu'elle aurait pu l'être. Sur ce sujet, nos avions élaboré un rapport et rendu un avis. Le Conseil d'Etat avait effectué un remarquable travail et le Sénat de son côté avait procédé à une assez large *consultation*.

» En revanche, il me semble que le travail de l'Assemblée nationale a été bâclé en quelques jours. Davantage de consultations n'aurait pas été inutile. On aurait peut-être évité d'intégrer deux points critiquables dans le texte de loi : l'un, le plus important, concerne cette idée *incroyable d'avoir recours au tirage* au sort pour désigner les membres de ce qui tient lieu de comité d'éthique *local*. Remarquons que les députés ont craint d'employer le mot « éthique » comme auparavant on craignait le mot « morale ». D'autre part, nous avions clairement pris position concernant les essais effectués sur les personnes en état végétatif chronique. Sur ce point, la loi n'est pas tout à fait aussi claire qu'il aurait fallu. Mais enfin, ce n'est tout de même pas trop mal. L'un de nos membres, le Père Patrick Verspieren, nous a dit que ce texte convenait. Alors...

— Vous n'avez donc pas le sentiment d'avoir été désavoués ?

— Absolument pas. Au contraire.

— Concernant cette fois l'avis qui vous était demandé par le gouvernement à propos du dépistage de la contamination par le virus du SIDA chez les femmes enceintes, comment expliquer que vous n'ayez pu vous mettre d'accord ?

— Sur cette question, je crois qu'on nous a demandé d'aller trop vite. Quatre ou cinq mois supplé*mentaires auraient été nécessaires*. C'est vrai qu'il s'est dégagé deux tendances à part égale entre les membres du Comité d'éthique, les uns étant partisans du dépistage systématiquement imposé, les autres du dépistage systématiquement proposé. Pour autant, il n'y avait pas de vraie dissension parmi nous. Au fond, sur ce problème, c'est chacun d'entre nous qui est partagé entre les *deux positions*. *J'ajouterai* que le ministre de la santé a parfaitement compris notre position.

» Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que nous nous voyons embarrassés. L'an dernier, le problème de *savoir* ce qu'il *convient* de faire des embryons congelés surnuméraires nous semblait lui aussi sans *solution*. *Heureusement* c'est très souvent la recherche scientifique elle-même qui apporte une solution aux problèmes *qu'elle a posés*. Dans ce cas précis dans quatre ou cinq ans la possibilité de congeler les ovules *devrait* permettre de résoudre la question.

— La réflexion sur la bioéthique vous semble-t-elle en France suffisamment avancée ?

— Il existe dans notre pays des éléments de force et des éléments de faiblesse. Notre force c'est l'existence du *Comité national d'éthique*. Il y a dix-huit mois, le professeur Fletcher, l'un des grands spécialistes américains de *la bioéthique*, nous a rendu visite.

» Aux Etats-Unis, il n'existe pas de Comité national d'éthique. Là-bas on crée des comités *ad hoc* qui travaillent un an ou un an et demi sur un problème donné et qui ensuite disparaissent. Selon Fletcher, le *système français* est meilleur que le système américain. Cela dit, compte tenu du caractère fédéral des Etats-Unis, il leur est difficile d'envisager la création d'un Comité national d'éthique semblable au nôtre. Savez-vous qu'il y a là-bas des Etats où l'on n'a pas le droit d'enseigner le darwinisme si l'on n'enseigne pas en même temps le « créationisme » ? La France joue donc un *rôle pilote sur* le plan international. Le Danemark et le Canada s'inspirent actuellement de notre exemple.

» En revanche, nous sommes en retard concernant l'éducation *et* l'enseignement. Il n'existe pas dans nos facultés de médecine d'enseignement de bioéthique. Au Canada, j'ai assisté à des expériences remarquables. Ainsi au Québec ce cours auquel participaient un *prêtre*, un *philosophe et deux biologistes et* où les étudiants devaient réfléchir à deux problèmes concrets « classiques » : *Deux* femmes lesbiennes veulent avoir un enfant : comment cela se présente ? Un homme aliéné est atteint de maladie de Hodgkin qui prend la décision de le soumettre à une radiothérapie, une chimiothérapie, etc. ?

» L'étape suivante c'est l'enseignement secondaire. Nous y travaillons. Je crois profondément que la bioéthique telle que nous la considérons actuellement n'est *pas éternelle*. Un jour les citoyens seront au courant de ces problèmes. Et on n'aura plus besoin de comité *tel que* celui que je préside. C'est à l'école que tout se joue. Nous avons créé un groupe de travail chargé de préparer l'introduction de la bio-éthique dans l'enseignement secondaire. Si nous y arrivons, ce sera la première fois au monde qu'un tel enseignement sera délivré à des lycéens.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

● **Les médecins japonais seront tenus de révéler le nom de leurs patients atteints du SIDA.** — Le Parlement japonais a voté, vendredi 23 décembre, une loi de prévention du SIDA *qui* obligera les médecins à révéler aux gouverneurs locaux les noms, âge et sexe de leurs *patients atteints* du virus. Cette loi, qui prendra effet dès l'an prochain, autorisera également ces gouverneurs à *infliger* une amende de 4 800 francs au maximum à toute personne qui refusera de *se soumettre* à un test de dépistage du SIDA. Elle prévoit enfin des peines à l'encontre des médecins qui divulgueraient des informations au sujet du SIDA de certains patients à d'autres personnes que les gouverneurs locaux. — *(AP.)*

Communication

Alliance entre Nouvel Observateur et Havas

La concentration des serveurs télématiques

« Les groupes Havas et Nouvel Observateur s'associent dans Laser Télématique, société détenue à parité qui mènera des activités communes de conception, réalisation et hébergement d'applications télématiques ».

Par ce communiqué laconique, Havas tire un trait sur l'expérience Laser Communication Plus. Cette société, qui devait être le fer de lance du groupe en télématique et imagerie électronique, va perdre en 1988 presque la moitié de son chiffre d'affaires de 30 millions de francs, bien éloigné des 60 millions prévus.

Le secteur imagerie électronique et vidéodisque va donc réintégrer le giron de l'Office d'annonces, le très rentable régisseur d'annuaires du groupe Havas, qu'il avait quitté au début de l'année. Quant au secteur télématique, responsable de l'essentiel du dérapage, il va se rapprocher du groupe Nouvel Observateur.

Comment s'explique cette retraite peu glorieuse d'Havas ? Au début de 1988, Havas porte Laser Communication Plus sur les fonts baptismaux, rachète le serveur CRAC à sa fondatrice, Mme Cécile Alvergnat, et lance avec G7, Casino et la Compagnie bancaire le centre commercial télématique Les Grands Boulevards (LGB).

Pour faire face à ces perspectives radieuses, Laser gonfle ses effectifs et ses équipes. Mais le trafic n'est pas au rendez-vous. LGB, parti avec l'ambition de vendre à distance une vaste gamme de produits, se heurte à des concurrents déjà installés, et constate que la vente par minitel sort difficilement des produits d'alimentation et d'entretien courant. Les messageries et services pratiques de CRAC subissent de plein fouet l'érosion qui affecte l'ensemble de la télématique grand public. En septembre, le directeur général de Laser Communication Plus, M. Jean-Claude Guillet, démissionne, et son adjointe et actionnaire, Mme Alvergnat, est licenciée. Les nouveaux contrats espérés ne se concrétisent pas, et seules subsistent les « valeurs sûres » que sont les services télématiques de Canal Plus, de la Comareg (journaux gratuits du groupe Havas) ou l'Action automobile (groupe Excelsior) : moins de cinquante mille heures de trafic par mois, avec une baisse en fin d'année.

C'est trop peu pour tenir le choc sur un marché devenu surcapacitaire, et où le dumping des serveurs fait rage. En se portant au secours d'Havas, Nouvel Observateur peut espérer trouver plusieurs synergies ; publicitaire, entre les titres du groupe Perdriel et les journaux gratuits de la Comareg, pour attirer les télémateurs ; commerciale, grâce à la position centrale de Havas sur le marché de la communication ; technique enfin, en harmonisant leurs développements et... en procédant aux licenciements qui accompagnent ce genre d'opération.

Au-delà des conflits de dirigeants, des responsabilités dont chacun s'accuse dans les mésaventures de Laser — les tribunaux auront sans doute à en juger — Havas recherche l'effet de taille, tout en gardant un pied sur un marché dont cette opération symbolise les tendances.

Le groupe de Claude Perdriel, en quelques années, est devenu, avec sa filiale Pressinvest, un des plus gros éditeurs et serveurs en télématique.

Il figure parmi les cinq serveurs dépassant 200 000 heures de connexion mensuelles, selon le classement de la lettre spécialisée Videotex, aux côtés de la SEGIN, de CTL, d'AGL, et de Sytem-Sligos. Ces grands du marché — auxquels il convient d'ajouter des serveurs-éditeurs, non classés, tels que Parisien libéré, Politel ou IB-Télématic — se livrent une bataille féroce pour attirer les fournisseurs de service.

Trop d'acteurs sur un marché stagnant

Car nombre d'observateurs s'accordent pour situer toujours plus haut — au-delà de 100 000 heures mensuelles de connexion, par exemples, la taille minimale qui permet de rentabiliser un serveur grand public. Non que des sociétés spécialisées ne puissent tirer leur épingle du jeu sur des créneaux plus étroits. Mais pour serrer au maximum les coûts tout en suivant constamment les innovations techniques, il faut une base solide. Or, la prolifération des serveurs a éparpillé le trafic : même s'ils ont conservé leur position absolue avec 1,6 million d'heures par mois, les dix premiers serveurs d'hébergement ne totalisaient plus que 30 % du trafic Télétel en juin 1988, contre 46 % à la fin 1986, selon l'enquête de Videotex. Les quelques 2 400 serveurs français, estimés par la même enquête, ont une capacité d'hébergement bien supérieure à un marché grand public qui ne progresse plus guère.

La mise en fonction, en 1989, du « reroutage », procédure qui permet d'orienter un utilisateur d'un serveur à un autre sans avoir à recomposer de numéro, devrait accélérer encore la tendance au regroupement, ou, en tout cas, aux accords commerciaux entre serveurs. Et, conséquence ultime de cette concentration en marche, les entreprises du secteur consolident leurs capitaux en faisants entrer banques et institutionnels. La Caisse des dépôts et la Midland-Bank viennent par exemple d'acquérir respectivement 20,1 % et 13,4 % d'IB Finance, société contrôlant deux branches, IB-Communication (audiovisuel, télévision) et IB Télématic. En deux ans, cette dernière a fait une véritable razzia dans la télématique, en achetant ESI, Maxitel, Funitel, Astratel, FMC, MC 2, etc. L'ensemble n'a pas conservé, loin de là, le total du trafic de ses composantes, et n'affiche plus que 120 000 heures mensuelles, preuve que le marché est très sensible à la conjoncture en pôles fonctionnels (serveur, développement, édition, centre commercial...) IB Télematic bénéficie toujours d'un cash-flow conséquent, et d'un fonds de commerce qui lui permettent de rechercher des alliances, avec CTL par exemple.

Pour le PDG de ce dernier serveur, Jean-Louis Fourtanier, les mutations en cours ont du bon : *« Beaucoup d'éditeurs échaudés par les faillites du secteur recherchent la sécurité de grands serveurs. Le temps des messageries et de l'argent facile, qui ont étouffé les bonnes idées, est maintenant révolu. Le prix des ordinateurs a tellement baissé qu'il n'est plus déterminant, les compétences et l'expérience font la différence, ce qui va assainir le marché. »*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

M. Jean-René Fourtou présentera ses vœux aux Soviétiques

Le 31 décembre, à 21 heures, les téléspectateurs soviétiques recevront les vœux de bonne année de M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc. Ils auront droit en prime à un petit spot sur les activités du groupe chimique français, qui sera rediffusé pendant plusieurs jours sur les trois chaînes publiques de la télévision. Rhône-Poulenc est en effet le premier annonceur français à faire de la publicité sur les écrans soviétiques. Il a signé pour cela un contrat avec M. Silvio Berlusconi qui a obtenu, l'an dernier, la régie exclusive des antennes en URSS pour la diffusion des publicités occidentales. D'autres spots occidentaux devraient être diffusés le 31 décembre, dont un émanant de la Communauté européenne.

Rhône-Poulenc est un partenaire économique important de l'Union soviétique avec un volume d'échanges de 12 milliards de francs sur les six dernières années.

A la faveur d'une importante augmentation de capital

Le groupe Expansion accroît sa part dans « la Tribune »

La société éditrice du quotidien *la Tribune de l'Expansion*, la Tribune de l'économie SA, vient d'augmenter son capital de 6 250 000 F. Elle porte son capital à 13 790 000 F, ce qui traduit une augmentation de 83,9 %.

Le groupe Expansion, propriétaire depuis mars 1987 de *la Tribune*, a participé pour 70 % à cette augmentation de capital. La société Lyonnaise de banque a souscrit à hauteur de 20 %, et la Compagnie générale des eaux pour 10 %. Le capital de *la Tribune de l'Expansion* se répartit désormais ainsi : groupe Expansion, 69,82 % (67,5 % auparavant) ; Lyonnaise de banque, 15,52 % (au lieu de 12,75 %) ; Compagnie générale des eaux, 10,70 % (soit 0,50 % de plus). Le groupe Louis Vuitton-Moët Hennessy, actionnaire depuis l'été 1987, mais qui n'a pas participé à cette récente augmentation de capital, passe de 10 % à 5,47 %.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4903

HORIZONTALEMENT

I. En employant un langage coloré. Mineur pour le lecteur. — II. Un homme prêt à tous les renoncements. Doit descendre pour être payé. — III. Peut nous faire condamner quand il est mauvais. Qui a pris un siège. Peuvent faire la haie. — IV. Acte de naissance. Ses pieds sentent moins bon que la rose. Qu'il faudrait remplacer. — V. Relatif à une péninsule. Adverbe. Roi. — VI. Père de nombreuses filles. On y trouve des parcs à huîtres. Morceau de nougat. — VII. Il en faut plusieurs pour faire un gros lot. Peut faire venir le rouge au front. — VIII. Bon à détacher. Une question pour le psychologue. Réfléchi. — IX. Qui n'ont pas été baptisées. Détruisit entièrement. — X. Conjonction. Bricole quand il est petit. Le dessous des cartes. — XI. Comme la place après un grand nettoyage. Passa du roman mondain au roman populaire. Les vieux jours. — XII. Colle. Un point sur la carte. D'un auxiliaire. — XIII. N'aiment pas qu'on leur rende des services. — XIV. Fournit une certaine teinture. Neuve, pour un chien. Evoque un bel âge. — XV. Pas épaisses. Tenante quand on ne perd pas de temps.

VERTICALEMENT

1. Peut se faire d'un trait de plume. Il y en a pour tous les goûts quand il est pourri. — 2. Faire en sorte qu'il n'y ait plus de bavures. Comme Leon, au Mexique. — 3. Une fille qu'on ne voyait jamais courir. Truffe qui sent. — 4, Pas dit. Peut se contenter de boudin. Endroit où l'on peut sauter. — 5. Qui est donc à la hauteur. Petite, peut finir par faire une moitié. Dans les Pays-Bas. — 6. Mesure. Bienheureux. Quand il y en a beaucoup, on a un beau trousseau. — 7. Des gens à qui un peu de sucre fait toujours plaisir. — 8. Qui n'a rien passé. Coule en Afrique. Un ensemble d'hommes. — 9. Fêté à l'étranger. Ne recule pas. Un peu d'avoine. — 10. N'est pas navigable. Imite un héros de roman. Souvent suffisants quand ils sont grands. — 11. Permet d'y voir clair dans le vestibule. Parfois d'or. — 12. Un grand mouvement. Un homme qui risqua souvent de perdre sa place. Roue. — 13. Pas léger. Charges pour des bêtes. — 14. On peut en dire qu'elle est non avenue. Peut former des poupées. Qui a donc circulé. Agrément. — 15. Point de fixation de l'aviron. Etait payée au porteur. Où il y a un vice.

Solution du problème n° 4902

Horizontalement

I. Pédicurie. — II. Evénement. — III. Sec. Stase. — IV. Sion. PS. — V. Illettré. — VI. La. Auch. — VII. Irène. Tu. — VIII. Sottisier. — IX. Tue. Déçue. — X. Et. Désirs. — XI. Semur.

Verticalement

1. Pessimistes. — 2. Eveil. Route. — 3. Décolleté. — 4. In. Néant. Dû. — 5. Ces. Eider. — 6. Umtata. Ses. — 7. Réa. Ru. Ici. — 8. Inspecteurs. — 9. Etes. Hures.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Jean Blandin,
Ses enfants,
Petites-filles,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Jean BLANDIN,
HEC, promotion 1950,

survenu le 23 décembre 1988, à Andilly (Val-d'Oise).

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 décembre, à 14 h 15, en l'église d'Andilly.

7, rue Paul-Doumer,
95580 Andilly.

— M. et Mme Jean-Claude Ferrand-Manget
et leurs enfants,
Mme Suzanne Renaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Irénée MAUGET,
née Huguette Renaud,

survenu le 23 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 décembre 1988, à 11 heures, au temple de La Celle-Saint-Cloud, suivie de l'inhumation au cimetière parc de La Celle-Saint-Cloud.

1 *ter*, rue Edmond-Blanc,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— Mme Bernard Paquin,
M. et Mme Serge Paquin
et leurs enfants,
Mlle Orlane Paquin,
M. Dorian Paquin,
M. et Mme Renaud Paquin
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard PAQUIN,

survenu le 18 décembre 1988, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Répondant à ses dernières volontés, ils souhaitent que les témoignages de ses amis revêtent la forme de dons qui seront répartis au profit des recherches sur le cancer et le SIDA.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Decines.

Mme Henri Radix,
son épouse,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri RADIX,
directeur départemental du travail,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 décembre 1988.

Ses obsèques auront lieu à Lyon (cimetière de la Guillotière-Nouveau), le lundi 26 décembre, à 15 h 45.

Condoléances sur registre.

Anniversaires

— En souvenir de

Louis GÈZE

qui nous a quittés il y a vingt ans, le 25 décembre 1968,

et de ses fils

Yves,

disparu le 11 décembre 1960, et

Olivier,

disparu le 31 mars 1976.

Thérèse Gèze
Et ses enfants,

45, rue de Bel-Air,
44000 Nantes.

— Le 25 décembre 1986 disparaissait

Tobias GOTTESFELD.

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
vous prient de vous associer à son souvenir.

— Le 25 décembre 1983,

Pierre LE GOFF,

disparaissait en mer près de Nouméa.

Sa famille,
Ses amis
ne l'oublient pas.

— Il y a un an, le 26 décembre 1987,

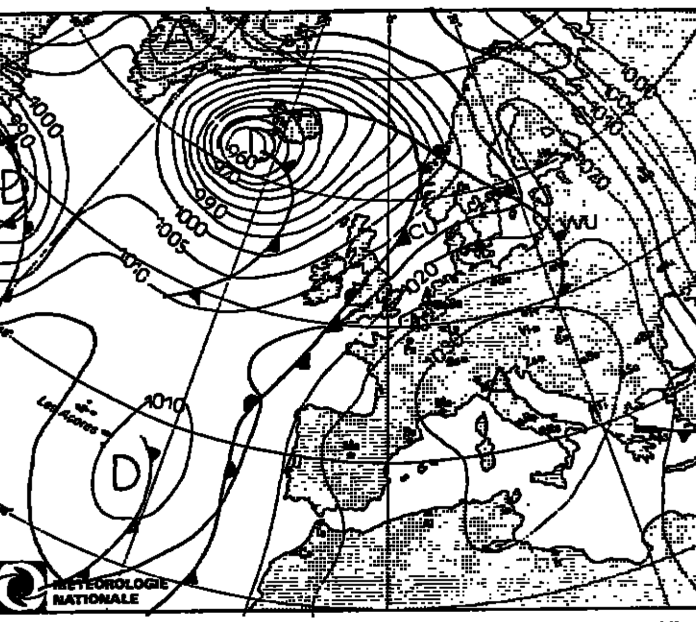
Anatoli MASLOV,

disparaissait subitement, à l'âge de trente-six ans.

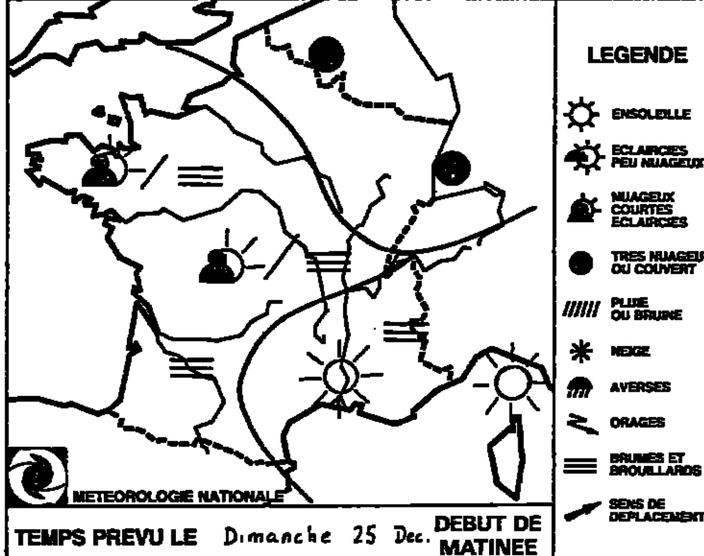
Catherine, sa femme,
demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 décembre à 0 heure et le dimanche 25 décembre à 24 heures.

Toujours de très hautes pressions sur la France. Elles rejettent au nord les perturbations. Les conditions restent donc anticycloniques avec un vent faible et des brouillards le matin.

Dimanche : du soleil un peu partout, des températures agréables.

Des frontières du Nord à celles du Nord-Est, la journée débutera sous un ciel couvert. Cependant, les nuages s'effilocheront un peu et on pourra voir quelques rayons de soleil dans l'après-midi.

Des Alpes à la Côte d'Azur et sur le Languedoc-Roussillon, la journée sera bien ensoleillée. En début de journée, il peut y avoir, très localement, un peu de bouillard.

Au nord de la Loire, la journée débutera sous les nuages avec parfois du brouillard. Le soleil se montrera ensuite et se partagera l'après-midi avec les nuages.

Ailleurs, les brouillards seront nombreux au lever du jour. Ils se dissiperont doucement dans la matinée et il fera beau ensuite.

Côte températures, elles restent très agréables. Les gelées très faibles : — 1 à — 2 degrés, persistent seulement par endroit dans le Sud-Ouest, près du Massif Central et en Provence. Sur la moitié nord, il y aura de 6 à 8 degrés, au sud, 0 à 6 degrés.

L'après-midi, le thermomètre variera de 14 à 17 degrés du Sud-Ouest à la Côte d'Azur et à la Corse. Des frontières du Nord au Nord-Est, il fera près de 9 degrés. Ailleurs, les températures iront de 11 à 13 degrés.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Dimanche 25 Dec. DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-12-1988 à 6 heures TU et le 24-12-1988 à 6 heures TU — le 24-12-1988

FRANCE

AJACCIO	10	6	N
BIARRITZ	16	8	N
BORDEAUX	13	8	C
BOURGES	10	9	C
BREST	13	11	C
CAEN	12	10	C
CHERBOURG	12	10	C
CLERMONT-FERR.	12	7	C
DIJON	6	7	P
GRENOBLE St-M-H	5	-2	B
LILLE	11	9	C
LIMOGES	6	6	P
LYON	6	5	C
MARSEILLE-MAR.	12	2	D
NANCY	6	7	C
NANTES	13	9	B
NICE	12	6	D
PARIS-MONTS.	11	10	C
PAU	15	7	C
PERPIGNAN	16	9	D
RENNES	12	9	D
ST-ETIENNE	11	5	C
STRASBOURG	10	8	C
TOURS	11	8	D
TOULOUSE	11	6	C
POINTE-A-PITRE	28	19	D

ÉTRANGER

ALGER	17	3	D
AMSTERDAM	11	8	P
ATHÈNES	13	8	C
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	15	4	N
BELGRADE	7	-1	P
BERLIN	9	7	P
BRUXELLES	10	9	P
LE CAIRE	19	12	P
COPENHAGUE	6	5	N
DAKAR	23	16	D
DELHI	23	11	B
DJERBA	15	11	D
GENÈVE	10	4	P
HONGKONG	22	17	D
ISTANBUL	7	5	N
JÉRUSALEM	12	7	P
LISBONNE	12	10	C
LONDRES	14	9	C
LOS ANGELES	15	8	D
LUXEMBOURG	6	6	P
MADRID	13	-4	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	24	7	B
MILAN	5	4	C
MONTRÉAL	3	-11	N
MOSCOU	2	1	C
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	6	-1	C
OSLO	7	-3	*
PALMA-DE-MAL.	16	1	D
PÉKIN	5	-4	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	C
ROME	13	9	C
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	-7	C
SYDNEY	25	22	D
TOKYO	10	3	D
TUNIS	16	6	C
VARSOVIE	7	4	C
VENISE	3	-2	D
VIENNE	11	5	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Culture

DANSE

Merce Cunningham au Théâtre de la Ville

Etoiles impassibles

Décors, costumes, lumières, n'ont pas tellement d'importance. Pour Merce Cunningham, qui présente quatre programmes à Paris, ne compte plus, souveraine et maîtrisée, que la chorégraphie.

Au soir de sa vie, l'art de Merce Cunningham s'épure de plus en plus et quitte la dimension temporelle pour atteindre une évidente dimension spirituelle. On songe au Mozart de *la Flûte enchantée*, au Matisse des papiers découpés. Ses ballets n'ont pratiquement plus de décors, les costumes y sont élémentaires et les lumières sommaires (il est d'ailleurs permis de le déplorer) ; en revanche, l'invention chorégraphique est de *plus en plus éblouissante*, maîtrisée, souveraine.

Il présente actuellement quatre programmes au Théâtre de la Ville, dans le cadre du Festival d'automne. Le premier était celui même du Festival d'Avignon (*le Monde* du 2 août). Le second ? C'est simple : *trois ballets, trois chefs-d'œuvre – un* score rarissimement atteint dans les soirées de danse comme ailleurs.

Doubles (1984), *Eleven* (1988) et *Pictures* (1984) sont de climats voisins et laissent un égal sentiment de perfection. Pas une seconde à retrancher ni à ajouter. Une paix, une sérénité contagieuses. On est peut-être un tout petit peu meilleur en sortant.

Comme toujours, aucune narration, pas de support musical proprement dit. *« L'émotion doit venir du mouvement, seulement du mouvement »*, répète Merce Cunningham. L'émotion est bien au rendez-vous, née de la seule beauté des lignes, des dessins, des images, des parcours. *Comment Cunningham réussit-il* à concilier ainsi extrême rigueur et extrême liberté ? On sent une main de fer derrière le moindre déplacement, et pourtant rien ne semble plus capricieux, plus imprévisible, que ces déplacements.

Une danseuse seule, debout, sur *fond de grand ciel rose vif, et* déjà nous sommes captivés par *Doubles*. Une musique qui pépie dans l'espace, puis roucoule, siffle à roulette, tintinnabule et grince – assez années 70. Sept danseurs, mais jamais tous les sept ensemble. Des mouvements souvent lents, très contrôlés. Les danseurs de Cunningham sont toujours impassibles – pas froids ou insolents, non, simplement tranquilles, concentrés, et attentifs les uns aux autres *seulement s'ils ont* à *danser en duo*, en trio.



LOIS GREENFIELD

Duets (1980) : Catherine Kerr et Robert Swinston

Pendant *Eleven*, on entend le dialogue de deux hommes, vif ou psalmodié : cela s'appelle *Problems in the Flying Saucer*, c'est tiré d'un opéra de Bob Ashley, et cela n'a aucun rapport avec ce qui se passe en scène. Costumes pas très jolis, mi-gris mi-bariolés (des faux Sam Francis). Rideaux noirs, fond noir. Les danseurs tournent sur eux-mêmes comme des planètes, filent comme des étoiles. En principe, chacun exécute des mouvements différents, mais Cunningham ne refuse pas les synchronismes.

Il aime de plus en plus, aujourd'hui, jouer avec ces immobilités qui sont les silences de la danse. C'est déjà frappant dans *Eleven*, plus encore dans *Pictures*, où il se plaît à suspendre en ombres chinoises des groupes superbement composés. On dit toujours que le public de Cunningham a bien évolué, qu'il est passé en vingt ans du lancer de tomates aux acclamations, c'est vrai ; mais lui aussi a changé. Plus de « provocations », une recherche croissante de l'harmonie...

Des regrets ? Allons-y, chipotons. On sait que Merce Cunningham utilise des procédés aléatoires de composition ; on nous les expose très brièvement, c'est excitant pour l'esprit mais on aimerait mieux saisir, *de visu*, l'application de ces procédés à la chorégraphie. Par exemple, pour *Eleven*, le plateau a été divisé en huit *zones, et des calculs aléatoires ont* déterminé quels danseurs exécuteraient chaque section dans chacune de ces zones.

Pour *Pictures*, le matériau de départ fut soixante-quatre dessins de personnages, composés de bâtonnets en positions variées ou sous forme de tableaux, et un nombre égal de mouvements qui pourraient passer d'un tableau à l'autre ; l'ordre des tableaux et des transitions a été lui aussi déterminé par des opérations *aléatoires. On nous rétorquera qu'il* n'est pas besoin de passer par les cuisines pour déguster un menu ; mais on est incurablement curieux, on aimerait que de temps à autre Cunningham nous fasse une démonstration-découpage avant que le ballet ne se déroule.

Dans *Pictures*, le gourou presque septuagénaire se mêle à ses danseurs. Il tend la main à une danseuse pour assurer son équilibre, ou bien il contemple un groupe, démiurge méditatif. Sa marche est devenue pathétique, ses mouvements de bras, de buste, de tête, sont toujours saisissants. A quelqu'un qui lui demandait s'il comptait abandonner la scène, il a répondu : *« Arrêter de danser ? Dieu du ciel, ça vient tout juste de commencer ! »*

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 29 décembre.

EXPOSITIONS

L'élégance à la ville et au cinéma du Pavillon de Marsan au Musée Galliéra

Ainsi vont les chiffons

Une magnifique tunique mandchoue signée Paul Poiret au milieu de trois cents toilettes acquises par le Musée des arts de la mode depuis 1986, et la robe en vichy à carreaux de Brigitte Bardot à Galliera : la mode se survit au musée.

« 1993 sera la date sacrée pour tout le monde », annonce Pierre Provoyeur, conservateur en chef du Musée des arts de la mode. C'est en 1984 que Jack Lang, ministre de la culture, entreprenait de rénover le pavillon de Marsan, bâtiment situé à l'extrémité du Musée des arts décoratifs, car, *« reconnue par le président de la République comme un art à part entière, la mode méritait d'être installée au cœur de la ville et dans l'enceinte du plus grand musée du monde »*.

60 millions de francs de crédits d'investissement furent débloqués. Passée la fièvre des podiums, de l'effet « créateurs » du début des années 80, la tendance, comme en mode, n'est plus au lyrisme, mais à la sagesse... concertée. Thierry Bondoux, nommé en janvier dernier « délégué à la coordination » entre le Grand Louvre et les Arts décoratifs, préfère citer Pline : *« Les choses sont impossibles jusqu'au moment où elles sont faites. »* On est loin des projets annoncés dans l'enthousiasme (salle de documentation, salles de conférences). Presque trois ans après l'inauguration, un quart de la superficie du musée est accessible au public.

Prochaine étape, annoncée pour 1989 : l'aménagement d'un vestibule conçu comme un « lieu d'information » expliquant l'avenir. Prévue dans le cadre du Grand Louvre, la « seconde tranche des travaux » devrait permettre de réaliser en sous-sol des réserves réunissant enfin les deux collections du Musée, celle de l'UFAC (Union française des arts du costume), riche de 9 000 tenues complètes, de 32 000 accessoires du dix-huitième siècle à nos jours, et celle de l'UAD (Union des arts décoratifs), constituée de 15 000 grands échantillons du cinquième au quinzième siècle, 2 000 toiles imprimées, 1 500 costumes, 7 000 accessoires... Mais ni la superficie ni le budget ne sont encore fixés.

En guise d'orange de Noël, le musée présente « Histoires de mode, d'hier et d'aujourd'hui », plus de 300 toilettes et accessoires. Il y a là une robe à la française, un habit de velours qui aurait appartenu au savant Pierre Simon de Laplace, des modèles de Bourniche, Ney Sœurs, Lucien Marlet, Business and Co et d'autres signés Paul Poiret (une magnifique tunique « mandchoue » en lamé or, ornée d'un idéogramme fictif...), Lanvin, Schiaparelli, Jacques Fath, Dior, Saint-Laurent, Cardin, Lagerfeld, Ungaro, Nina Ricci. L'histoire suit son cours, interrompue par des attendrissements (un gros gateau rose pour mettre en valeur les vêtements d'enfants) et les rires très jaunes, très noirs, au passage des années 70 et 80. Les modèles des créateurs, comme Castelbajac, Kenzo, Alaia, Guy Paulin, Chantal Thomass, Marc Audibet, Claude Montana, etc., sont juste mis là comme une foule qui se disperse. L'absence de mise en scène semble donner raison à ceux qui pensent que, chic ou sport, la mode n'est qu'une affaire de chiffons.

L'exposition du Musée Galliera « Elégance au cinéma » a le charme de sa générosité : évoquer quelques illustrations de la « qualité française », de Jean Renoir à Max Ophüls, dont les *souvenirs sont* ces robes *dégoulinantes* de broderies, de rubans, de chichis. Restent les tenues-cultes, celles qui lancèrent des modes (le vichy de Brigitte Bardot) ou firent du spectateur un fétichiste : la robe en crêpe noir décolletée jusqu'au creux de Vénus par Guy Laroche pour Mireille Darc, la guêpière d'Anouk Aimée dans *Lola*... On a accroché des photos Harcourt, inclus des vidéos, filmé des acteurs et des metteurs en scène. On ressort avec des images en tête.

LAURENCE BENAIM.

★ « Histoires de mode », Musée des arts de la mode, jusqu'au *19 février*.

★ « L'Elégance française au cinéma », palais Galliera, jusqu'au 8 janvier.

CINÉMA

Dix-septième Festival d'Avoriaz

Sait-on jamais

La dix-septième édition du Festival d'Avoriaz se prépare. Il y aura d'avantage d'étrange, d'avantage d'Europe. Et un chien assassin qui parle français...

Le dix-septième Festival d'Avoriaz se tient du 14 au 22 janvier. Après dix-sept ans, il n'est plus besoin de préciser qu'il s'agit de fantastique et de science fiction, avec, depuis peu, une section « peur », c'est-à-dire « gore », ou plus simplement « grand guignol ». Un sondage, réalisé par la SOFRES entre le 18 et le 21 octobre 1988 sur un échantillon de mille personnes, indique que chez les sondés, le Festival vient en seconde position, en termes de notoriété, après celui de Cannes.

Pour 49 % des sondés, le fantastique se définit par la science fiction et pour 43 % par l'horreur. Les « amateurs éclairés » associent le mot à l'imaginaire (57 %) avec là encore une préférence marquée pour la science fiction – mais le *They Live* ou *les Envahisseurs*, vus par John Carpenter, feront peut-être baisser la statistique – alors que d'une façon générale, le rêve recueille 12 % des suffrages, le féerique et la poésie 10 %, le merveilleux 5 %.

Les responsables du Festival ont cette année voulu *diversifier* les films, privilégier le suspense et les équivoques du rêve. Moins de violence, davantage de films européens : les pays de l'Est arrivent en tête. L'Europe centrale a une tradition très forte, que soutient l'obligation de s'exprimer par métaphores – par exemple le très beau *King size* du Polonais Juliusz Machulski, qui se passe entre humains et farfadets (rien à voir avec *Willow*) dans un extraordinaire décor à tiroirs... Les Italiens ont perdu les inoubliables délires de Mario Bava et Dario Argento, ils sont là seulement avec *un suspense, Mambo*, de Mario Orfini, synchronisé en anglais. Mais c'est encore la production américaine qui domine, par la force des choses, comme si les autres pays renonçaient à investir des ambitions, de l'argent et de l'énergie dans ce genre de cinéma qui n'a pas forcément besoin de coûteux effets spéciaux.

Pour la nostalgie, et peut-être l'encouragement, le Festival offre un *panorama européen*, inédit ou non, plus un hommage à la vénérable compagnie Hammer, mère des plus beaux Dracula et des brumes de Whitechapel les plus photogéniques. Aujourd'hui, l'Angleterre se cache derrière l'auto-ironie, ainsi avec *High Spirit*, de Neil Jordan, où l'on voit Peter O'Toole en lord fauché plus mince, plus chic que jamais, réveiller les fantômes assoupis dans les murs de son château déglingué, dans le but d'ébahir les touristes américains à monnaie forte.

Depuis que le fantastique existe, les enfants y sont omniprésents, victimes bouleversantes, ou démons à visages d'ange, émotion assurée. Le garçonnet au regard triste de *Parents* (Bob Balaban, Etats-Unis) est les deux à la fois. Ce qui tourne dans sa tête – et allez savoir si ce n'est pas réel, – rendrait jaloux Gilles de Rais et Erzebeth Bathory. Le film en tout cas donne un avertissement : *« Parents, ne forcez pas vos enfants à manger de la viande »*...

Ce *n'est pas une nouveauté*, les acquis de la psychanalyse sont le pain bénit du fantastique. On navigue dans les méandres d'inconscients très glauques, sans trop distinguer la part du rêve : *Heart of the Midnight* de Matthew Champan (Etats-Unis), avec Peter Coyotte et une blonde hantée par des fantasmes de viol et fuyant une mère abusive dans un ancien bordel reçu en héritage...

Jeunes filles, enfants, animaux, guenon jalouse (*Monkey Shines*, de Georges Romero, où l'on voit qu'il est possible à un homme de faire l'amour, malgré sa colonne vertébrale paralysée), le chien *Baxter* qui parle en français, tue et se cherche un maître... Par ses excès, et parce qu'il ignore les barrières de la raison, le cinéma fantastique peut poser des questions gênantes, d'autant plus gênantes qu'elles se nichent dans les recoins des peurs, passent par le soi-disant *impossible* (*mais sait-on jamais ?*) et n'apportent pas de réponse, seulement des explications qui sont d'évidents mensonges. C'est un peu le cas de *Baxter*, de Jérôme Boivin, c'est surtout celui du grand film de ce dix-septième Festival, *Dead Ringer*, de David Cronenberg, avec *Jeremy Irons dans* le double personnage de jumeaux gynécologues et Geneviève Bujold, star nymphomane de télévision... Un grand film, certes, mais attention !

Il y aura d'autres raisons d'avoir peur à Avoriaz et même un colloque « Le cinéma sait-il communiquer ? ». *Question entre toutes, terrifiante.*

COLETTE GODARD.

THÉATRE

« Harcamone », de Jean Genet, chez Renaud-Barrault

La mise à mort du prince

« Le temps du théâtre, disait Genet, échappe à l'ère chrétienne comme à l'ère révolutionnaire. » Et de l'exécution d'un condamné décrite dans Miracle de la rose, *il fait une tragédie.*

Jean Genet a dit, dans *Miracle de la rose*, que le théâtre partage, avec *la prison et avec le rêve*, des phénomènes particuliers : *« Chutes, fièvres, apparitions, bruits inexplicables, chants, présences soupçonnées »*.

Il ne l'aurait pas dit, sans doute, s'il avait été d'habitude détenu dans l'une de ces nouvelles architectures « froides », style Fleury-Mérogis. Mais Genet écrivait cela à la Santé, en 1943.

La Santé avait alors quelque chose d'un château tragique, hanté. La vétusté des murs et des canalisations métamorphosait les parois de pierre meulière en un grand gâteau praliné entièrement truffé de canaux auditifs : par les trous des *cuvettes hygiéniques* arrivaient soudain la voix du directeur s'entretenant au téléphone avec un officier de la Kommandantur, ou bien même la voix douce d'une religieuse qui *calmait l'angoisse d'un* mourant dans l'une des cliniques d'alentour.

Les murs des cellules, pas repeints depuis des lustres, n'étaient qu'un fouillis de graffitis, gravés dans un enduit brun avec les ongles des pouces. Revenait sur tous les murs, comme une antienne, en grosses capitales, ces mots :

« MON CŒUR A MA MÈRE MA TÊTE A DEIBLER. »

Le décalage des heures, l'irréalité de l'espace, l'immatérialité des nuits, aussi bien que des choses triviales comme l'odeur indéfinissable, immonde, de la soupe, tout concourait à susciter une vie imaginaire qui n'avait qu'une seule référence : le théâtre. Seule idée réelle, idée fixe : c'était sur le boulevard, le long du mur de la prison, qu'avaient lieu les exécutions, sur la « machine à Deibler ».

Il n'est pas surprenant que Jean Genet, à la Santé comme dans d'autres bâtiments du même style, ait écrit, d'une part des œuvres de théâtre, comme *Don Juan* ou *Heliogabale*, d'autre part des poèmes ou récits dont un condamné à mort est le protagoniste axial, comme *le Condamné à mort* ou *Miracle de la rose*.

Au Théâtre Renaud-Barrault, Claude Cyriaque joue les pages de *Miracle de la rose* qui touchent particulièrement à la détention et à l'exécution d'Harcamone, le condamné à mort que Genet raconte avoir côtoyé à Fontevrault, et même, auparavant, à la colonie de Mettray.

En novembre 1943, de la Santé, Genet écrivait à son éditeur Marc Barbezat : *« Dans un mois et demi peut-être j'aurai fini* Miracle de la rose. *C'est l'aventure merveilleuse des quarante-cinq derniers jours d'un condamné à mort. Merveilleuse, vous comprenez. »*

« Merveilleuse », non, le mot n'est pas facile à comprendre, ne va pas de soi. « Merveilleux, disait Bescherelle dans son *Dictionnaire national* (celui qu'avaient chaque jour en main Baudelaire, Rimbaud, Raymond Roussel, entre autres), *ce qui, dans un événement, s'éloigne de l'ordre naturel et du cours ordinaire des choses.* » Et Bescherelle cite Voltaire : *« Les tragiques grecs ont erré en prenant souvent l'horreur pour la terreur, et le dégoûtant et l'incroyable pour le tragique et le merveilleux. »*

Il n'y a chez Genet pas la moindre trace de fascination pour la peine de mort, de célébration du condamné. Mais, dans cette prison de Fontevrault que Genet décrit dans ce roman, il se trouve que le condamné à mort Harcamone était, ces jours-là, le détenu le plus « tragique », le plus « théâtral » si l'on ose dire, le plus « illuminé ». Et déjà Genet nous dit qu'Harcamone *« était aussi terne dans la vie libre qu'éblouissant dans les pénitenciers »*.

Genet nous dit d'autre part qu'Harcamone, s'étant vu condamner à vingt années de réclusion, *« en vint à la mort comme au seul moyen d'abréger sa captivité »*. *« Vaut mieux crever »*, lui disaient ses copains. Et Harcamone, *« dans un moment de calme »*, assassina un gardien.

De son ami Maurice Pilorge, qui avait été exécuté le 4 février 1939 à Saint-Brieuc, Genet a dit : *« Sa mort n'a pas fini d'empoisonner ma vie. »* Et à la fin du poème *le Condamné à mort*, Genet dit que le corps et le visage de Maurice Pilorge *« hantent ses nuits sans sommeil »*. Les pages par lesquelles Jean Genet a raconté, dans *Miracle de la rose*, les derniers moments d'Harcamone, avec la vision « merveilleuse » des hommes en costume noir qui avancent à tâtons dans les artères du supplicié, qui fracturent pour finir la chambre du cœur et se mettent à déchirer comme des déments les pétales d'*« une rose rouge monstrueuse de taille et de beauté »*, puis qui perdent l'équilibre et tombent, pages d'une imagination *créatrice sublime, juste à la suite* desquelles Genet va à la ligne, se retrouve dans sa cellule, écrivant, le matin de l'exécution, et dit : *« J'entendis le pas des chevaux qui ramenaient le fourgon pour conduire le supplicié dans le petit cimetière »*, oui, ces pages sont parmi les plus hautes de notre « théâtre ».

Il y a *un demi-siècle*, Genet pouvait écrire encore que les « durs » comme Harcamone trouvaient dans les pénitenciers d'alors un écho de *« la liberté que procure la scène et son éclairage fabuleux »*, un écho de *« la situation hors du monde physique des princes de Racine »*.

Aujourd'hui, le béton, l'électronique, la télévision dans les cellules, ont inversé les données sensibles de la vie immédiate dans les maisons d'arrêt parce que le temps des prisons est devenu le temps du monde réel, alors que *« le temps du théâtre*, dit Genet, *n'appartient à aucun calendrier répertorié, il échappe à l'ère chrétienne comme à l'ère révolutionnaire »*.

Grand, noir, pas dégrossi dans un manteau de ratine noire, Claude Cyriaque, planté un peu comme un menhir dans un point du jour qui ne blanchit pas, fait passer hors du temps les paroles d'Harcamone et de Genet, d'une voix un peu rauque de fauve égorgé, et, en un sens, sans « art ». C'est bien.

MICHEL COURNOT.

★ *Harcamone*, Théâtre Renaud-Barraud, 21 heures (relâche : 24 et 31 décembre).

Yvonne Sassinot de Nesles

Vingt-cinq ans de métier, un *curriculum vitae* en forme de programme de théâtre, de cinéma, d'opéra. En 1983, Yvonne Sassinot de Nesles obtenait le césar des *meilleurs costumes* pur *Un amour de Swan* de Volker Schlondorf. Rançon de la récompense : un an de chômage.

Formée à la télévision, du temps de la « grande époque » (Stellio Lorenzi, Marcel Bluwal, Jean-Paul Carrère, Claude Santelli), Yvonne Sassinot est venue au costume par l'histoire de l'art... Elle travaille avec des ateliers parisiens (« Trao », l'école de la rue Blanche) ou plus spécialisés dans les reconstitutions : Tirelli à Rome, Bernam à Londres. *« En France, les stocks sont insuffisants dès qu'on dépasse cinq cents costumes... »*

C'est à la galerie Proscenium, fidèle à Erte, Bérard, Yves Saint Laurent, qu'elle expose trente-cinq maquettes, gouaches réalisées *pour Chouans* de De Broca, le *Danton* de Wajda, ou *Monsieur de Pourceaugnac*. Une découverte : la robe en velours noir et satin duchesse de Fanny Ardent dans *Australia* que tourne actuellement Jacques Andrieu en Belgique. *« Elle joue la femme d'un notable – j'avais prévu des robes blanches, légères, un peu endimanchées. On a tout recommencé parce qu'on a changé de saison au cours du film. »* Tout commence par le dessin, la recherche du tissu, de la teinture exacte en harmonie avec l'époque et celle ou celui qui le porte... *« J'aime habiller un caractère, des proportions, une démarche... Un corselet de toile et une chemise de lin pour Sophie Marceau, et pour Sabine Azéma tout un plissé qui lui permettait de rire, de bouger en récupérant sa jolie silhouette* (Un dimanche à la campagne). » Yvonne Sassinot de Nesles a connu au cours de sa carrière quelques chocs : la cantatrice Valentini Terani, *« une Carmen de 1,80 mètre, blonde, refusant de se teindre les cheveux... Il a fallu trouver un compromis. Une robe en biais avec des choses qui se troussaient dans un coin... »* Ennemie du nylon (*« on n'est pas seul sur le plateau, il y a les ingénieurs du son »*) et des tissus trop lourds (*« j'ai fait souffrir Noiret avec un costume en velours de lin »*). Le plus merveilleux des souvenirs ? Dalida rencontrée à l'occasion d'*Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine.

L. B.

★ Galerie Proscenium, 35, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 43-54-92-01. Jusqu'au 31 décembre.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

QUANT AU DIABLE, N'EN PARLONS PAS. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre rouge, 21 h 30.

RENAUD ET ARMIDE. Lucernaire Forum (45-44-57-34). Théâtre noir, *20 h.*

JANGO EDWARDS. Palais des Glaces, grande salle (46-07-49-93), 21 h.

LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU. Comédie-Française (40-15-00-15) dim. à 14 h

NINA, C'EST AUTRE CHOSE La Fonderie (43-56-64-37), 21 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30. ▷ Dim. Les Deux Jumeaux vénitiens : 16 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Aux fous ! : 20 h 30, dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30, dim. 15 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ▷ Dim. C'est dimanche : 16 h.

CHAPITEAU CHAUFFÉ (CIRQUE ARCHAOS) (43-67-56-56). Le Chapiteau de cordes : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le violon du temps qui passe : *15 h 30, mer.* 14 h 30 et 18 h, dim. 15 h 30, ven., mar. 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et 21 h, mer., dim. 14 h et 17 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. *15 h 30.*

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Cagnotte : 20 h 30, *lun. 14 h, dim. 20 h 30.* ▷ *Dim.* La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). *Les* Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 20 h 30, dim. 15 h.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est *comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30.*

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Rive d'en face : 16 h 30 et 21 h. *Les Anciennes Odeurs : 19 h.* Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : *20 h 30.*

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). *Adieu Monsieur Tchékhov : 15 h et* 22 h 15. La Face cachée d'Orion : 18 h et 20 h 30, dim. 17 h.

LA *BRUYÈRE* (48-74-76-99). *Les* Armoires : 21 h.

LA FONDERIE (43-56-64-37). Nina, c'est autre chose : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, *on* enlève tout : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : *18 h et 20 h 15.* Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 45 et 21 h, mar. 18 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45.* Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Renaud et Armide : 20 h. Mort à crédit : *21 h 30.* Théâtre rouge. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une vie bouleversée : 14 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq *fait* l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). *Ma cousine de Varsovie* : 21 h.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 18 h et 20 h, dim. 15 h 30. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). Après-midi au Chat noir : 14 h 30, 16 h et 17 h 30, dim., lun., mar. *14 h 30* et 16 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). *Le Prince de Hombourg :* 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 *et* 21 h 30, dim. *15 h.*

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h, dim. (dernière) 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Orphée aux enfers : 19 h 30.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30, dim. 16 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). Jango Edwards : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et *le* spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). *Salle I. Le Plus Heureux des* trois : 21 h, dim. 15 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). *Ténor : 17 h 30* et 21 h, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30.

SAINT-*GEORGES* (48-78-63-47). *Drôle* de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h, *mer. (au profit des restaus du* cœur) 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). *Marius : 16 h, dim. 14 h. Fanny :* 18 h 30, dim. 16 h 30. César : 21 h 30, dim. 19 h 30. Salle II. L'Ecume des jours : *21 h 30.*

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : *20 h 30, dim. 15 h.*

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 18 h et 20 h 30, *dim. 15 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : *15 h et 20 h 30, dim. 15 h.* Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30, dim. *15 h 30.* Petite salle. Tir et *Lir : 21 h,* dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à *Paris 1988 :* 20 h 30, dim. 17 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30, dim. 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant *mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se* cachent pour mourir : 21 h 30 et 22 h 45.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de *Grenelle : 19 h. Ged Marlon :* 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffoin dans les labours : 16 h et 21 h. ▷ Dim. Toi et moi... et Paris : 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 DÉCEMBRE

« La civilisation de l'Indus », 11 heures, Musée Guimet, entrée (P.-Y. Jaslet.

« *Une heure au Père-Lachaise* », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« *Exposition Seicento au Grand* Palais », 13 h 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau, sortie (Paris et son histoire).

« L'Opéra », *13 h 45,* hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 10, dans la cour (C. Merle).

« Cours et ruelles méconnues du Vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie surrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, Hôtel-de-Ville, entrée rue Lobau, carte d'identité (D. Fleuriot).

« *De la franc-maçonnerie et des rites* du Grand Orient de France », 14 h 45, 16, rue Cadet (M. Banassat).

« Crèches et églises parisiennes : *Saint-Germain-des-Prés et Saint-*Sulpice », 15 heures, façade de Saint-Sulpice (Approche de l'art).

« La Bastille, un quartier en pleine *mutation », 15 heures, métro Bastille,* sortie rue de la Roquette (Paris et son histoire).

« Seicento, la peinture italienne au dix-septième *siècle* », 16 heures, Grand Palais, rotonde (Tourisme culturel).

Monuments historiques

« A l'abri des passages marchands du dix-neuvième siècle », 14 h 30, angle de la rue J.-J. Rousseau et de la rue Saint-*Honoré : « L'invention au Moyen-Age,* de Prosper Mérimée à Viollet-le-Duc », 14 h 30. Musée des monuments français, aile de Paris, place du Trocadéro.

« Le Centre Georges-Pompidou et son quartier », 14 h 30, hall du métro Rambuteau.

« Le Musée de l'œuvre Notre-*Dame* », *14 h 30, 10, rue du Cloître.*

Pour les jeunes

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule d'honneur, sous la statue de Lully (Monuments historiques).

Samedi 24 - Dimanche 25 décembre

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Les Cheyennes (1964, v.o.), de John Ford, 15 h.

DIMANCHE

Fahrenheit 451 (1966), de François *Truffaut, 15 h* ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : la Reine des cartes *(1949,* v.o.), de Thorold Dickinson, 17 h ; Noose (1948, v.o.), d'Edmond T. Gréville, 19 h ; le Héros sacrilège (1955, v.o. s.t. *anglais*), *de Kenji Mizoguchi, 21 h.*

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma georgien : le Père (1983, v.o. s.t.f.), de Levan Zakareichvili, les Enfants d'une autre (1958, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, *14 h 30 ; les Musiciens (1969,* v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, le Mariage (1964, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, le Parapluie (1967, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, Sérénade (1968, v.o. s.t.f.), de Kartlos Khotivari, 17 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : Ne sois pas triste (1967, v.o. s.t.f.), de Guergui Danelia, 14 h 30 : les *Mélodies* du *quartier* de Véri (1973, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Chenguelaïa, 17 h 30 ; Avril (1962, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, Alaverdoba (1962, *v.o.* s.t.f.), de Guiorgui Chenguelaïa, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris-Polars : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 : Un homme à abattre : Bande annonce : Mesrine (1983) d'Hervé Palud, Peur sur la ville (1975) de Henry Verneuil, 14 h 30 ; Policier kitsch : Louis Chédid chante Hold-Up (1985), Diva *(1980)* de Jean-Jacques Beineix, 16 h 30 ; Ripoux : les Ripoux (1984) de Claude Zidi, Un dimanche de flics (1983) *de Michel Vianey, 18 h 30.*

DIMANCHE

Relâche.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., *v.o.*) : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet *Odéon,* 6e (43-25-59-83) : *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE *(Fr.)* : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; *UGC Maillot,* 17e (47-48-06-06) : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : *George V,* 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS *LES TÉNÈBRES* (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : *Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : *Cinoches,* 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis *Champs-Elysées,* 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Odéon, *6e* (42-25-10-30) ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille,* 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : *Denfert,* 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20).*

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Ambassade,* 8e (43-59-19-08) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA MAISON DE JADE *(Fr.)* : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille,* 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Opéra,* 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)* ; Images, 18e (45-22-47-94).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Pathé Marignan-Concorde,* 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette Bis,* 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Convention Saint-Charles,* 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, *8e* (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie,* 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *UGC Convention,* 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Gaumont Parnasse,* 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; *v.f.* : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., *v.o.*) : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Images,* 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS *FIN* (Pol., *v.o.*) : *L'Entrepôt,* 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE *(Fr.)* : *Forum Arc-en-Ciel,* 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; *Pathé* Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e *(47-42-72-52)* : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : *Forum Orient Express,* 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taiwan, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

UN MONDE A PART (A., *v.o.*) : *UGC* Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE *POIGNÉE DE CENDRE* (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST *UN LONG FLEUVE* TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

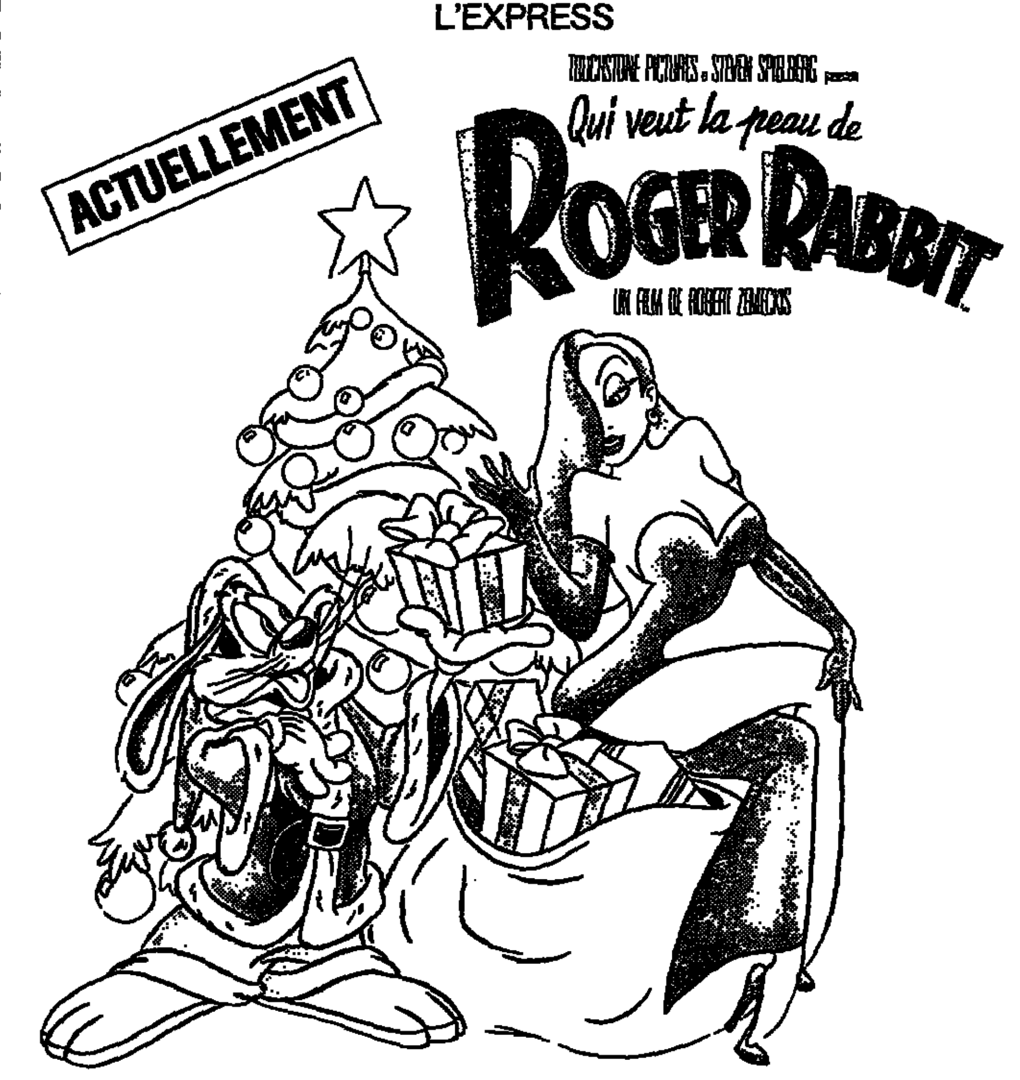
WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) : *UGC Champs-Elysées,* 8e (45-62-20-40) : v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont *Alésia,* 14e (43-27-84-50) : *Convention* Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy,* 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

FANTOMES EN FÊTE. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PETITE VOLEUSE. Film français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, *6e* (43-25-59-83) ; *Pathé* Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14* Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot,* 17e (47-48-06-06).

LA TABLE TOURNANTE. Film français de Paul Grimault : Ciné *Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *14 Juillet Bastille,* 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



هكذا من الأصل

Régions

AUVERGNE

La qualité à Vichy

L'un des premiers instituts de la *qualité en France vient d'être créé* à Vichy (Allier) sur l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie, engagée depuis quelques années dans une démarche de vulgarisation de la qualité dans tous les secteurs de l'activité professionnelle.

En mars prochain, douze stagiaires en formation continue seront accueillis et, dans le cadre d'une *convention*, ils bénéficieront des installations du laboratoire de métrologie de Matra-Manhurin Défense, implanté dans la région vichyssoise. Cet institut pourrait ensuite avoir une vocation universitaire avec la création d'un IUT ou d'une école d'ingénieurs destinés à former des étudiants diplômés « qualité ».

BOURGOGNE

Les sorties de l'A 35

La liaison autoroutière Dole (Jura) – Bourg-en-Bresse (Ain), qui doit être mise en service en *1995*, comprendra quatre échangeurs intermédiaires en plus de ceux de Dole avec l'A 36 (Beaune-Mulhouse) et de Bourg avec l'A 40 (Macon-Genève). L'A 6 *bis* desservira *ainsi les villes de Poligny* et de Lons-le-Saulnier dans le Jura, de Louhans et de Cuiseaux en Saône-et-Loire, et pour finir la région de Saint-Amour (Jura) et de Colligny (Ain).

Cet effort particulier réalisé en matière d'échangeurs s'explique par la double vocation de cette autoroute : soulager le trafic saturé de *l'A 6 en favorisant le transit par le* centre-est de la France, mais aussi permettre à ces régions, jusque-là fort enclavées, de bénéficier des retombées économiques d'un tel *équipement*.

CORSE

Les touristes au rendez-vous

Le bilan définitif établi par les services régionaux de l'INSEE pour la saison écoulée en Corse fait apparaître une fréquentation record de l'île de Beauté, mais cette affluence donne finalement un bilan similaire à celui de l'an dernier en raison du raccourcissement des séjours.

En effet, 1 222 000 touristes ont été recensés entre mai et septembre, soit 6 % de plus que l'an dernier. Les chiffres publiés par l'INSEE dans sa lettre de conjoncture confirment les grandes tendances observées les années précédentes : engouement pour le camping et afflux massif de touristes étrangers, Italiens en particulier.

Certains problèmes demeurent, comme la forte concentration des arrivées sur la haute saison. Toutefois, l'augmentation de la fréquentation en septembre semble présager l'amorce d'un étalement sur l'arrière-saison.

ILE-DE-FRANCE

Usines dans le Val-de-Marne

Le premier cahier de l'inventaire consacré entièrement à l'architecture industrielle de l'Ile-de-France vient de paraître. Cet ouvrage étudie les usines qui se sont installées dans l'actuel Val-de-Marne, le long de la Seine, de 1822 à 1939, d'une des premières forges à l'anglaise jusqu'aux grandes centrales électriques alimentant Paris, des entrepôts de vins aux usines chimiques.

Cette publication résulte d'une *récente enquête conduite par* Olivier Cinqualbre dans le cadre des travaux de la conservation de l'inventaire général de l'Ile-de-France. Elle réunit une importante iconographie issue des *archives d'entreprises* et des fonds publics.

Disponible à la FNAC, en librairie et à la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, *29*, rue Barbet-de-Jouy, 75700 Paris, 140 F.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Pour aider les cinéastes

Après la rencontre entre professionnels du cinéma et de la vidéo qu'il avait organisée en septembre dernier à Narbonne, le conseil régional du Languedoc-Roussillon a décidé de créer une antenne permanente baptisée « Cinéma Languedoc-Roussillon ».

Il s'agit d'une structure légère – trois à quatre personnes – installée dans les locaux du conseil régional et destinée à apporter un soutien logistique et financier aux producteurs de films, de cinéma ou de vidéo, en courts ou longs métrages.

Le Languedoc-Roussillon, par son ensoleillement et la diversité de ses paysages, est un lieu de tournage déjà reconnu par les professionnels. L'initiative de la région vise à aider ceux-ci, à les guider dans leur repérage et leur tournage, à leur apporter éventuellement un soutien financier. Un budget annuel de 5 millions de francs, renouvelable, a été dégagé à cet effet.

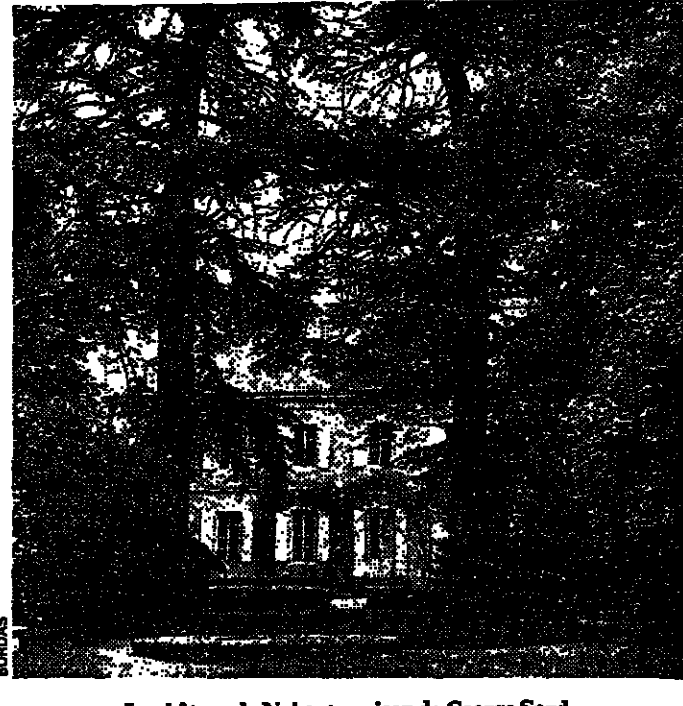
Sept projets sont dès maintenant étudiés, comprenant des courts métrages, des longs métrages, des films vidéo. Des coproductions avec l'Espagne sont envisagées et il n'est *pas exclu que la cellule* « Cinéma Languedoc-Roussillon » puisse s'intéresser ultérieurement à la diffusion des œuvres qu'elle aura aidé à produire.

UN PROJET DE CENTRE CULTUREL EUROPÉEN

Nohant, berceau du romantisme

LES Fêtes romantiques, qui animent chaque *été* la maison de George Sand à Nohant, dans l'Indre, vont prendre davantage d'ampleur. Un projet de centre européen du romantisme propose de prolonger l'actuel Festival de musique par une activité permanente ; au centre de ce projet, la construction d'une salle de concert et des locaux susceptibles d'accueillir un centre de documentation et des activités diverses.

Les Fêtes romantiques, depuis deux décennies, ont amené dans le parc du château de Nohant (qui est plutôt une grande maison bourgeoise avec quelques dépendances paysannes et un potager) les plus grands noms de la musique : *Elisabeth Schwartzkopf* et Aldo Ciccolini (1969), Narcisso Yepès et Samson François (1970), Arthur Rubinstein et Yehudi Menuhin (1971), Giorgy Cziffra (1972), *Alexis Weissenberg (1974), Alfred* Brendel (1975), Barbara Hendricks (1981), Youri Egorov (1982), et beaucoup d'autres.



BORDAS

Le château de Nohant, maison de George Sand.

Le succès du Festival avait *conduit à transformer la bergerie* de la maison de George Sand en salle de concert de trois cent cinquante places, un aménagement qui s'est révélé très insuffisant. Le *comité organisateur des Fêtes* romantiques, qui bénéficie du soutien des collectivités locales mais aussi de celui de la Caisse nationale *des monuments historiques* et de *la direction de la musique au ministère* de la culture, a donc décidé d'être ambitieux. Il a chargé le bureau d'études ABCD, dirigé par Claude Mollard, créateur du Centre *national d'art contemporain*, d'élaborer un projet. Ce projet prévoit la construction de 2 100 mètres carrés de surface, pour une salle de concert de huit cent seize places et un auditorium de cent quatre-vingts places à demi enterré sous une esplanade, laquelle servira aux concerts de plein air. Coût de *l'ensemble* : 22,75 millions de francs. L'ensemble serait édifié à l'écart du village, afin de respecter le site de Nohant, classé monument historique. Le bureau d'études propose d'y inclure *« tous les modes d'expression artistique (y compris le cinéma et l'audiovisuel) et toutes les écoles romantiques européennes dans leur configuration esthétique, historique et sociale »*. Une idée qui correspond tout à fait à l'histoire du lieu où *George Sand accueillait* en permanence tout le gotha du romantisme européen : Eugène Delacroix y avait son atelier, où, écrivait-il, *« il vous arrive par la fenêtre ouverte, sur le jardin, des bouffées de la musique de Chopin, qui y travaille de son côté »*. Balzac, Liszt, Tourgueniev, en étaient des habitués. Gustave Flaubert y avait son petit pavillon particulier.

Il reste évidemment à aborder l'important problème de financement. Le projet propose un montage qui englobe les pouvoirs publics (Etat, région, département), le mécénat ; mais y associe – puisque ce projet vise à faire de Nohant un *« pôle culturel européen »* – des financements communautaires. Le FEDER (Fonds européen de développement économique régional) a déjà participé au remboursement des études préalables ; la prise en compte du dossier par l'Association européenne des centres culturels de rencontre pourrait permettre une participation aux frais bruxelloise et une sponsorisation internationale, allemande notamment.

Ce projet intéresse le ministère de la culture et même, selon ses promoteurs, le président de la République lui-même, qui est venu l'an dernier en visite à Nohant et a été séduit par le site.

GEORGES CHATAIN.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Trois ports ensemble

Boulogne, Calais, Dunkerque, trois ports septentrionaux aux statut, dimension, vocation différents, trois ports voisins en état permanent de concurrence, et pourtant trois ports appelés à faire face au même défi : le marché européen, la mise en service du tunnel sous la Manche, la pression très forte des ports étrangers. On estime à *quelque 17 millions* de tonnes de marchandises le trafic détourné pour l'année 1987 vers les ports belges et néerlandais.

Alors, faut-il continuer des querelles franco-françaises ou s'unir pour devenir concurrentiels face aux grands que sont Anvers ou Rotterdam ? Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, et Jacques Mellick, ministre *délégué à la mer*, qui viennent de visiter les trois ports, estiment qu'il est nécessaire et urgent de dégager une politique commune, comme le demande aussi le groupe de travail présidé par Jacques Dubois, inspecteur des ponts et chaussées.

Le rapport qu'a présenté ce groupe de travail préconise la création d'une *« association pour le développement commun des ports de Boulogne, Calais et Dunkerque »* fondé sur une planification commune, une définition des règles du jeu de la concurrence des trois ports entre eux et une coopération technique. Vaste et difficile tâche...

BASSE-NORMANDIE

Café historique

Mis à prix 313 000 F, le café Gondrée, à Caen, première maison libérée de France, a été adjugé à Arlette Pritchett et Georgette Verhaeghe, deux des trois héritières. La vente aux enchères du petit bistrot de brique rouge qui garde, à Bénouville, le Pegasus Bridge, ce pont de fer qu'empruntèrent les Alliés le 6 juin 1944, avait suscité une vive polémique l'automne dernier (*le Monde* daté 25-26 septembre). Les trois filles de Georges et Thérèse Gondrée se disputent en effet le café-restaurant, ancien quartier général du major John Howard et de la 6e division aéroportée britannique, classé monument historique en 1987.

Quinze ans plus tôt, Françoise Anquetil, la troisième héritière, avait créé « l'Association pour la sauvegarde du site, le maintien du Souvenir-Musée de Pegasus Bridge ». Président du Comité du débarquement, Raymond Triboulet, naguère ministre du général de Gaulle, conseillait Françoise Anquetil. Un musée y fut ouvert le 5 juin 1974, jour anniversaire du D. Day.

Après la disparition de Georges Gondrée en 1979, et de son épouse Thérèse en 1984, les héritiers se divisèrent. Les arrêts de la cour d'appel de Caen succédèrent aux jugements du tribunal de grande instance. Faute d'accord, une liquidation-partage fut réclamée, et le café-restaurant ferma ses portes en 1988.

Comme le 23 septembre, des vétérans britanniques sont venus apporter leur soutien à Arlette Pritchett et Georgette Verhaeghe, invités par la rédaction du *Sunday Express* de Londres. Le journal avait d'ailleurs organisé une collecte de fonds pour aider les deux femmes à surenchérir.

La digue de Proust

La digue de Cabourg – 3,5 kilomètres – va être allongée de 380 mètres. *Les travaux*, terminés en juin 1989, coûteront 4 millions de francs.

Cette digue a été construite il y a cent ans pour protéger les propriétés du bord de mer des assauts des vagues.

Elle est devenue une promenade fréquentée notamment par les clients du casino et du Grand Hôtel, où descendit en son temps Marcel Proust.

HAUTE-NORMANDIE

Immobilier sans frontière

Cinq agents immobiliers de la région de Brighton (Sussex) viennent de participer avec leurs homologues de Dieppe au premier « Atelier immobilier de Normandie franco-britannique ». L'Institut *de formation* consulaire de la CCI de Dieppe a accueilli ces stagiaires d'un genre nouveau qui ne font que préparer le grand marché européen.

Aujourd'hui, les Anglais ne reculent pas à l'idée de faire huit heures de traversée (aller *et* retour) pour faire leurs courses à Dieppe. Qu'en sera-t-il lorsque la frontière économique sera levée ? *Il existe déjà de l'autre côté* du Channel une « Association des propriétaires britanniques en Normandie » attirés par la modicité des prix français comparés à ceux du sud de l'*Angleterre*.

La profession immobilière anglaise se prépare donc et apprend les règles françaises. En février 1989, les Français iront à leur tour à Brighton pour *apprendre les « ficelles du métier »*.

PAYS DE LA LOIRE

Les aventuriers du Choletais

Le Choletais est un pays à part ; un pays *au sens où l'entendent* les géographes et les historiens, strictement délimité à la frontière du Maine-et-Loire et de la Vendée, très caractérisé par des façons de vivre et de travailler originales. L'industrie de la chaussure et de l'habillement depuis longtemps, de l'agro-alimentaire et de l'électronique plus récemment, y emploient plusieurs milliers de personnes réparties dans des unités de production disséminées physiquement dans le paysage, intégrées sociologiquement dans un milieu de vivace tradition rurale.

La crise atteint durement les activités traditionnelles, mais celles-ci pourraient être relayées, en partie au moins, par les secteurs nouveaux que sont prêtes à exploiter toute une cohorte de petites entreprises menées par des hommes inventifs et dynamiques, s'appuyant sur une population particulièrement jeune et très solidaire.

Ce sens de la responsabilité, les dirigeants économiques et politiques du Choletais ont voulu en donner une nouvelle illustration en venant présenter à Paris la fondation qu'ils ont créée sous l'appellation de « Choletais Plus ». Les représentants de la chambre de commerce et d'industrie de la ville, du département et de la région se sont associés à une dizaine de chefs d'entreprise pour aider les créateurs de PME ou PMI, notamment durant leurs années de démarrage, les plus difficiles, les plus périlleuses. Aides *financières* destinées à donner le coup de pouce nécessaire pour une campagne de promotion, la formation d'un cadre, une démarche commerciale... ; aides intellectuelles, pourrait-on dire, sous forme de conseils ou d'interventions. Comme l'indique le nom de la fondation, il s'agit d'apporter un « plus » à l'arsenal des aides publiques ou semi-publiques traditionnelles. Une dizaine de dossiers ont déjà été traités par la fondation ; d'autres le seront dans l'année qui vient.

RHONE-ALPES

Le nucléaire au minitel

En composant 3615 Centagel sur leur minitel, industriels, PME-PMI ou simples particuliers peuvent recevoir directement l'information sur les compétences, les prestations, les produits à développer des différents laboratoires du Centre d'études nucléaires de Grenoble.

Une messagerie leur permet de formuler leurs questions ou d'exposer leurs problèmes ; un correspondant se charge, à leur demande, de fournir des informations complémentaires ou de les mettre en rapport avec le laboratoire concerné. (Contact : Henri de Choudens, tél. : 76-88-30-02.)

UN PROGRAMME DE BARRAGES POUR DIX ANS

Le Sud-Ouest a soif

LE Sud-Ouest a soif ! C'est le cri d'alarme lancé conjointement par le conseil régional d'Aquitaine, l'agence de l'eau Adour-Garonne... et les cultivateurs, échaudés par deux sécheresses *successives, en 1985* et 1986. Les Pyrénées et le Massif Central seraient-ils donc en train de s'assécher et leurs sources de se tarir ? Non. Ce sont les besoins *qui se multiplient. La demande* d'eau potable dans le bassin Adour-Garonne augmente d'environ 1,5 % par an. Si la consommation d'eau industrielle stagne, les *besoins pour l'irrigation croissent* de façon vertigineuse. On est passé de 200 millions de mètres cubes en 1970 (132 000 hectares irrigués) à 538 millions de mètres cubes en *1985* (360 000 hectares irrigués). Et les estimations les plus vraisemblables misent sur quelque 860 millions de mètres cubes en l'an 2000, pour près de 600 000 hectares irrigués, soit exactement la surface actuellement arrosée par les Espagnols dans le bassin de l'Ebre, juste de l'autre côté des Pyrénées.

Pourquoi cette fringale d'eau dans une région après tout mieux arrosée naturellement que le Sud-Est, par exemple ? Parce que les *productions agricoles traditionnelles* (blé, orge, lait, viande) ont été remplacées par d'autres, beaucoup plus exigeantes en eau, comme le kiwi, les asperges, les fraises et surtout *le* maïs. Le maïs ! C'est la céréale reine du Sud-Ouest, celle pour laquelle la moindre rivière, depuis dix ans, est pompée jusqu'à la limite de ses capacités. Ainsi, dans le département de Lot-et-Garonne, le débit d'étiage normal du Lot est de 18 mètres cubes/seconde. En novembre dernier, le débit naturel n'était plus que de 12 mètres cubes, sur lesquels l'irrigation prélevait 8 mètres cubes. Ne restait donc plus dans le lit du Lot qu'un misérable débit de 4 mètres cubes-seconde, autant dire rien...

Mais le cultivateur, grâce à ce prélèvement, peut obtenir des rendements à l'hectare de 100, voire 120 quintaux de maïs, et sans se préoccuper de la météo. L'arrosage commence en général vers le 20 juin et dure près de deux mois – les mois les plus secs. Selon les terrains, il faut de 600 à 3 500 mètres cubes d'eau à l'hectare pour obtenir un beau maïs, la moyenne se situant entre 1 500 et 2 200 mètres cubes à l'hectare.

Le maïs repousse la forêt

C'est sans doute dans la forêt landaise que la métamorphose est le plus spectaculaire. De grandes surfaces naguère plantées de pins maritimes ont été défrichées, labourées, équipées d'immenses rampes d'arrosage circulaires, espacées l'une de l'autre de 50 mètres autour d'un pivot central. Semé dans le sable, le maïs ne pousse que grâce aux apports d'engrais chimiques, à la chaleur *du soleil aquitain... et à l'arrosage*. C'est presque de la culture hors sol. « *Entre 300 hectares de pins et 300 hectares de maïs irrigué, je n'hésite pas*, explique un Girondin. *Le maïs rapporte beaucoup plus !* »

Ainsi la forêt landaise disparaît par plaques autour des points d'eau, laissant la place à de grandes exploitations agro-industrielles où le maïs pousse en cercle autour de son pivot. Au début, les cultivateurs pompaient l'eau directement à la rivière. Ensuite, après la sécheresse de 1976, ils se sont mis à faire des retenues d'eau lorsque le relief le permettait – les fameux « *lacs* collinaires » qui servent de réserve au temps des basses eaux. Aujourd'hui, on en vient à forer dans la nappe phréatique, car les eaux de *surface, épuisées, ne suffisent* plus. Il faut creuser jusqu'à 60 m pour trouver l'eau – ce qui n'arrive en moyenne qu'une fois sur deux.

Les responsables de l'agence Adour-Garonne s'arrachent les cheveux : « *Les prélèvements agricoles anéantissent tous nos efforts de débit d'étiage*, disent-ils. *Et chaque pollution, faute de débit, prend des proportions inquiétantes.* » Ils poussent donc aujourd'hui à la construction de barrages de retenue dans les vallées pyrénéennes, en Dordogne et jusque sur la Charente, afin que les ostréiculteurs de Marennes continuent à recevoir la ration *d'eau douce indispensable* à la bonne santé de l'huître. Le conseil régional d'Aquitaine – une fois n'est pas coutume – montre l'Espagne en exemple : « *Rien que dans le bassin de l'Ebre, ils ont construit soixante-sept barrages, ce qui leur procure une capacité de 6 milliards de mètres cubes.* » C'est que les cultivateurs aragonais, qui ne reçoivent que 300 mm d'eau du ciel (contre 800 mm dans le Sud-Ouest), commencent à arroser dès le mois de mars pour faire de l'orge et se lancent ensuite dans une deuxième culture comme le maïs ou le tournesol. Le quart des surfaces exploitables sont irriguées en Aragon, contre seulement 7 % dans le bassin Adour-Garonne.

Taxer l'eau ?

La compagnie d'aménagement des côteaux de Gascogne s'efforce aujourd'hui de rattraper ce qu'elle estime un retard, en construisant de grands lacs de retenue comme celui de Puydarrieux, récemment inauguré dans les Hautes-Pyrénées. Au total, une quinzaine de barrages sont programmés dans toute la région, et l'agence Adour-Garonne se donne dix ans pour les réaliser. Un seul problème : l'argent. Ce n'est évidemment pas Bruxelles *qui* va payer pour encourager une production jugée excédentaire.

Comment trouver les 3,3 milliards de francs du programme ? « *Il faut que le ministère du budget nous autorise à taxer le mètre cube d'eau de 4 centimes* », affirme Jean François-Poncet, vice-président de *région*. « *C'est peu sur un prix global de 6 ou 7 F.* » Mais c'est beaucoup au regard de l'indice du coût de la vie. Et, surtout, on ne voit pas comment cela suffira si l'arrosage des cultures se développe à cette cadence dans le Sud-Ouest. On ne peut tout de même pas empêcher les fleuves de couler jusqu'à la mer !

ROGER CANS.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Étienne BANZET, Christine DURET, Francis GOUGE, Pascale MONNIER, Jean-René LORE, Jean-Yves VIF.
Coordination : Jacques-François SIMON.

Alsthom remporte le contrat de 2,7 milliards de francs pour la vente à l'Espagne de vingt-quatre TGV

MADRID
de notre correspondant

Les vingt-quatre trains à grande vitesse pour Alsthom, les soixante-quinze locomotives pour Siemens : c'est apparemment de manière équilibrée que le gouvernement espagnol a adjugé, vendredi 23 décembre, le *« contrat ferroviaire du siècle »*, comme on l'appelle à Madrid. Mais cette solution à la Salomon n'en est en fait pas une, l'entreprise française se taillant finalement la *part du lion*, puisque c'est elle qui prend le contrôle de l'industrie ferroviaire espagnole et réalisera, directement ou par sous-traitance, la grande majorité du contrat.

La décision espagnole, prise d'abord le matin en conseil des ministres puis formellement ratifiée dans la soirée par le conseil d'administration de Renfe, la société des chemins de fer, met fin à un suspense de plusieurs mois, qui avait mis à rude épreuve les nerfs des « grands » du secteur, et qui a donné lieu à des pressions politiques multiples de part et d'autre.

Ce contrat était en effet crucial pour l'avenir de l'industrie ferroviaire. Non seulement parce qu'il porte sur une somme importante : 80 milliards de pesetas environ (4 milliards de francs). Mais surtout parce qu'il s'inscrit dans le cadre d'un large plan de modernisation des chemins de fer espagnols, dans lequel l'Etat espagnol prévoit d'investir, d'ici à l'an 2000, la bagatelle de 2 000 milliards de pesetas (100 milliards de francs), dont un quart pour le matériel roulant : un chiffre qui fait aujourd'hui du marché espagnol l'un des plus porteurs d'Europe, voire du monde. Il était clair que l'entreprise choisie comme partenaire technologique pour ce premier contrat déterminerait, d'une certaine manière, le choix du gouvernement de Madrid pour les autres.

C'est en février dernier que l'Espagne avait lancé l'appel d'offres international correspondant. Trois offres allaient finalement être retenues : celles d'Alsthom, d'un consortium dirigé par Siemens (dont faisaient également partie Brown Boveri, Krauss Maffei et Thyssen-Henschel) et de Mitsubishi. Les premières études réalisées par les techniciens de Renfe – en collaboration avec le Stanford Research Institute – concluaient que l'offre française était la plus intéressante en matière de train à grande vitesse, et l'offre allemande en ce qui concerne les locomotives.

L'idée d'un « tronçonnage » du contrat allait toutefois susciter les réticences des responsables de l'industrie. L'opération comportait en effet un volet industriel ambitieux : l'Etat entendait profiter du contrat de Renfe pour réaliser une reconversion totale du secteur. L'entreprise qui se verrait adjuger le contrat de Renfe devait s'engager en contrepartie à reprendre les deux entreprises ferroviaires espagnoles publiques, Ateinsa et La Maquinista. Deux entreprises qui emploient, ensemble, quelque mille huit cents travailleurs, et dont les pertes accumulées s'élèvent aujourd'hui à 42 milliards de pesetas (2,1 milliards de francs).

Au ministère de l'industrie, on considérait en effet que Ateinsa et La Maquinista ne pouvaient assurer leur avenir qu'à condition d'être absorbées par un grand groupe international. On craignait, toutefois, que ce montage ne soit remis en question si Renfe divisait entre plusieurs fournisseurs l'adjudication de son contrat : Ateinsa et La Maquinista trouveraient-elles preneur dans ces conditions ?

D'abord réticentes, tant Alsthom que Siemens comprirent finalement que le volet industriel constituait en fait la clef du contrat. Celui-ci prévoit en effet qu'une partie substantielle du matériel (68 % pour le TGV et 78 % pour les locomotives) doit être fabriquée en Espagne même. Dans ces conditions, celui qui prendrait le contrôle des deux entreprises espagnoles serait en fait assuré de réaliser, par leur intermédiaire, la majeure partie du processus de fabrication.

Une position de force

Tel sera finalement le cas. Si ce sont les Allemands qui se voient chargés de construire les locomotives, ils devront toutefois, pour respecter les clauses du contrat, sous-traiter l'essentiel de leur fabrication à un consortium « espagnolisé » dont le capital sera détenu à 30 % par Ateinsa et La Maquinista, à 10 % par une petite entreprise privée locale, Macosa... et à 60 % par Alsthom. Quant au TGV, adjugé à l'entreprise française, il devrait être construit pratiquement à 100 % par ce même consortium.

Certes, Alsthom na finalement pas obtenu, comme elle l'avait longtemps espéré, la totalité du contrat : aux raisons techniques, d'ailleurs réelles, se sont ajoutées des considérations d'ordre politique, le gouvernement espagnol ne voulant mécontenter aucun de ses partenaires européens. Mais l'entreprise française n'en réalise pas moins une bonne opération. Elle sera certes tenue, dans un premier temps, de fabriquer en Espagne, outre ses propres produits, des produits de technologie Siemens. Mais elle s'installe en même temps solidement sur un marché prometteur, où elle peut aspirer désormais à bénéficier d'une position de force.

THIERRY MALINIAK.

Un magnifique demi-succès

C'EST un soupir de soulagement que les Français ont poussé, 23 décembre, en apprenant la décision de Madrid de confier à Alsthom le soin d'équiper l'Espagne d'un train à grande vitesse et de rénover l'industrie ferroviaire ibérique. Remporter un contrat de 2,7 milliards de francs pour vingt-quatre rames TGV, alors que les allemands de l'Ouest se voient attribuer un marché de 1,7 milliard de francs pour soixante-quinze locomotives, a inspiré à M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, des propos magnanimes : *« Nous ne sommes pas déçus de ne pas avoir eu la totalité du contrat. Certes, nous nous sommes battus pour avoir le tout, mais il faut être beau joueur, et ces vingt-quatre rames représentent pour nous quelque chose d'important. »* De son côté, M. Michel Delebarre, ministre des transports, qui a beaucoup œuvré à ce résultat, a estimé qu'il s'agissait d'un *« succès pour la technologie française »* et même d'une *« victoire européenne »*.

Certains syndicalistes pourront rechigner à se joindre à cette satisfaction générale en remarquant que les usines d'Alsthom de Belfort, de La Rochelle et de Tarbes profiteront peu d'une commande qui s'exécutera aux deux tiers outre-Pyrénées. Il n'empêche : l'industrie ferroviaire française a remporté en Espagne un magnifique demi-succès.

Tout d'abord, il s'agit du premier contrat mondial d'exportation d'un train à grande vitesse. Ni les Japonais, pourtant en avance avec le Shinkansen, ni les Français dont le TGV est le plus rapide du monde (270 km/h) en exploitation commerciale, ni les Allemands de l'Ouest avec leur ICE encore au stade des essais n'étaient parvenus à persuader un pays d'acheter leur technologie. Certes, les Belges et les Britanniques ont accepté d'accueillir des TGV de conception française sur leurs voies, mais pour des liaisons internationales.

Les trains à grande vitesse qui circuleront vers 1992 à 250 ou 270 km/h sur les 490 km qui séparent Madrid de Séville seront les frères jumeaux des TGV Atlantique Paris-Bordeaux. Ils formeront l'avant-garde des rames qui relieront Madrid à Barcelone, à la France et au reste de l'Europe puisque l'Espagne a décidé d'abandonner l'écartement actuel de ses voies (167 cm) pour adopter le standard le plus répandu (143,5 cm).

Sur les trois cent cinquante-huit trains à grande vitesse en service ou commandés sur le Vieux Continent, Alsthom peut en revendiquer trois cent onze et faire valoir que ses rames atteignent ou vont relier la Belgique, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Espagne. Autant d'arguments commerciaux qui, alliés à une exploitation impeccable du TGV Sud-Est, peuvent convaincre les Taïwanais, les Coréens du Sud, les Canadiens et les Américains de devenir clients de la technologie française.

La part industrielle des décisions du gouvernement espagnol n'est pas moins décisive. En rachetant 70 % du capital des entreprises publiques – déficitaires – Maquinista et Ateinsa, mais aussi en prenant le contrôle des entreprises privées Macosa et Cenemesa-Conelec, Alsthom est pratiquement assurée de contrôler le pactole de 25 milliards de francs que les Espagnols consacreront d'ici à la fin du siècle à la rénovation de leur parc de matériels roulants.

Le marché britannique ?

Alsthom revient de loin. La firme française s'était montrée très impérialiste, dans un premier temps, en déclarant que c'était ou tout – c'est-à-dire la commande des TGV et des locomotives, et donc la reprise des entreprises ferroviaires – ou rien. Depuis deux mois, ses négociateurs et les émissaires gouvernementaux savaient que, pour des raisons techniques, financières et politiques, les locomotives iraient au consortium conduit par Siemens. Il leur a fallu beaucoup plaider pour corriger le faux pas initial et persuader le gouvernement Gonzalez de confier tout de même à l'entreprise de M. Desgeorges son industrie ferroviaire... et,par contre-coup, la fabrication des locomotives allemandes.

Alsthom avait laissé échapper de nombreux contrats à l'exportation ces derniers temps. Bogota, Ankara et Shanghai avaient choisi respectivement des métros italien, canadien et allemand. L'excécution des commandes des métros de New-York et de San-Francisco s'achève financièrement de façon calamiteuse pour l'entreprise française. Le contrat espagnol vient à point pour mettre du baume au cœur d'un personnel traumatisé par des réorganisations en cascades et par des centaines de licenciements dans les usines du nord de la France. L'avenir s'éclaircit d'autant plus qu'en s'associant, jeudi 22 décembre, avec l'électricien britannique GEC, Alsthom se trouve bien placée pour prendre une part significative du marché encore plus énorme de la rénovation du matériel roulant des chemins de fer bvritanniques. Car British Rail ne se contentera pas de construire, d'ici à la fin du siècle, une ligne à grande vitesse entre le tunnel sous la Manche et Londres pour accueillir les TGV en provenance de Paris et de Bruxelles. Il lui faudra bientôt penser à relier l'Ecosse et bien des cités avec des trains plus performants. L'Espagne lui montre le chemin.

ALAIN FAUJAS.

M. Jean Syrota est nommé président de la COGEMA

M. Jean Syrota, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, a été nommé vendredi 23 décembre, comme prévu (*le Monde* du 23 décembre), président de la COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique chargée du cycle du combustible nucléaire. Il succède à M. François de Wissocq, qui a démissionné et qui a été nommé président d'honneur de la compagnie.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur du corps des mines, comme tous ses prédécesseurs à la COGEMA, M. Jean Syrota est né le 9 février 1937 à Paris. Après un début de carrière consacré aux problèmes de la pollution et de l'environnement, au ministère de l'industrie (de 1968 à 1971) puis au ministère de la protection de la nature et de l'environnement (de 1971 à 1974), où il est notamment l'initiateur de la politique destinée à réduire les nuisances provoquées par les cimenteries, il devient en 1974 « M. Economies d'énergie ». Pendant quatre ans, en pleine crise pétrolière, il dirige l'Agence pour les économies d'énergie, laquelle, avec des moyens réduits, met en place la plupart des règlements encore en vigueur aujourd'hui : heures d'été, limitation de la publicité encourageant les consommations énergétiques, normes d'isolation, etc.

Après trois ans passés à la direction générale des télécommunications, de 1978 à 1981 où il dirige notamment les affaires industrielles et s'occupe particulièrement de la mise en place du réseau TRANSPAC de transmission de données, ce haut fonctionnaire imprégné du sens de l'Etat retrouve le secteur de l'énergie en devenant en février 1982 directeur de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie.

Un poste-clé, exerçant la tutelle de toutes les grandes entreprises du secteur, où il succède, une première fois, à M. de Wissocq qui vient d'être nommé directeur général de la COGEMA! Pendant sept ans, il va s'efforcer de faire contrepoids à la toute-puissance des dirigeants d'Electricité de France, dont il devient la « bête noire », et de contenir notamment le dérapage des coûts et de l'endettement, ainsi que le développement du chauffage électrique, source, selon lui, de gaspillage énergétique et de déséquilibre coûteux.

V. M.

Les aléas des réformes dans les pays de l'Est

Les banquiers américains réticents à « financer la perestroïka »

La première foire commerciale soviétique aux Etats-Unis a permis la signature de cinquante-quatre contrats pour un montant de 300 millions de dollars, a annoncé, mercredi 21 décembre, le responsable et organisateur de cette exposition, Bagrat Aroutiounov.

NEW-YORK
de notre correspondant

L'un des buts de la récente visite du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev à New-York était de réduire les réticences de la communauté d'affaires américaine à l'idée d'investir dans une économie soviétique promise au renouveau. Déçus par le manque de résultats de la première tentative, celle de la « détente » de Leonid Brejnev et de Richard Nixon au début des années 70, les banquiers américains ne cachent pas, en privé, leur extrême méfiance à l'égard d'un pays qu'ils considèrent comme bon payeur, certes, mais qui laisse toujours, selon l'un d'entre eux, une forte impression de *« tripotage politique »*.

Après avoir obtenu des principales puissances industrielles européennes la promesse de quelque 6 milliards de dollars de crédits, disposant d'un excellent levier à l'égard du Japon avec le règlement éventuel du contentieux sur les îles Kouriles en échange d'investissements, Moscou tente d'ouvrir une brèche dans la forteresse américaine, sans laquelle il sera difficile d'envisager la *« globalisation du développement mondial »*, chère désormais à M. Gorbatchev.

Une première tentative de promotion d'échanges d'un type nouveau vient d'avoir lieu à New-York. Une exposition industrielle soviétique, placée dans un coin de l'immense centre international Javitt, sur les rives de l'Hudson, a attiré environ deux mille personnes en quinze jours. Fermée au public, mais très ouverte aux hommes d'affaires, l'exposition a démontré, par sa taille, l'extrême modestie de l'offre soviétique. Mais elle a également prouvé que des hommes d'affaires soviétiques commencent à apparaître sur la scène économique et que leurs collègues américains sont sceptiques, certes, mais soucieux de ne pas manquer le train.

Les exposants des entreprises « privées », c'est-à-dire essentiellement des coopératives de tailles petite et moyenne, ont dû régler elles-mêmes, en devises, le prix de leur stand, c'est-à-dire environ 450 dollars le mètre carré. *« Nous n'avons rencontré aucune difficulté pour obtenir les devises »*, affirme l'organisateur de l'exposition, le très affable Bagrat Aroutiounov de la chambre de commerce soviétique. *« Tous ceux qui souhaitaient venir à New-York ont pu le faire, à condition de présenter des marchandises livrables sous trente jours »*, ajoute-t-il, conscient de la lourdeur des industries soviétiques et de l'impatience habituelle des acheteurs américains.

Le choix offert fut étroit et, somme toute, peu intéressant. Des surprises n'ont pourtant pas manqué. Une entreprise a vendu plus de deux mille tracteurs à un acheteur américain, qui les considère comme *« increvables »* ; une autre firme s'est approprié l'exclusivité du marché américain pour un microscope électronique et, suprême ironie, plusieurs acheteurs se sont emparés de programmes informatiques à vocation scientifique. Quelques babioles pour échoppes de souvenirs ont également « percé », mais le prêt-à-porter moscovite, d'un style militaro-moujik peu évocateur de la glasnost, fut manifestement un flop.

Mauvaises surprises

« Nous avons tout à apprendre, admet M. Aroutiounov, *car, avec la meilleure volonté, il est impossible de trouver, en Union soviétique, des managers qui connaissent le marché occidental. » « Nous aurons sans doute quelques mauvaises surprises, mais nous irons de l'avant »*, ajoute-t-il.

L'organisateur soviétique ne croit pas si bien dire. La première mauvaise surprise est déjà là : les principaux acteurs de Wall Street se montrent, en majorité, très réticents à investir en Union soviétique, alors que les banquiers disent à qui veut les entendre que *« seules des pressions politiques insoutenables pourraient les forcer à offrir des prêts à 178 points au-dessus du LIBOR »*, comme le font actuellement certains pays européens, car *« n'importe quelle opération de rachat d'entreprise à Wall Street rapportera toujours beaucoup plus, et en peu de temps »*. Poussé à l'extrémité de sa patience, John Reed, le président de Citicorp, la plus grande banque américaine, finit par lâcher le morceau : *« Prêter aux Soviétiques comporte un danger politique difficilement acceptable par une banque privée; franchement, je ne crois pas que nous puissions l'envisager. »* Même son de cloche chez J.-P. Morgan et à la Chase Manhattan Bank. Seule une poignée de petites banques, incapables de jouer un rôle sur le marché des capitaux, pourraient participer, de plein gré, à des financements au profit de l'URSS. *« Je suis très intéressé par cette ouverture »*, nous a, en effet, affirmé le président de l'American Express Bank (150 millions de dollars de profits bruts en 1988), M. Robert Smith.

Côté politique, l'ambiance est négative. *« Il n'est pas question de pousser les banquiers privés à s'engager en Union soviétique »*, déclare, solennellement, le président de la commission bancaire du Sénat, Bill Bradley (démocrate), qui ne veut surtout pas voir le contribuable américain payer plus tard les pots cassés. *« Que ceux qui veulent prendre le risque le fassent, mais qu'ils sachent aussi que nous ne recommencerons pas les opérations de sauvetage que nous menons actuellement en Amérique latine »*, ajoute-t-il, laissant entendre que *« l'Union soviétique pourrait bien devenir le Brésil ou le Mexique des années 90 »*. Pour le moment, des pressions éventuelles de l'administration fédérale seraient d'ailleurs contraires à la loi qui lie l'octroi de la *« clause de la nation la plus favorisée »* à des progrès substantiels en matière de respect des droits de l'homme en Union soviétique. Mais M. Bradley a d'autres arguments plus frappants encore. *« La disponibilité de capitaux à travers le monde n'est pas extensible à l'infini; or, chaque dollar donné à l'Union soviétique est un dollar qui manquera au tiers-monde. »* Coup de grâce : *« Il ne faudrait pas que les prêts américains facilitent, à l'instar de ce qui s'est passé en Asie, l'apparition d'une nouvelle puissance industrielle, dont les produits viendraient immanquablement concurrencer les produits américains, faisant peser une menace sur l'emploi. »*

« Nous avons tout intérêt à obliger l'Union soviétique à réduire les dépenses militaires au profit des dépenses civiles », rétorque Donald Kendall, président de Pepsico Inc. (boissons) et vieux routier des chemins de l'Est. Très optimiste quant à la volonté de Mikhaïl Gorbatchev de mener la réforme de l'économie *« jusqu'au bout »*, M. Kendall se dit persuadé que *« nous entrons actuellement dans une ère de stabilité politique internationale, propice au développement du commerce »* et que *« l'ouverture soviétique présente de véritables possibilités de profits à moyen terme »*.

Le débat est donc ouvert, alors que les principales portes semblent encore fermées. L'opinion publique apprécie, certes, le nouveau style du Kremlin mais les banquiers américains n'ont jamais eu la réputation de suivre les humeurs de la rue...

CHARLES LESCAUT.

Le Parlement polonais vote deux lois de libéralisation

Le Parlement polonais a adopté vendredi 23 décembre deux projets de réformes économiques qui, discutés depuis leur conception il y a un an et demi, pourraient provoquer une importante libéralisation, tant à l'intérieur du pays que dans le cadre de ses relations avec l'étranger.

La « loi sur l'activité économique » prévoit d'assouplir les lois régissant les entreprises privées. Aucune autorisation préalable ne sera plus nécessaire pour créer une entreprise, sans limite de taille, alors qu'à l'heure actuelle, les firmes du secteur concurrentiel sont soumises en Pologne à une limite de cent cinquante employés. En outre, les entreprises privées ne se verront plus discriminées par rapport à leurs consœurs d'Etat pour leur approvisionnement en matières premières et leur recours au système bancaire (un projet de refonte de celui-ci a été présenté au Parlement le mois dernier). Cette loi pourrait donc aboutir à la création par des entrepreneurs d'importantes unités industrielles. Mais le gouvernement polonais semble pour l'instant rechercher surtout la concurrence entre secteur public et secteur privé dans les domaines de l'alimentation et du bâtiment, actuellement sources de problèmes aigus.

La « loi sur l'investissement étranger » prévoit de son côté d'autoriser les investisseurs occidentaux à implanter des unités de production, également sans limite d'employés, et dotées d'un capital minimum de 300 000 francs. Les étrangers pourront détenir entre 20 % et 100 % de ces entreprises, créant ainsi l'opportunité de toute une gamme de joint-ventures. Ils pourront également réexporter jusqu'à 80 % de leurs bénéfices, qui seront soumis à un taux de fiscalité compris entre 10 % et 30 %.

Fixée théoriquement au 1er janvier, la mise en application de ces lois – qualifiées de *« mesures radicales »* par le nouveau vice-premier ministre chargé de l'économie, Ireneusz Sekula – risque cependant de se heurter à des résistances de la bureaucratie. Cependant, pleinement appliquées, les lois votées vendredi pourraient représenter le coup d'envoi d'une libéralisation d'ensemble de l'économie polonaise. Le principal porte-parole du gouvernement de Mieczyslaw Rakowski, nommé en octobre, a déclaré qu'*« à l'horizon de plusieurs années, la Pologne aura une économie différente de celle d'aujourd'hui »*.

Le projet de convertibilité du rouble

Marche arrière

L'effet d'annonce des grandes réformes soviétiques n'aura eu qu'un temps. Vite rattrapé par le poids des réalités et des groupes de pression, Moscou a été amené *en quelques jours à faire marche* arrière sur deux points importants : les emprunts à l'Ouest et la convertibilité du rouble.

Allemands, Italiens, Français, *Britanniques s'étaient lancés*, depuis l'automne, dans une course aux crédits syndiqués à l'URSS. Il s'agissait d'apporter un appui spectaculaire à la perestroïka en offrant aux Soviétiques les moyens financiers d'améliorer l'approvisionnement d'une population lasse de promesses et de pénuries. Cet engouement des milieux bancaires permettait également d'entraîner dans leur sillage les candidats aux contrats et aux investissements sur un énorme marché potentiel.

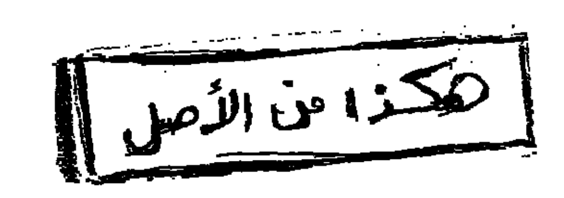
Mais chacun savait que le montant global des énormes crédits proposés dépassait de très loin les capacités d'utilisation immédiate de l'URSS. Même si le tabou de la dette extérieure a de toute évidence perdu de sa force sous Gorbatchev, le pragmatisme l'a emporté. L'échec des négociations avec les Britanniques en est la dernière preuve. Désormais, des protocoles bilatéraux seront signés banque par banque, et si le total des emprunts soviétiques atteint un jour le milliard de livres initialement envisagé, ce ne sera que lentement.

Ce retour aux – dures – réalités est encore plus flagrant dans le cas de la convertibilité du rouble. Après avoir annoncé cette véritable révolution pour 1995 et précisé que la monnaie serait dévaluée de 50 % au cours des années à venir, les dirigeants soviétiques, embarrassés, se sont faits plus prudents. Il n'est pas question de *« dévaluer »*, affirmait, mardi 20 décembre, le président du comité d'Etat au commerce extérieur, M. Vladimir Kamentsev, mais d'accorder une prime de 100 % sur les transactions en devises des entreprises.

Sur le papier, cela reviendra au même : il faudra deux fois plus de roubles pour une même devise étrangère. Mais cette opération sera à usage interne. Pour les étrangers, le rouble « transférable » restera fixé arbitrairement à un taux de change fictif, de 1,6 dollar actuellement. L'option annoncée par M. Kamentsev constituera, en revanche, une puissante incitation à exporter pour les entreprises, toujours séduites par l'idée de subventions de l'État. Entre un excès de liquidités intérieures et la nécessité de doper les ventes à l'étranger, les Soviétiques ont pour le moment tranché en faveur de la seconde solution.

De quoi appâter les industiels et calmer la boulimie récente des Soviétiques pour les valeurs-refuges. Il est difficile de trouver des antiquités à Moscou depuis que circulent les rumeurs de convertibilité d'un rouble de toute évidence surévalué. En dehors des intérêts très particuliers de certains, le retrait tactique sur ce point fondamental de la modernisation de l'économique reflète une évidence : sans réforme du système des prix – un casse-tête dont les Chinois connaissent bien l'implication, – toute opération-vérité sur la monnaie serait irréaliste ou contre-productive.

F. CROUIGNEAU.



مكبر من الأصل

Économie

SOCIAL

La préparation du Plan 1989-1992

La commission « protection sociale » propose une réforme des retraites

Après de multiples esquisses, effacées, recommencées comme autant de brouillons marqués de coups de gomme, le nouveau dessin du régime général va-t-il prendre forme ? Prélèvement sur tous les revenus, maîtrise des dépenses, notamment de l'évolution des retraites à moyen et long terme, reviennent à nouveau dans l'avis de la commission « protection sociale » du Plan pour la période 1989-1992, remis jeudi 22 décembre à M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

Après examen par le gouvernement, la commission, composée de représentants des administrations, des partenaires sociaux et d'experts (notamment certains membres de l'ancienne « commission des sages » de 1987), va affiner ses propositions pour le projet de loi présenté au Conseil économique et au Parlement à la session du printemps 1989.

La position la plus nette porte sur les retraites. La commission a jugé nécessaire d'entamer dès le prochain Plan une adaptation des régimes de retraite de base, en partageant les efforts entre actifs et retraités, dans le cadre d'une programmation sur quinze ans. En effet, avec l'allongement des carrières, notamment celles des femmes, le maintien des règles actuelles rendrait nécessaire un supplément annuel de recettes équivalant à une hausse de 0,6 à 0,7 point du taux de cotisation et entraînerait « *à terme des distorsions entre le revenu disponible des actifs et celui des retraités* », déjà équivalents aujourd'hui, si l'on tient compte du nombre de personnes à charge par ménage, voire un peu plus favorables pour les retraités âgés de moins de soixante-dix ans.

Pour assurer l'« *équité* » entre actifs et retraités comme entre catégories socioprofessionnelles, il faut une politique « *harmonisée* » de l'ensemble des régimes de base — régimes « *spéciaux* » du secteur public, des non-salariés comme celui dit « *général* » des salariés du privé — et une action « *progressive et simultanée* » sur les ressources des régimes, les droits, les revalorisations et l'âge de départ.

Pas de « décrochage »

La commission préconise notamment d'aligner sur le moyen terme l'évolution des pensions sur celle des « *revenus professionnels nets* » (après déduction des cotisations sociales). Elle juge « *inéluctable* » un recul de l'« *âge effectif* » de départ en retraite d'ici à 2005, en allongeant la durée de cotisation requise pour obtenir la retraite à taux plein (actuellement 37,5 années) et en « *durcissant* » le calcul des annuités, actuellement « *très large* ». Un tel recul étant aujourd'hui « *difficile* » en raison de la situation de l'emploi, la commission souhaite seulement que les politiques sociales des entreprises autant que les règles de la retraite donnent aux salariés une liberté réelle de choix du moment de départ : ce qui signifie cesser de recourir systématiquement aux pré-retraites comme moyen de gestion des effectifs.

Ces propositions sont plus proches de celles du rapport du Plan de 1986 (*le Monde* du 13 mai 1986) que du projet Chotard au Conseil économique (*le Monde* du 9 septembre 1988). Pas question par exemple de passer à un système en « *points* », à la façon des retraites complémentaires. Si la CGT y reste opposée, et si FO n'a rien dit,la CFDT, en revanche, n'a pas fait d'objection. Toutefois, la commission a demandé à l'administration des études sur les effets de différents taux de croissance, de l'évolution de l'emploi, l'allongement d'un an de la durée d'activité...

● **Pour la santé**, la commission rejette tout « *décrochage* » des remboursements, jugé inéquitable et inefficace à terme. Côté hospitalisation, l'avis propose un « *schéma directeur* » 1989-1992 avec une redistribution des moyens des établissements psychiatriques et de « *court séjour* », excédentaires (de 60 000 lits, soit 20 % du parc), vers le long séjour et une meilleure coordination avec les établissements sociaux (type maison de retraite) et la médecine de ville. Les moyens d'assurer cette reconversion devront être précisés dans la deuxième phase des travaux. Pour « *affiner* » le financement des établissements, la commission demande une accélération de la « *médicalisation des systèmes d'information* » en préparation aujourd'hui et des « *contrats d'objectifs pluriannuels définissant l'évolution des équipements et des activités* » avec les établissements.

Pour la médecine de ville, la commission souhaite aussi que l'on se donne les moyens de mieux connaître à la fois les profils d'activité des professionnels (par le « *codage* » des actes) et ceux des consommateurs (« *compte par malade* »), ainsi que les disparités régionales. Mais elle propose surtout de réviser les modalités de rémunération des professionnels en séparant la rémunération des actes médicaux du financement des équipements, qui doit tenir compte des progrès de productivité.

Elle souhaite aussi rendre « *plus attractif* » l'exercice professionnel pour des médecins respectant strictement les tarifs conventionnels, et, en revanche, « *encadrer* » l'accès aux « *honoraires libres* » : une attitude pragmatique, malgré l'hostilité très forte de la FEN et d'une partie de la mutualité aux « *honoraires libres* ».

De même, pour le médicament, l'avis reprend des idées déjà évoquées au sein du gouvernement socialiste en 1985 : introduire une part de rémunération forfaitaire pour les pharmaciens, à côté de la marge commerciale et mener une politique plus « *contractuelle* » en matière de prix et de quantités avec les laboratoires.

● **Pour la famille**, la commission a jugé « *impossible* » dans l'immédiat d'augmenter le montant global des dépenses. Priorité doit donc être donnée aux familles les plus pauvres — « *qui pourraient être aidées dès le premier enfant et au-delà de la scolarité obligatoire si les enfants sont sans emploi* », — aux familles nombreuses, à l'aide au logement et à la garde des enfants.

● **Financement** : pour remédier au « *besoin de financement* » à l'horizon 1993 — « *90 milliards de francs si les effectifs employés progressent au rythme de 0,5 % l'an* », plus de 50 milliards même si la croissance se maintient au rythme actuel, — la commission reprend l'idée d'un prélèvement sur tous les revenus (du travail, du capital et de remplacement). Celui-ci est jugé comme économiquement moins risqué qu'un élargissement des cotisations patronales à l'ensemble de la valeur ajoutée, toujours soutenu par la CGT, « *plus juste socialement* » qu'une hausse des cotisations salariales, et répond au désir du gouvernement de ne pas accroître le « *coût du travail* ». Hormis la CGT, l'idée n'a rencontré de réticence que du côté... de l'administration des finances.

Ce prélèvement nouveau pourrait être affecté soit à la branche famille, « *dont les prestations ne sont pas soumises à des conditions d'activité* », soit « *aux autres risques sans rapport avec l'activité professionnelle* ». Sans trancher, la majorité de la commission penchait plutôt pour la première formule, qui correspond au vœu de M. Claude Evin, ministre de la protection sociale.

GUY HERZLICH.

Fin de la grève des transports à Marseille

Après les postiers des centres de tri, les traminots marseillais vont cesser pour Noël leur mouvement de grève entamé deux mois plus tôt : ils ont accepté, vendredi 23 décembre, par 80 % des voix les *propositions salariales* de la direction de la Régie des transports marseillais (RTM). Ils recevront une augmentation de salaire de 156 francs par mois et une *prime mensuelle de 80 francs*, ainsi qu'une prime exceptionnelle de 1 300 francs. Les grévistes réclamaient 1 500 francs de hausse du salaire mensuel. Un accord de principe avait été conclu dans la nuit de jeudi à vendredi entre les syndicats et la direction. Depuis le 18 octobre, les traminots avaient cessé le travail tous les jours aux heures d'affluence, de 7 heures à 8 heures et de 17 heures à 18 heures ; à la mi-décembre, ils avaient transformé leur mouvement de grève les mercredis et samedis de 14 heures à 18 heures afin de limiter la gêne pour les usagers, notamment scolaires. Néanmoins, les commerçants du centre de Marseille affirment avoir subi des baisses de chiffre d'affaires de 30 % à 50 %. La demande du maire de Marseille de la mise en place de transports de substitution avait relancé une négociation entamée le 24 novembre.

● **Un centre de formation aux métiers de la vente à Paris.** — M. Jacques Chirac vient de poser la première pierre du futur centre de formation aux métiers du commerce international et de la vente, construit par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris dans la ZAC de la *porte Champerret.* (*Le Monde* du 26 mai). Ce centre accueillera, sur 20000 mètres carrés, mille six cents étudiants pour des formations allant du CAP à bac + 5. Il rassemblera des établissements de la Chambre de commerce actuellement disséminés dans Paris.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 19 au 23 décembre

Joyeux Noël !

LE Père Noël n'a pas lésiné cette année, arrivant en avance rue Vivienne. Pourtant le palais Brongniart ne s'était pas préparé à l'accueillir, ayant, pour une des premières fois de son histoire, renoncé à installer sapins et guirlandes. Rigueur oblige. Parmi les présents les plus appréciés, la reprise de la hausse après six semaines consécutives de stagnation. Le mouvement amorcé mardi a culminé deux jours plus tard si bien que les séances s'achèvent sur une avance de 3,5 % de l'indice CAC. Ce baromètre de la place parisienne a quant à lui franchi la barre *des 400 dès jeudi, seuil qu'il avait enfoncé le* 12 octobre 1987, quelques jours avant le terrible *« lundi noir »*. A quelques heures du réveillon, il s'affichait à 407,3. Certains esprits chagrins, étaient là pour rappeler qu'il reste encore en-deçà de 11,5 % de son record (460,4) atteint le 26 mars 1987.

Cadeau également très savouré, l'évolution de l'ensemble des valeurs depuis le début de l'année. L'indice qui le calcule et qui n'est pas le CAC (ce *dernier ne prenant pas en compte les privatisées*) marquait vendredi soir une progression de 57,6 %. Il rejoint et pulvérise le record historique de 1983 (56,4 %). Toutefois, il faudra attendre le 30 décembre pour connaître le chiffre définitif. Au chapitre des bonnes nouvelles, il ne faut pas oublier non plus la dernière liquidation gagnante de l'année boursière, achevée mercredi 21 décembre (+ 2,5 %), la dixième sur douze dont neuf consécutives.

Outre le légendaire et mystérieux *« facteur technique »* avancé traditionnellement pour expliquer un mouvement qui a surpris l'ensemble du marché, cette amorce de reprise trouve sans doute une partie de son origine dans les prévisions de différents organismes de conjoncture. L'INSEE tout comme l'OCDE envisagent une poursuite de la croissance dans les premiers mois de 1989, l'OCDE s'inquiétant, tout de même, des risques de résurgence de l'inflation dans le monde. L'INSEE, pour sa part, se félicite de la forte progression des investissements et des exportations en France. A cela s'ajoutent la baisse du chômage qui s'est réduit de 1,9 % en douze mois, et surtout l'espoir de résultats encore très encourageants pour les entreprises en 1989.

Dans ces conditions, si les étrangers restent encore sur la réserve, certains opérateurs nationaux n'ont pas attendu la fin de la trêve des confiseurs pour revenir sur le marché des actions. Ils ont ainsi transféré une partie de leurs liquidités placés dans des SICAV à réméré (rémunéré au taux de l'argent) sur des titres boursiers, afin de ne pas être pris au dépourvu en cas de poursuite de la hausse. Le volume des transactions qui avait fortement chuté ces dernières semaines s'est ainsi brutalement enflé, dépassant à nouveau les 2 milliards de francs sur le règlement mensuel mercredi.

Après une première séance calme, lundi (+ 0,12 %), la tendance se raffermissait le lendemain (+ 1,14 %) d'une manière jugée *« sympathique »* par les intervenants qui le considéraient comme un épiphénomène. En effet, mercredi semblait leur donner raison le dernier jour du terme de décembree s'achevant sur un gain de 0,16 %. Mais les deux journées suivantesles déroutèrent complètement, se soldant respectivement sur des avances de 1,78 % et 1,14 %.

La semaine fut également riche en événements qui influèrent sur le comportement des actions. A commencer par Peugeot qui présenta lundi son association avec Fiat pour la construction de véhicules commerciaux en Italie et en France. Cet investissement, évalué à 3 milliards de francs a été bien accueilli sur le marché. Elf-Aquitaine était également très entouré, quelques heures après son entrée à hauteur de 25,24 % dans le capital de la compagnie pétrolière britannique Enterprise Oil.

La cote a également salué la nouvelle acquisition de DMC qui prend 50 % de Bozkurt, une filiale textile du groupe turc KOC ainsi que l'arrivée des Chargeurs dans le capital du lainier britannique *Drumond*. Le groupe de Jérôme Seydoux s'attend, par ailleurs, à une augmentation de l'ordre de 25 % à 30 % de ses résultats pour 1988. Prédiction analogue chez BSN où le bénéfice devrait dépasser les 2 milliards de francs, comme *l'a indiqué son président M. Antoine* Riboud, lors d'une assemblée générale extraordinaire qui a approuvé la division par dix du titre dès le 9 janvier prochain. L'action du leader français de l'agroalimentaire est actuellement *recherché, certaines rumeurs londoniennes* affirmant que BSN ou d'autres envisageraient de prendre le contrôle du britannique Unigate. Rumeurs également autour d'Euromarché, des opérateurs estiment que le Printemps pourrait rapidement reprendre ce groupe d'hypermarchés...

Deux suspensions de cotations spectaculaires ont rythmés la semaine dans l'attente de rapprochements aux dimensions européennes. Tout d'abord celles d'IN2 mardi avant la reprise de ce *constructeur de matériel d'informatique, filiale* d'Intertechnique, par l'allemand Siemens. Vendredi, c'était au tour d'Alsthom, dans la perspective de sa fusion avec la division Power System du britannique GEC.

Les seuls nuages à l'approche des fêtes de fin d'année ont été le prochain plan de suppressions d'emplois à la Société des Bourses françaises (SBF) et l'inquiétude de nombreux employés quant à l'évolution de leurs salaires. Jeudi, un comité central d'entreprise de la SBF se réunissait pour entendre le rapport des experts sur le projet de réduction d'emplois annoncés voilà un mois. Les deux experts ont alors demandé un délai de trois semaines pour se prononcer sur la validité de ce *projet qui prévoit 173 licenciements sur les* 542 postes existants dans cet organisme professionnel.

Enfin, vendredi, à quelques heures de la fermeture des marchés pour un long week-end, une quarantaine de salariés de la société de bourse Meeschaert-Rousselle sur les quelque 290 employés décidaient d'arrêter leur travail, soucieux de l'évolution de leurs rétributions. Ces derniers redoutent une réduction drastique du nombre de mois de salaires versés chaque année en plus de leur quatorze mois et demi prévus. Ces primes, appelées *« gratifications »*, sont fonction des résultats de leurs charges. Au titre de 1987, ils avaient perçu douze mois de salaires supplémentaires. Pour 1988, ils craignent de ne plus y avoir droit. Une réponse devrait leur être donnée dès le 10 janvier. Mais ce mouvement d'humeur, pour l'instant visible localement, se perçoit dans de nombreuses autres sociétés de bourses. Il est pourtant symbolique, car il se déroule au sein même de la société du président de la Bourse, M. Régis Rousselle. A ce titre, il sert d'exemple. Tout sera donc vraisemblablement fait pour que ce mouvement ne fasse pas tache d'huile.

DOMINIQUE GALLOIS.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Or fin (kilo en barre) ...	79 400	81 500
— (kilo en lingot) ...	79 650	81 500
Pièce française (20 fr.) .	489	478
● Pièce française (10 fr.)	430	400
Pièce suisse (20 fr.) ...	489	496
Pièce latine (20 fr.)	462	468
● Pièce tunisienne (20 fr.)	465	464
Souverain	581	589
● Souverain Elizabeth II ..	598	591
● Demi-souverain	397	397
Pièce de 20 dollars	2 730	2 695
— 10 dollars	1 380	1 355
● — 5 dollars	785	780
— 50 pesos	3 030	3 040
● — 20 marks	590	588
— 10 florins	480	481
● — 5 roubles ...	314	314

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	377 314	476 642 180
BSN	55 609	340 391 034
Michelin	1 728 821	316 476 755
CGE	727 018	286 990 539
Cim. français .	233 111	274 164 845
Soc. générale .	489 509	247 844 315
Saint-Gobain .	445 108	274 221 824
Air liquide ...	393 722	221 531 455
Elf Aquit.	504 597	187 140 752
Olida	427 232	183 087 371
Paribas	387 122	177 639 418
Thomson CSF .	805 472	175 759 475
Suez	553 365	169 880 454
Source Perrier	115 016	156 785 706

(*) Du 16 au 22 décembre inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Fives-Lille	+ 19,2	Min Pro Sal. ..	– 7
Euromarché ..	+ 16,2	Crouzet	– 5,3
Synthélabo ...	+ 14,4	Saupiquet	– 5,3
Géophysique ..	+ 13,2	Codetel	– 5,2
Merlin-Gerin ..	+ 13,2	CCMC	– 3,5
Schneider SA .	+ 11,2	Majorette	– 3
Carnaud SA ..	+ 10,7	El. S. Dassault .	– 2,9
Colas	+ 10,4	UIC	– 2,4
BSN	+ 10,2	Locafrance ...	– 2,3
CFI-Cie	+ 10,1	BP France ...	– 2,2
Alcatel	+ 10	Interbail	– 1,9
Gal. Lafayette	+ 9,3	Simco	– 1,9
Legrand	+ 9,1	SFIM	– 1,7
Peugeot SA ..	+ 8,9	Skis Rossignol	– 1,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19 déc.	20 déc.	21 déc.	22 déc.	23 déc.
RM	1 463 102	1 811 587	2 500 216	1 810 730	1 462 738
Comptant					
R. et obl. .	10 776 583	11 831 248	11 242 716	13 396 410	8 796 509
Actions ..	470 976	267 890	218 087	241 624	395 193
Total	12 239 685	13 910 725	13 961 019	15 448 764	10 654 440
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises.	136,4	138,2	138,3	140	–
Étrangères.	116,5	118,1	117,3	118,3	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance .	151	152,7	153,2	155,8	157,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	394	395	397,6	402,5	407,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40.	1 479,17	1 498,71	1 505,32	1 528,03	1 539,99
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50.	409,44	413,75	416,08	423,46	425,87

Unilever convoiterait American Brands

Le titre d'American Brands, un des principaux groupes américains de tabac, a enregistré, ven*dredi 23 décembre, une très forte* hausse clôturant à 68 dollars l'action (+ 18 %), à la suite de rumeurs prêtant à Unilever, géant anglo-néerlandais spécialiste des biens de consommation, l'intention de lancer une OPA (offre publique d'achat) de 8,4 milliards de dollars (soit 90 dollars par titre). Les deux firmes se sont refusées à tout commentaire.

American Brands suscite bien des convoitises puisqu'il a déjà fait, à deux reprises cette année, l'objet de tentatives de prise de contrôle. La première par E-II Holdings, qui s'est soldée par le rachat de ce dernier par... American Brands. La seconde par le financier Bennett LeBow, patron du groupe Liggett, que la direction d'American Brands a repoussée.

Jamais deux sans trois ? L'acquisition du groupe américain permettrait notamment à Unilever d'accroître sa part de marché aux Etats-Unis, ce qui a toujours été son objectif. Selon les analystes financiers, l'action d'American Brands peut valoir une centaine de dollars, ce qui porterait à 9,3 milliards de dollars l'acquisition du groupe. On estime qu'Unilever pourrait financer facilement une telle opération, grâce notamment à une trésorerie estimée à quelque deux milliards de dollars.

American Brands a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de dollars dont près de 40 % dans le tabac (marques Pall Mall, Lucky Strike) et 5 % dans les alcools (bourbon Jim Beam, gin Gilbey's). Il exerce également ses activités dans les services, les équipements ménagers et les matériels de bureau.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hausse sensible

La reprise entamée à la fin novembre à Wall-Street a été ravivée, vendredi, par une série d'OPA, après avoir marqué une certaine hésitation dans un marché calme à l'approche des fêtes de Noël. L'indice Dow Jones a terminé la semaine avec un gain de 18,22 points par rapport à son niveau atteint huit jours plus tôt. Il clôturait à 2 168,93. Les investisseurs ont réagi avec soulagement, lundi, à l'absence de relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale. *Ce regain d'optimisme a permis au* Dow Jones de battre, mardi, dans les premières transactions son plus haut niveau d'après le krach établi le 21 octobre dernier, mais une résistance technique a ensuite amputé les gains. Vendredi, de nombreuses rumeurs d'OPA stimulaient la Bourse. Les plus importantes concernaient American Brands, Lockeed, Cummins Engine et Rexene Corp.

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Alcoa	53 1/2	54 1/2
ATT	29 5/8	29 1/8
Boeing	61 1/8	59 3/4
Chase Man. Bank ..	28 1/8	28 3/8
Du Pont de Nemours	86 5/6	88 1/2
Eastman Kodak ...	45 1/8	46 1/2
Exxon	45 1/2	45
Ford	50 3/4	51
General Electric ...	45	45 1/4
General Motors ...	86	85
Goodyear	48 3/4	50 1/2
IBM	121 1/4	123 3/8
ITT	51 3/4	50 3/4
Mobil Oil	45 7 8	46
Pfizer	58 3/8	58 1/2
Schlumberger	32 1/4	33 1/4
Texaco	51 3/8	50 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis) .	108 3/4	106 1/4
Union Carbide	24 7/8	25 3/8
USX	28 7/8	28 1/2
Westinghouse	52 3/4	53
Xerox Corp	57	50 1/2

LONDRES

Irrégulière

Le Stock Exchange a connu une semaine irrégulière marquée par la publication d'importantes statistiques économiques britanniques. Le niveau d'activité a été particulièrement bas à l'approche des fêtes de Noël. L'annonce, mardi, d'un ralentissement de la progression de la masse monétaire et du crédit bancaire pour le mois de novembre a encouragé la tendance. Mais la publication, le lendemain, des prévisions pessimistes de l'OCDE sur l'économie a été à l'origine du revirement à la baisse. Vendredi, la réduction du déficit de la balance des paiements courants pour novembre a de nouveau soutenu la tendance. Sur le front des OPA, Plessey, qui avait demandé la suspension des titres, apprenait l'échec de sa tentative d'obtenir devant la justice un gel de l'OPA inamicale conjointe lancée par GEC et Siemens.

Indices « FT » du 23 décembre : 100 valeurs, 1 774 (contre 1 773,9) ; 30 valeurs, 1 436,2 (contre 1 436) ; Fonds d'Etat, 87,46 (contre 86,85) et Mines d'or, 163,3 (contre 163,1).

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Beecham	471	462 1/2
Bowater	395 1/2	405
BP	259	250
Charter	476	448
Courtaulds	253	258
De Beers (*)	10 5/8	10 7/8
Free Gold (*)	7 7/16	7 9/16
Glaxo	10 7/32	10 37/64
GUS	16 1/8	16 1/8
ICI	995	10 5/64
Reuters	481	500
Shell	344	334
Unilever	444	449
Vickers	165	154
War Loan	39 1/4	39 9/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus haut

Les marchés de valeurs ouest-allemands ont atteint cette semaine leur plus haut de l'année. Les huit Bourses n'ont cependant pas encore refait le terrain perdu lors du krach d'octobre 1987.

Indices de la Commerzbank du 23 décembre : 1 645,7 (contre 1 610,6). DAX-30 : 1 328,48 (contre 1 296,31).

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
AEG	184	205
BASF	276,60	284,80
Bayer	295,10	309
Commerzbank	231	235,50
Deutschebank	543,20	565
Hoechst	296	306
Karstadt	386	395
Mannesman	211	214,30
Siemens	519	534
Volkswagen	340,20	347,80

TOKYO

Nouvelle hausse

La Bourse de Tokyo a enregistré une forte hausse des cours après le revers subi la semaine précédente. La plupart des investisseurs sont restés prudents estimant que les mouvements erratiques du Nikkei persisteraient jusqu'à la fin de l'année où il devrait atteindre les 30000 yens.

Indices du 24 décembre : Nikkei 29 686,36 (contre 29 536,71), général 2 315,17 (contre 2 279,36).

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Akai	724	660
Bridgestone	1 390	1 370
Canon	1 440	1 480
Fuji Bank	3 440	3 540
Honda Motors	2 020	2 090
Matsushita Electric	2 570	2 580
Mitsubishi Heavy ..	1 000	990
Sony Corp.	7 080	7 150
Toyota Motors	2 590	2 620

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Anciens et nouveaux

Les eurobanquiers ont de la peine à se souvenir d'une fin d'année aussi creuse sur les marchés internationaux des capitaux. Cela fait bien des semaines que l'on considère 1988 comme pratiquement achevée et que dans une hâte inquiète on se *prépare au Nouvel An.*

Le ralentissement récent des affaires tient au moins à deux éléments. D'une part, il traduit l'évolution au niveau de l'intérêt, des perspectives de hausses que l'on croit déceler pour ces prochains mois ainsi que les distorsions de taux qui ont rendu les placements à court terme au moins aussi rémunérateurs que ceux de longue durée. Mais le calme du marché primaire est également dû à la restructuration *en* cours dans de nombreuses eurobanques. Alors qu'à l'approche de Noël, la liste des licenciements semblait ne plus finir de s'allonger dans la City londonienne *(d'où sont* lancées traditionnellement la plupart des euro-obligations), le moment n'était pas à relancer les affaires.

Pour leur part, les pouvoirs publics français paraissent bien décidé à redonner à Paris la prééminence du *marché* de l'unité de compte européenne. On sait que depuis le lancement d'un programme particulièrement réussi de bons du Trésor britannique en ECU, ce compartiment a bénéficié d'une prodigieuse impulsion à Londres. Il est question à Paris d'emprunts d'Etat à moyen terme, de montants importants, de l'ordre de 500 millions d'ECU par exemple.

Une première opération pourrait voir le jour l'an prochain et, en l'absence d'un calendrier précis, les spécialistes mentionnent deux dates qui devraient permettre de déterminer le moment où l'offre en souscription publique sera faite. Au début de l'été, ce sera au tour de la France d'assurer pour un semestre la présidence du conseil des Communautés européennes. *En septembre,* la composition de l'ECU sera modifiée et la peseta espagnole y sera vraisemblablement intégrée.

Au vrai, la révision de l'ECU et du poids des monnaies de son panier pourrait être décidée en mars ou en *avril pour être appliquée* à l'automne. Les experts de la banque Paribas qui évoquent cette possibilité en attendent des conséquences *appréciables* sur les rendements des emprunts en ECU. Ces rendements devraient monter d'une trentaine à une cinquantaine de points de base ou centimes. Cela traduirait une diminution de 45 % à environ 38 % du poids de deux devises fortes, le mark *et* le *florin* néerlandais (assorties de coupons d'intérêt relativement bas), l'entrée de la peseta (et éventuellement de l'escudo, autre devise assortie de coupons élevés) *correspondant à un total de* l'ordre de 6 %.

Parce qu'elle porte en elle les germes d'une hausse de taux d'intérêt, la révision envisagée est donc un *élément négatif* pour le marché obligataire des emprunts libellés en ECU *dans son ensemble. Mais pour* autant, cela ne devrait pas ralentir l'activité primaire, celle des nouvelles émissions, en particulier durant les premiers mois de l'année. *Comme le souligne en effet* Paribas dont les études en la matière font autorité, l'ECU en tant que monnaie devrait également se déprécier. La banque chiffre à environ 0,4 %-0,5 % l'affaiblissement consécutif à la révision du panier de l'ECU.

Dans ces conditions, en janvier et en février, les emprunteurs devraient être nombreux à saisir la dernière occasion d'émettre des obligations libellées en « anciens » ECU. Ils s'assureraient ainsi d'un avantage évident, celui d'un règlement en leur faveur qui se fera dans une monnaie encore forte tandis que les intérêts qu'ils auront à *verser* aux *prêteurs* et le remboursement du principal devraient s'effectuer dans une monnaie devenue plus faible.

Touchant les projets français de fonds d'Etat en ECU, il est peu probable qu'ils prennent la forme d'euro-obligations. *Il* pourrait certes s'agir d'opérations d'un caractère international. Mais ce *que* l'on cherche apparemment à éviter, c'est de donner l'impression que la France s'apprête à faire appel à l'épargne étrangère sous le couvert d'une volonté politique de défendre et de promouvoir l'utilisation de l'ECU. *Dans ces conditions, c'est à l'épargne* des Français que l'on devrait s'adresser de façon primordiale, et cette première transaction gouvernementale en ECU devrait être lancée sur le marché national des capitaux.

De la forme que prendra l'emprunt dépendra son statut fiscal. Une euro-émission échapperait à tout impôt anticipé. Ce qu'il faut espérer, c'est que sa situation fiscale *soit aussi simple que celle des OAT* en francs français qui sont parmi les instruments les plus négociés sur le plan international. Cela la distinguerait des certificats du Trésor italien *qui, bien qu'émis en ECU,* sont des titres peu prisés en dehors de la Péninsule à cause du précompte de 12,5 % qui est déduit de l'intérêt qu'ils procurent.

Quant à savoir si l'exemple français sera *suivi* par d'autres pays, de *nombreux spécialistes doutent fort* que la foi dans une monnaie commune à l'Europe puisse amener des grands argentiers à servir sur des emprunts gouvernementaux un intérêt *supérieur* à *celui* qu'ils offrent dans leur propre monnaie. Que tour à tour l'Italie, l'Angleterre et la France se soient décidées à emprunter en ECU n'a rien de surprenant. Ce qui le serait vraiment, ce serait de voir l'Allemagne ou les Pays-Bas se *rallier bientôt à cette solution.* Selon la firme américaine Salomon Brothers, les rendements moyens des obligations gouvernementales en francs français à cinq ans étaient de 8,52 % à la mi-décembre contre 6,18 % pour celles en florins et en *marks. Les euro-obligations en ECU* de même durée rapportaient alors 7,41 %.

En dépit du calme de ces dernières semaines, l'année 1988 aura été très riche en nouvelles émissions obligataires internationales sans permettre au dollar de retrouver beaucoup de son lustre. Selon les statistiques d'IFR, la devise américaine n'aura servi de support qu'à environ 36 % de l'ensemble de ces opérations (comme l'an passé), suivie dans l'ordre par le franc suisse, la livre sterling, le deutschemark et le yen, dont les parts respectives s'échelon*nent d'un peu moins de 12 % à un* peu plus de 9 %, l'ECU ne représentant que 5 %.

CHRISTOPHE VETTER.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'inversion des taux : un pari sur l'avenir

En cette fin d'année à Paris, sur un marché très calme, presque toutes les conversations tournaient autour du même sujet : l'écrasement des courbes des taux d'intérêt à court et à long terme, qui, se rapprochant depuis le début de l'année, ont fini par se télescoper, donnant même lieu à une belle « inversion ». Le loyer de l'argent au *jour le jour* ou à un *mois,* vient, à 8,80 % sur un an, de dépasser *légèrement* le *rendement* des obligations du Trésor à dix ans, environ 8,70 % *(le Monde* du 22 décembre).

*Ce phénomène signifie, habi*tuellement, que les opérateurs *jugent temporaire* la *tension* sur les taux à court terme, dont, avec raison, ils attribuent la cause à l'action restrictive des banques centrales pour réduire la surchauffe des économies. C'est la politique suivie en ce moment par les autorités monétaires américaines, britanniques et maintenant allemandes, la Banque de France suivant fidèlement la Bundesbank dans ses initiatives, pour des motifs faciles à comprendre : défense du franc d'abord, réglage de la conjoncture ensuite, ce qui est plus subtil.

Le résultat a *été* qu'à *Paris,* le relèvement d'un demi-point du *taux d'intervention de la Banque* de France, porté de 7 1/4 % à 7 3/4 %, *et de trois quarts de* point de celui de ses pensions à cinq-dix jours fixé à 8 1/2 % contre 7 3/4 %, a poussé à 8 1/2 % ou un peu plus le loyer de l'argent au jour le jour, qui est venu buter sur les rendements des obligations, et même les dépasser. Historiquement, dans un certain nombre de pays, l'inversion est une situation fondamentalement instable, l'union intime des taux courts et longs *étant, normalement,* un phénomène contre nature, puisqu'ils sont le plus souvent *séparés* par un écart d'un point et demi à deux points. Le résultat est qu'au bout d'un délai assez court, le divorce se produit, soit que les taux courts rebaissent, soit que les taux longs remontent. Aux Etats-Unis, les neuf inversions qui se sont produites depuis 1953 ont toutes débouché sur une belle remontée des taux longs.

Apparemment, cette statistique n'impressionne guère le marché de Paris, où les opérateurs se montrent résolument optimistes, tablant sur une baisse de un ou même deux points des taux à long terme absolument inévitable en 1989, du fait de la désinflation.

Quand on leur objecte que les taux à court terme ne risquent guère de diminuer à Paris, puisqu'ils sont indexés sur les taux allemands, et qu'à Francfort on paraît décidé à ne pas revenir sur le relèvement à 5 % décidé la semaine dernière, ils répondent que le phénomène de la désinflation change tout, et que *les références* antérieures ne sont pas valables. Et de citer *l'exemple de la Grande-*Bretagne, où l'inversion est fréquente *: en* 1979-1981, en 1985-1986 et à l'heure actuelle naturellement. Certains, sans le dire ouvertement, tablent, néanmoins, sur un réaménagement du système monétaire européen qui, en 1989, permettrait de réduire l'écart des taux entre l'Allemagne et la France, en diminuant ou en supprimant la prime de risque sur le franc. La conjugaison de toutes ces opinions s'est traduite par une nouvelle fermeté du *MATIF,* le cours de l'échéance mars bondissant à *107,10 contre 105,45 ce qui cor*respond à un rendement infé*rieur à 8,50 % sur* un emprunt du Trésor à dix ans.

En fait, la clé du problème est sans doute aux Etats-Unis. Si la *Réserve fédérale relève* ses taux, la Banque fédérale d'Allemagne, qui a « calé » les siens sur les taux américains, suivra, et la Banque de France aussi, ce qui rendra bien difficile une diminution des taux obligataires à Paris.

Sur le front des émissions, où l'exercice 1988 est clos depuis plus d'une semaine, le plus grand calme règne. On y a noté une adjudication du Crédit local de France, qui a levé environ 2,5 milliards de francs, à verser en 1989, en deux tranches à taux variable indexées l'une sur le TIOP (taux interbancaire offert à Paris) trois mois, l'autre sur le taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (TME), le tout convenablement accueilli.

Le premier bilan de l'ADEF

On peut noter, en fin d'année, les propos un peu désabusés, de M. Pierre Poplu, président du directoire de l'Agence d'évaluation financière (ADEF), chargée de *« noter »* les émissions sur le *marché français, à l'imitation* des grandes agences américaines comme Moody's and Standard and Poors.

Exposant, devant l'Association française des banques, les résultats de la première année d'activité de l'ADEF, M. Poplu a indiqué que son agence avait *« noté »* les opérations financières d'une *quarantaine* d'émetteurs (quatorze entreprises industrielles ou commerciales, neuf banques, sept sociétés financières, six groupements d'emprunteurs et deux émetteurs non publiés) correspondant à quatre-vingt-quinze opérations de type différents. M. Poplu a constaté que *« malheureusement aucun émetteur qui demande une note, ne le fait en fonction d'une exigence du marché ».* Généralement, les demandes de note sont inspirées par des exigences réglementaires, par des considérations relatives à leurs relations avec leurs banquiers, voire par l'esprit de compétition qui peut exister entre certains services chez le demandeur lui-même. La notation, « appréciation de solvabilité » par un tiers indépendant, n'est pas perçue comme devant être prise en compte et reste très éloignée des préoccupations opérationnelles. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la notation n'apparaisse pas encore, à de nombreux émetteurs comme une *« nécessité de marché ».* Et M. Poplu de conclure : *« Nous nous sommes tous trompés en un temps : la notation n'est pas la condition d'existence d'un véritable marché, c'est l'existence d'un véritable marché qui est la condition d'un développement de la demande de notation. »* Diable !

FRANÇOIS RENARD.

DEVISES ET OR

Un dollar bien tenu

Le dollar est en passe de bien finir l'année, *soutenue par des taux* d'intérêt élevés et, la rumeur d'un relèvement du taux d'escompte de la réserve fédérale des Etats-Unis ; le tout sur des marchés extrêmement *calmes, la quasi-totalité des opéra*teurs, banques et entreprises soldant leur position pour les « habillages de bilan » du 31 décembre (window dressing). C'est ainsi qu'on retrouve *les billets verts* un peu au-dessous de 1,78 DM et de 125 yen et au voisinage de 6,07 F.

En ce qui concerne la devise américaine, les opérateurs tout en restant baissiers sur le moyen terme, se montraient un peu plus haussiers sur le court terme.

Tout va dépendre, en fait, de la politique de la Réserve fédérale. L'un de ses gouvernements, M. *Wayne Angell, tout en* assurant qu'aucune pression à la hausse n'avait été exercée sur la Réserve par les banques centrales européennes, après le récent relèvement de leur taux directeur, a néanmoins déclaré : *« Le rythme de l'inflation de 4,5 % que nous connaissons actuellement n'est pas satisfaisant. Je pense que nous risquerons moins d'avoir une récession si nous agissons pour stopper ce mouvement de hausse des prix ».*

En théorie, cela indique que les dirigeants de la *Réserve* seraient plutôt disposés à maintenir une politique restrictive, génératrice de taux élevés, comme le sont actuellement les 8 1/2 % à 9 % pratiqués sur le loyer de l'argent entre banques (federal funds). Mais il est notoire, aujourd'hui, que ces dirigeants sont divisés sur la politique à suivre, les *uns étant partisans de* « serrer la vis » préventivement, les autres se montrant soucieux de ne pas trop casser l'expansion en renchérissant le crédit.

En Europe, le calme a régné, après le relèvement concerté des taux d'intérêt de la semaine dernière. A Paris, le franc s'est légèrement raffermi vis-à-vis d'un mark *dont le cours est revenu de* 3,4180 F à 3,4150 F environ, la fin d'un trimestre et celle de l'année étant généralement favorable à notre monnaie en raison du rapatriement *de devises* pour solder les bilans avant le 31 décembre.

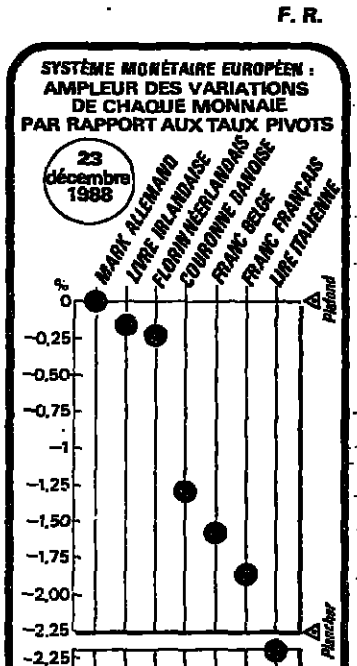
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8000	–	16,4812	66,8002	56,3063	2,6867	49,8877	0,0765
	1,8200	–	16,6750	67,5676	56,9800	2,7166	50,4795	0,07771
Paris	10,9215	6,0675	–	405,31	341,64	16,3017	302,70	4,6387
	10,9145	5,9970	–	405,30	341,71	16,2917	302,72	4,6273
Zurich	2,6946	1,4970	24,6724	–	84,2985	4,0220	74,6820	1,1445
	2,6936	1,4800	24,6791	–	84,3304	4,0206	74,7097	1,1497
Francfort ...	3,1968	1,7760	29,2705	118,64	–	4,7716	88,6086	1,3578
	3,1941	1,7550	29,2645	118,58	–	4,7677	88,5916	1,3541
Bruxelles ...	66,996	37,22	6,1343	24,8630	209,57	–	18,5682	2,8455
	66,99	36,81	6,1381	24,8716	209,74	–	18,5815	2,8402
Amsterdam ..	3,6081	2,0045	33,0360	133,90	112,86	5,3855	–	1,5325
	3,6054	1,9810	33,0338	133,85	112,87	5,3816	–	1,5285
Milan	2354,40	1308	215,58	873,75	736,49	35,1424	652,53	–
	2358,72	1296	216,10	875,67	738,46	35,2078	654,21	–
Tokyo	224,46	124,70	205,52	83,2999	70,2140	3,3503	62,2100	0,0953
	225,86	124,10	206,93	83,8513	78,7122	3,3713	62,6451	0,0957

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 décembre, 4,8656 F contre *4,8324 F le vendredi 16 décembre.*



MATIÈRES PREMIÈRES

Spéculations sur le sucre

S'il n'a pas conservé ses meilleurs niveaux de l'été, lorsque les cours valaient *15 cents par livre* à New-York et 1 850 F la tonne à Paris, le sucre reste, en cette fin d'année, une matière première bien payée. Le 23 décembre, la livre de roux s'échangeait à 11-12 cents ; la veille à Paris, en clôture de la dernière séance hebdomadaire, une *tonne* de blanc se traitait encore autour de 1 720 F sur l'échéance de livraison en mars. Les variations de prix de ces derniers jours ont été à l'image de l'année entière, placées sous le signe de la spéculation.

A l'inverse du cacao, dont les amplitudes de cours sont désormais *très faibles, le sucre est redevenu* attractif pour les audacieux, tant ses mouvements sont spectaculaires. Entre l'été 1987 et la fin de 1988, on a vu les prix flamber sur le marché américain de 5 à 15 cents *la livre,* puis redescendre autour de 10-11 cents. Ces acrobaties ont rapporté gros aux maisons de commission qui ont pignon sur rue à New-York et anticipent par ordinateurs, graphiques à l'appui, les soubresauts du *sucre.*

A l'issue de la campagne 1988-1989 (de septembre à août) les professionnels estiment que les stocks mondiaux seront tombés à leur seuil le plus bas depuis huit an, soit 30 millions de tonnes, pour une consommation de l'ordre de *107 mil*lions de tonnes. Le département américain de l'agriculture estime que la production sucrière du globe, canne et betteraves réunies, devrait atteindre, pour la même période, 106,8 millions de tonnes, en progres*sion de 3 % sur la précédente cam*pagne, mais légèrement inférieure au volume prévu de la demande.

Ces chiffres contredisent les estimations du courtier londonien Gill and Duffus, qui attend un excédent de 300 000 tonnes, l'Organisation internationale du sucre situant même les surplus à 650 000 tonnes.

Les courtiers anglais de Czarnikow vont seuls dans le sens du département américain de l'agriculture, de façon plus nette encore, en annonçant un *déficit supérieur* à 2 millions de tonnes.

*Confrontés à ces données contra*dictoires, les professionnels tentent de discerner, parmi les facteurs de hausse du marché observés en 1988, ceux qui pourraient se prolonger en 1989. L'année en cours aura été marquée par l'impact de la sécheresse aux *Etats-Unis* et au Canada, qui a provoqué une euphorie généralisée *mais forcément passagère* sur les matières premières agricoles. Rien ne laisse penser en outre que Cuba et la Thaïlande connaîtront encore des difficultés pour honorer leurs livraisons dans les délais prévus et devront chercher de la *marchandise sur le marché libre.*

Moins conjoncturels, en revanche, *sont les achats massifs de sucre par* l'Union soviétique et la Chine.

Présentant, le 22 décembre, les résultats de la Générale sucrière *(groupe Saint-Louis), son PDG,* M. Bernard Dumont, a souligné l'assainissement des cours mondiaux et l'augmentation constante de la consommation depuis cinq ans. Le groupe français a pu porter son bénéfice net consolidé à 266 millions *de francs en 1987-1988, contre* 177 millions pour l'exercice précédent. La légalisation en France de la vente d'édulcorants en grandes surfaces n'a, semble-t-il, pas coupé l'appétit des amateurs de « blanc » et de « roux ». Si on a ouvert, en 1988, dans l'Hexagone, les premières pompes à éthanol, le rêve des betteraviers et des céréaliers d'écouler une partie de leurs surplus dans les réservoirs automobiles reste cependant vain, tant est grande – pour des raisons de coûts budgétaires – la réticence de la CEE.

Jusqu'à preuve du contraire, le sucre sert à sucrer, pas à rouler.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 23-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 751 (+ 86) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	2 443 (+ 8) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	16 500 (+ 1 200) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 725 (+ 35) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 174 (+ 31) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 523 (– 93) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	440 (+ 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	285 (+ 10) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	256,70 (+ 1,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Contraction du déficit des paiements courants britanniques

Le déficit de la balance des *paiements de la Grande-*Bretagne a atteint 1,6 milliard *de livres* (17,6 milliards de francs) au mois de novembre. Ce résultat, exprimé en données corrigées des variations saisonnières, représente une nette amélioration par rapport au déficit record enregistré en octobre (2,5 milliards de livres). L'amélioration de novembre, *bien accueillie sur* les marchés financiers, conforte les *propos du chancelier* de l'Echiquier Nigel Lawson, qui avait déclaré que le chiffre d'octobre était une aberration statistique.

Les résultats commerciaux de la Grande-Bretagne se sont cependant nettement dégradés cette année, et le résultat de novembre, bien qu'accueilli avec soulagement, est tout de même *le troisième* en importance jamais enregistré outre-*Manche.* Les autorités britanniques ont dû relever neuf fois depuis le mois de juin le taux *d'intervention de la banque cen*trale, actuellement de 13 %, *pour freiner une inflation* inquiétante (6,4 % entre octobre 1987 et octobre 1988).

● **Knoll s'attend à une baisse de ses résultats.** – Cette filiale pharmacie du groupe ouest-allemand BASF s'attend pour l'année 1989 à un recul de *son chiffre d'affaires et une baisse de ses* profits, notamment sur le marché allemand. Le président de l'entreprise a justifié ces prévisions par la réforme de l'assurance maladie qui doit prendre effet au 1er janvier 1989 et devrait entraîner une diminution des dépenses de santé des Allemands de l'Ouest. En 1988, le groupe Knoll devrait enregistrer une croissance de 16 % de son chiffre d'affaires, qui devrait atteindre les 1,4 milliard de DM, dont 70 % réalisé à l'*export. En Amérique du Nord, le groupe* aura enregistré une croissance de 17 + % pour atteindre les 300 millions de DM. En Europe, le groupe aura enregistré une croissance satisfaisante, *notamment en Italie, France, Espagne* et Autriche a précisé M. Quadbeck-Seeger.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 décembre 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 88	Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	107,25	107,15	106,55	106,25
+ bas	107	106,95	106,30	106,15
Dernier	107	107,05	106,50	106,25
Compensation	107	107,05	106,50	106,25

Nombre de contrats : 20 443.

Le Monde

L'explosion du Boeing de la Pan Am

Les premières analyses des « boîtes noires » n'ont pas permis de faire progresser l'enquête

L'enquête sur les causes de la catastrophe aérienne de Lockerbie, qui a fait deux cent soixante-quinze morts, mercredi 21 décembre en Ecosse, semble marquer le pas. La première analyse, réalisée vendredi, des « boîtes noires » du Boeing-747 de la Pan Am n'ont rien révélé de particulièrement anormal, si ce n'est un « *faible bruit* » *qui n'a pu être* identifié. Il est encore trop tôt, selon les spécialistes, pour l'attribuer au début d'une explosion à bord de l'appareil. Ce bruit aurait pu également être causé par une défaillance structurelle de l'appareil, seconde hypothèse avancée, compte tenu de l'âge du Boeing qui était en service depuis dix-huit ans. Le responsable l'enquête policière au ministère britannique des transports, M. Mick Charles, a déclaré qu'il ne disposait encore d'aucune preuve tangible de sabotage.

En Finlande, la police a révélé vendredi qu'elle avait interrogé deux ressortissants d'un pays arabe. L'un d'eux était soupçonné d'avoir téléphoné, le 5 décembre dernier, à l'ambassade des Etats-Unis à Helsinki pour dire qu'un avion de ligne américain serait « *dans les deux semaines à venir* » la cible d'un attentat à la bombe. Bien que le *contenu de l'appel téléphonique* paraisse concorder avec les circonstances de la catastrophe de Lockerbie, le chef des forces de sécurité finlandaises, M. Seppo Tiitinen, a indiqué que ses services n'avaient aucune preuve d'un lien quelconque entre l'avertissement et l'accident. Les deux hommes ont été relâchés.

En Grande-Bretagne, le fait que la *British Airports Authority*, la société privée qui gère l'ensemble des aéroports londoniens, n'ait pas été mise au courant des menaces reçues par l'ambassade des Etats-Unis à Helsinki a créé un début de polémique. Selon le secrétaire d'Etat aux transports, M. Michael Portillo, l'administration britannique aurait été prévenue par les Américains. Elle aurait jugé que « *la sécurité renforcée déjà assurée pour les avions américains était satisfaisante et appropriée* ». « *Il n'était pas question*, a ajouté M. Portillo, *d'alerter le public, car il s'agissait d'une information américaine secrète que nous n'avions pas le droit de divulguer.* »

Plusieurs revendications

Sur le terrain, à Lockerbie, des centaines de militaires, policiers et volontaires, continuent à ratisser les environs du bourg à la recherche d'indices, de corps et de débris de l'appareil qui sont dispersés dans un rayon de plus de trente kilomètres. *Bien que le périmètre de la catastrophe soit*, en principe, bouclé par la police, une équipe de télévision a surpris, *au cours de la nuit de vendredi* à samedi, un groupe d'étudiants juifs orthodoxes en train de collecter des débris du Boeing-747. Les étudiants ont expliqué qu'ils voulaient mener leur propre enquête. La catastrophe a été revendiquée par divers groupes palestiniens et arabes.

Dans une conférence de presse donnée à Rome, le 24 décembre, à l'issue de son entrevue ave le pape Jean-Paul II, le leader de l'OLP, M. Yasser Arafat, a condamné « *ce crime commis non pas contre un Etat, mais contre l'humanité tout entière, qui confirme plus que jamais l'importance de faire front à ce type d'acte terroriste et à tous ceux qui les soutiennent* ». Il a présenté ses condoléances aux victimes. Le représentant de l'organisation palestinienne à Bonn, M. Abdallah Frangi, a estimé que « *ni le groupe Abou Nidal ni les gardiens de la révolution islamique iraniens* » ne pouvaient être responsables de l'accident du Boeing de la Pan Am. « *Une action aussi brutale signifierait la fin de n'importe quelle organisation car le monde entier la condamnerait, et la riposte américaine serait très violente.* »

A Rome, le « bureau populaire » (ambassade) de Libye a démenti toute implication des autorités de Tripoli dans la « tragédie », après qu'un correspondant anonyme eut téléphoné à l'agence italienne ANSA pour annoncer que la destruction de l'avion américain était une vengeance des services libyens en désaccord avec M. Yasser Arafat. — *(Reuter, AFP, Ap).*

Usinor-Sacilor réduira ses effectifs de 5 000 personnes en 1989

METZ

de notre correspondant

Le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor (66 700 emplois) supprimera 2 250 emplois en 1989 dans ses filiales produits plats et aciers spéciaux. Les décisions annoncées la semaine précédant Noël aux comités centraux d'entreprise de Sollac et Ascométal seront complétées en janvier par l'annonce des plans sociaux pour l'année prochaine d'Unimétal et de Lorfonte, spécialisés respectivement dans la production de produits longs et de fonte. Globalement, le groupe sidérurgique français, qui renoue cette année avec les bénéfices (un résultat positif de plus de 4 milliards de francs est attendu), réduira ses effectifs de quelque 5 000 personnes en 1989, dont un millier bénéficieront de congés formation-conversion (CFC).

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du plan de restructuration présenté par M. Francis Mer à l'automne 1986. Ces nouvelles suppressions d'emplois restent importantes, *bien que leur nombre soit en* forte réduction par rapport aux années précédentes (12 000 personnes en moyenne depuis 1985). Le rythme de déflation des effectifs annoncé pour 1989 est en effet moins rapide que celui appliqué dans un passé récent, à savoir 12 % *de 1985 à 1987 et 10 % en 1988.*

L'objectif affiché par M. Mer reste de se donner les moyens d'être un des meilleurs sidérurgistes mondiaux à l'aube de la prochaine décennie. Pour relever ce défi, après une période d'adaptation drastique des effectifs (1984-1987), le groupe mène une politique de qualité totale. Se mettre à l'abri d'un retournement de conjoncture guide la stratégie de M. Mer, qui mise sur une amélioration constante de la productivité, une réduction des rebuts et une baisse des stocks.

A Sollac (19 816 salariés), où 1 525 suppressions d'emplois sont prévues en 1989, 1,8 milliard de francs seront investis, la priorité étant donnée à la recherche de gains de productivité grâce à une automatisation des postes de production. A Ascométal (4 076 salariés), la réduction d'effectifs touchera 668 personnes.

Pour la CGT, ce plan est inacceptable au moment où « *la production est en hausse tout comme le recours aux heures supplémentaires* ». Pour la CFDT, ces suppressions d'emplois « *ne se justifient pas* ».

JEAN-LOUIS THIS.

La Direction de la concurrence juge abusifs les comportements des Pompes funèbres générales de France

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) estime que les Pompes funèbres générales de France (PFG) jouissent d'une position dominante sur le marché national, ainsi que de multiples positions dominantes locales, « *qui ont donné lieu à des comportements qui sont susceptibles d'être qualifiés d'abus* ».

« *Les abus sont avérés en ce qui concerne certaines clauses des contrats de concession, certaines concessions connexes et les prix. Ils sont susceptibles de l'être, après investigation, dans le cas des gratifications individuelles et de certaines pratiques commerciales à l'égard des familles* », conclut M. Babusiaux, directeur général de la DGCCRF. Ces appréciations figurent dans les observations formulées par le ministère de l'économie et des finances, saisi pour avis par la cour d'appel de Paris, au sujet de l'affaire qui oppose M. Michel-Marie Leclerc (pas celui des centres Leclerc, mais de son frère, qui a eu de nombreux démêlés judiciaires) aux Pompes funèbres générales. La cour d'appel de Paris doit examiner le 17 janvier ce litige.

Selon les observations de la DGCCRF, les PFG, qui assurent 45 % des obsèques en France et détiennent 60 % des contrats de concession passés avec des municipalités, ont une position « *particulièrement forte dans la catégorie des villes importantes, qui sont aussi les plus intéressantes* ».

« *Personne ne conteste que les PFG aient une position dominante dans chacune des communes (soit près de trois mille) où une société du groupe est concessionnaire du « service extérieur » des pompes funèbres. En ce sens, il y a bien plusieurs milliers de positions dominantes, qui ne sont que les conséquences logiques du régime juridique institué par la loi de 1904.* »

En matière de prix, la DGCCRF observe que, pour un convoi de standing courant, les PFG pratiquent des prix bien supérieurs à ceux d'autres entreprises : leurs tarifs, ainsi, dépassent de 34 % et de 41 % ceux des deux entreprises qui travaillent à Troyes (Aube), de 62 % ceux de l'entreprise étudiée à Maubeuge (Nord), de plus de 50 % ceux d'une entreprise d'Albi (Tarn). Seule la régie de la Ville de Paris est plus chère que le PFG. L'entreprise « dominante » a beaucoup plus la possibilité de vendre des prestations onéreuses supplémentaires.

L'évolution des prix prévue par les contrats de concession est, de l'avis de la DGCCRF, structurellement inflationniste : la formule de révision de prix a été « *lors de la passation du contrat, conçue de telle façon que les tarifs auraient dû évoluer de + 1425 % entre 1965 et 1987* », tandis que, pendant la même période, l'inflation a été de + 419 %.

La durée des concessions est également jugée trop longue par la DGCCRF : dix, douze ou quinze ans, alors que l'activité n'implique pas d'investissement lourd, assortie de reconductions tacites et en nombre illimité. L'existence de clauses prévoyant des « *stocks de sécurité* » de six mois (notamment des cercueils) « *ne correspondent*, dit la DGCCRF, *ni à la réalité des besoins d'une commune, ni à la réalité sanitaire contemporaine, laquelle ne connait plus de grandes épidémies mortelles* ».

Le groupe PFG, qui ne conteste pas sa situation de position dominante sur le marché français, souligne qu'il ne s'agit que d'« *observations* » et conteste que certaines clauses de ses contrats soient considérées comme abusives puisqu'elles sont conformes au cahier des charges préconisé par l'administration. En matière de prix, les PFG estiment que leur évaluation a été faite sur des bases erronées.

J. D.

CHINE

Camp de travail pour jeunes mariés récalcitrants

Les époux chinois qui n'auront pas respecté la loi sur le mariage — qui fixe l'âge minimum légal à vingt-deux ans pour les hommes et vingt ans pour les femmes — et qui refuseront de se séparer sont désormais menacés d'être envoyés dans des camps de travail, a indiqué le responsable des mariages au ministère des affaires civiles. Selon M[me] Wang Deyi, une vague sans précédent de *mariages « illégaux »*, ces dernières années, a conduit les autorités à introduire des amendements à la loi sur le mariage de 1981 prévoyant le châtiment des contrevenants. — *(AFP.)*

URSS : selon l'agence Tass

Les violences et pillages continuent dans le Caucase

« *Des actes de violences interethniques et des pillages se poursuivent dans le Caucase où la situation reste complexe* », a annoncé vendredi 23 décembre l'agence Tass.

Dans son communiqué, qui rend compte d'une réunion à ce sujet entre les responsables du KGB, du ministère de l'intérieur et du Parquet, Tass ne précise pas si ces dernières violences se sont produites en Arménie ou en Azerbaïdjan.

« *Des signes de stabilisation de la situation se font cependant sentir depuis l'adoption des mesures de maintien de l'ordre* », indique l'agence.

Néanmoins, « *la situation ne peut pas encore être qualifié, de normale* » et « *un retrait de l'armée est pour l'instant prématuré* », a déclaré le général Mikhaïl Tiagounov, commandant militaire de Bakou (capitale de l'Azerbaïdjan) dans une interview publiée par la *Pravda* vendredi.

Le général Tiagounov a indiqué que des centaines d'habitants de Bakou possédaient illégalement des armes et qu'une cache venait d'être découverte dans un magazin pour enfants.

Le journal syndical *Troud* a rapporté jeudi que les autorités s'étaient vu remettre ou avaient confisqué près de trente-huit mille armes en Azerbaïdjan et en Arménie au cours du dernier mois. Certaines familles arméniennes sont revenues dans la capitale azerbaïdjanaise après l'exode de ces dernières semaines, a par ailleurs indiqué le général Tiagounov. — *(AFP, Reuter.)*

Nikolaas Tinbergen prix Nobel de médecine est mort

Lauréat du prix Nobel de médecine en 1975 avec Konrad Lorenz et Karl von Freish, Nikolaas Tinbergen est mort mercredi 21 décembre. Il fut avec Lorenz l'un des premiers à *étudier systématiquement* le comportement animal et à constituer en discipline organisée ce qui n'était auparavant *qu'un appendice mineur* de la zoologie.

[Né le 15 avril 1907 à La Haye (Pays-Bas), Nikolaas Tinbergen fait ses études à l'université de Leyde, où il devient enseignant en 1936 après avoir consacré une thèse au comportement des insectes. Refusant de collaborer avec l'occupant pendant la guerre de 1939-1945, il est emprisonné de 1942 à 1944. En 1947 il prend la tête du département de zoologie de son université, mais deux ans plus tard il accepte un poste à Oxford, où il enseignera jusqu'à sa retraite. Il était citoyen britannique depuis 1954.]

EN BREF

● **La Croix Rouge américaine propose de construire un hôpital en Arménie.** — La Croix Rouge américaine a entamé des discussions avec les autorités soviétiques sur la poursuite de l'aide en Arménie, et propose de construire un hôpital à Spitak, a annoncé, vendredi 23 décembre à Washington, son président, M. Ricard Schubert. — *(UPI.)*

● **Rassemblement à Paris.** — Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, vendredi 23 décembre, devant le parvis du Trocadéro à Paris, pour une soirée de soutien à l'Arménie, organisée par la Croix-Bleue arménienne et SOS-Arménie. Les deux associations humanitaires, qui ont recueilli environ 25 millions de francs, entendaient lancer, par ce rassemblement, la deuxième étape de l'aide, la reconstruction.

● ***MALAISIE* : arrestations d'opposants et rapport d'Amnesty International.** — Deux Malaisiens ont été arrêtés mardi 20 décembre à Kuala-Lumpur en vertu de l'Internal Security Act (ISA, loi sur la sécurité interne) et inculpés de provoquer des incendies dans des bâtiments publics. Ces arrestations coïncident avec l'appel lancé le même jour par Amnesty International demandant au gouvernement malaisien de libérer seize prisonniers d'opinion détenus depuis un an. L'organisation humanitaire a publié un rapport dénonçant l'arbitraire des procédures d'arrestation de l'ISA. D'autre part, M. Chandra Muzaffar, président du groupe malaisien des Droits de l'homme, a dénoncé l'« *usage abusif de l'ISA pour des faits relevant du code criminel* ». — *(UPI.)*

● **AUSTRALIE : le Parlement autorise la poursuite des anciens criminels de guerre.** — Après quatorze mois de débats, le Parlement de Canberra a adopté mercredi 21 décembre une loi ouvrant la voie à la poursuite en justice des criminels de guerre nazis vivant en Australie. La loi exclut les délits commis dans la région Asie-Pacifique où la majorité des Australiens avaient servi contre les Japonais. Une commission spéciale a déjà signalé le cas de plus de cinq cent cinquante criminels de guerre supposés résidant dans le pays. — *(AFP.)*

● **GRÈCE : Décès d'un haut fonctionnaire de la banque centrale.** — M. Spyros Papadatos, le commissaire aux comptes chargé du contrôle de la comptabilité de la Banque de Crète, dont l'escroc Georges Koskotas — le banquier arrêté aux Etats-Unis et accusé d'avoir détourné au moins 200 millions de dollars — était le propriétaire, est décédé dans la nuit du jeudi 22 à vendredi 23 décembre dans un hôpital d'Athènes.

Selon une source policière, M. Papadatos a été victime d'un malaise cardiaque. Transféré d'urgence à l'hôpital, il y est mort peu après.

M. Papadatos qui avait été nommé le 19 octobre à ce poste par le gouverneur de la banque centrale, M. Dimitri Halikias, avait récemment affirmé qu'il poursuivrait son travail afin de faire toute la lumière sur les transactions de cette banque malgré les innombrables pressions exercées à son encontre. *(AFP.)*

● **MAROC : visite prochaine d'une délégation sahraouie.** — Une délégation sahraouie « *de haut rang* » doit se rendre « *incessamment au Maroc pour rencontrer le roi Hassan II* », annonce un communiqué du Front Polisario, diffusé à Alger dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 décembre. C'est la première fois qu'une telle délégation se rendra au Maroc pour discuter directement avec le souverain marocain du conflit du Sahara occidental, qui oppose depuis plus de treize ans le Maroc au Front Polisario. — *(AFP.)*

● ***VIETNAM* : Libération d'un Français d'origine vietnamienne.** — Le Conseil d'Etat vietnamien a gracié, mercredi 21 décembre, M. Mai Van Hanh, un Français d'origine vietnamienne, condamné à la détention perpétuelle en 1984 à Ho-Chi-Minh-Ville pour « *trahison et espionnage* », a annoncé, samedi, le quotidien *Nhan Dan*. La grâce de M. Mai Vau Hanh, a été accordée « *à la demande du gouvernement français et en application de la politique de clémence de l'Etat et du peuple vietnamiens* », précise le quotidien. M. Hanh sera autorisé à rejoindre sa famille en France. — *(AFP.)*

● **KKR renonce au rachat de filiales de Macmillan.** — La société américaine d'investissements Kohlberg, Kravis and Roberts (KKR) a finalement renoncé au rachat de trois filiales de l'éditeur Macmillan (Macmillan Book Clubs, Gryphon Editors et Intertec Publishing). Ces filiales lui avaient été proposées par M. Robert Maxwell, quelque temps après la bataille pour le contrôle de la maison d'édition américaine qui avait opposé KKR et le patron de presse britannique. KKR devait racheter ces trois filiales, ainsi qu'une société de M. Maxwell, Webb Publishing (éditeur de magazines agricoles) pour 400 millions de dollars, soit 2,3 milliards de francs. N'ayant pu « *réunir le financement nécessaire* » à ces acquisitions « *en raison de la hausse des taux d'intérêt* » et « *d'autres facteurs* » non précisés, KKR a renoncé à cet achat. M. Maxwell espère cependant trouver rapidement d'autres acquéreurs, en maintenant son prix de vente.

● **Effondrement d'une passerelle à Poitiers : deux morts.** — Une passerelle pour piétons, en cours de construction au-dessus des voies à proximité de la gare de Poitiers, s'est effondrée, vendredi 23 décembre. Deux ouvriers qui travaillaient sur ce chantier, Guy Rassinoux, cinquante-sept ans et Raphaël Thorez, quarante-cinq ans, ont été tués. Quatre autres sont blessés. L'accident a en outre interrompu la circulation des trains sur le parcours Paris-Bordeaux pendant le reste de la journée.

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1988 a été tiré à 501 957 exemplaires

Après les grèves qui ont perturbé la diffusion de ses journaux

M. Hersant tente d'apaiser le Syndicat du Livre

Paris-Star, France-Soir et Roissy-Print, tels ont été les trois thèmes de la conversation qu'ont eue, vendredi 23 décembre, M. Robert Hersant et des représentants du Livre CGT menés par leur secrétaire général, M. Roger Lancry. Au terme de cet entretien, le patron du *Figaro* a demandé un délai de réflexion jusqu'au 3 janvier.

Selon les déclarations de M. Roger Lancry, le patron du *Figaro* a indiqué que si *Paris-Star* voyait le jour, il serait confectionné par des ouvriers du Livre, dans le respect des accords conclus.

Il a aussi précisé que *Paris-Turf* et *France-Soir* continueraient à être fabriqués par son imprimerie Offprint, à leurs chiffres de tirage habituels, la future imprimerie de Roissy-Print, *qui devrait être prête* en 1990, servant surtout à l'impression du *Figaro*. M. Hersant en a *d'ailleurs profité pour certifier qu'il* construisait seul Roissy-Print et a donc balayé les rumeurs d'une entente avec M. Robert Maxwell, qui aurait aussi l'intention de construire une imprimerie à Roissy afin de fabriquer notamment son quotidien *The European*. Enfin, à propos des centres régionaux de facsimilé que menacerait la nouvelle unité d'impression de Roissy, qui prévoit une desserte des villes de province par avion, M. Hersant a *expliqué* que ces centres poursuivraient la fabrication en province de *France-Soir* et de *Paris-Turf*.

La rencontre entre le Livre CGT et M. Hersant, le 3 janvier, devrait porter sur la situation difficile de *France-Soir* et de sa société éditrice, Presse-Alliance. Il reste cependant à *régler une question entre le groupe* Hersant et le Livre : le sort du matériel informatique de *Paris-Star* qu'un commando de la CGT a entreposé à Bercy, près des nouveaux locaux de *France-Soir*. La trentaine de journalistes de *Paris-Star* attendent toujours ce matériel afin de mener à bien les simulations de maquette et de mise en pages du futur quotidien populaire que le groupe Hersant destine à Paris et à sa région.

Y.-M. L.